DOCUMENT RESUME

ED 429 461 FL 025 813

AUTHOR	O'Keefe, Michael
TITLE	Francophone Minorities: Assimilation and Community Vitality = Minorite's francophones: assimilation et vitalite des communautes.
INSTITUTION	Canadian Heritage, Ottawa (Ontario).
ISBN	ISBN-0-662-63355-5
PUB DATE	1998-00-00
NOTE	131p.
PUB TYPE	Information Analyses (070) -- Reports - Descriptive (141) -- Multilingual/Bilingual Materials (171)
LANGUAGE	English, French
EDRS PRICE	MF01/PC06 Plus Postage.
DESCRIPTORS	*Community Characteristics; Demography; Federal Government; Foreign Countries; *French; Knowledge Level; *Language Minorities; *Language Role; Language Usage; Legal Problems; Migration; Migration Patterns; Official Languages; Public Policy; *Social Integration
IDENTIFIERS	*Canada; Non European Francophone Areas; Quebec

ABSTRACT

The report explores the situation of francophone minorities in Canada and outside Quebec, focusing on the concepts of assimilation and community vitality in language-minority communities. Chapter 1 looks at the concepts of assimilation and community vitality both in Canada and internationally. Chapter 2 gives a broad description of the policy context at the federal level in Canada. Chapter three examines the use of those concepts within the public debate in Canada, including Quebec, and chapter four presents demographic data on the current health of francophone communities outside Quebec, looking at a wide variety of data. Chapter 5 draws some conclusions and offers suggestions for further inquiry. Appended materials include the texts of the Canadian Charter of Rights and Freedoms and the Official Languages Act of 1988. The full text is presented in both English and French. Contains 32 references. (MSE)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED 429 461

Canadian Heritage | Patrimoine canadien

Francophone Minorities: Assimilation and Community Vitality

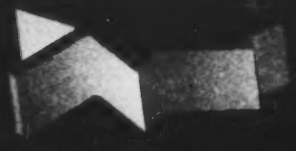

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)
This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.
Minor changes have been made to improve reproduction quality.
Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

PERMISSION TO REPRODUCE AND DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
Michael O'Keefe
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)
1

OFFICIAL LANGUAGES

Canada

BEST COPY AVAILABLE

Francophone Minorities: Assimilation and Community Vitality

Michael O'Keefe

The opinions expressed in this publication are those of the author and do not necessarily reflect federal government policy or opinion.

Canadian Cataloguing in Publication Data

O'Keefe, Michael, 1959-

Francophone Minorities: Assimilation and Community Vitality

(New Canadian perspectives, ISSN 1203-8903)
Text in English and French on inverted pages.
Title on added t.p. : Minorités francophones.
Includes bibliographical references.
ISBN 0-662-63355-5
Cat. No. CH3-2/1998

1. Canadians, French-speaking -- Social life and customs.
2. Canadians, French-speaking -- Intellectual life.
3. Canadians, French-speaking -- Cultural assimiliation.
I. Canada. Canadian Heritage.
II. Title.
III. Title: Minorités francophones.
IV. Series.

FC136.O53 1998 971'.004114 C98-980021-0E
F1027.O53 1998

Table of Contents

Preface 1

Introduction 5

Defining the Concepts 7
- Key Factors 10
- L'espace francophone 12
- Impact of Second-language Speakers 13
- Territoriality and Survival Thresholds 15
- Advanced Language Policy—Diversity as an Asset 18

The Federal Policy Context 23
- The Legislative Framework 23
- Canadian Jurisprudence 24

The Public Debate 27
- Seen from Quebec 27
- Francophones Minorities—In their own words 28
- Anglophones Outside Quebec 32
- The Rate of Assimilation 33

Trends and Analysis 35
- The Census of Canada 35
- Basic Data 35
- Knowledge of French within Canada 37
- Language Continuity and Transfers 40
- Inter-generational Transmission of French as a Mother Tongue 45
- The Impact of Immigration 47
- Interprovincial Migration 48
- The Fertility Rate 49
- Youth 50
- Key Demographic Trends—Highlights 51

Conclusion 53

About the Author 55

Acknowledgements 55

Appendix A : The Canadian Charter of Rights and Freedoms 57

Appendix B : The Official Languages Act (1988) 59

Selected Bibliography 61

Preface

Linguistic assimilation is a phenomenon that is still poorly understood by the general public but one that generates a good deal of discussion, frequent emotion and occasional alarmist remarks. In this publication, Mr. Michael O'Keefe, Manager, Policy and Research in the Official Languages Support Programs Branch at the Department of Canadian Heritage, tries to bring a certain 'objectivization' to the phenomenon of the linguistic assimilation of the Francophone minorities in Canada. I use the term objectivization in the sense that the author's training in the social sciences allows him to take a step back and analyse the linguistic assimilation of Francophone minorities in Canada from a macrosocial perspective. This perspective is concerned with the major social parameters related to the phenomenon under consideration. It considers not just the demolinguistic factors, but also the political and economic factors that describe the socio-institutional reality of the minority communities. This publication also provides something of a progress report on the results of language planning policies in Canada since the adoption of the *Official Languages Act* in 1969.

The comments and the analyses contained therein are based on the concept of ethnolinguistic vitality, a conceptual approach that seeks to identify and define the structural factors that determine whether a minority community will remain a distinct and active entity in its intergroup contacts (Giles, Bourhis and Taylor, 1977). The goal here is not to analyse and compare the different formulations of this theoretical construct but to use its richness to identify the factors other than number (the demographic factor) that influence the vitality of minority communities. In the words of the author, "Density may not be destiny after all" (p. 18).

This look at the reality of the Francophone minorities in this country may be seen as optimistic, but it is an optimism tempered with caution and balance. Although he is aware of the unending challenges that the Francophone minorities must overcome to ensure the vitality of their community, O'Keefe nevertheless sees their glass as more half full than half empty. He prefers to recognize the progress made and the new approaches to linguistic promotion and community development rather than emphasize the fears and panic often engendered by the multitude of research on linguistic assimilation. He laments, for example, the sometimes defeatist remarks made by the Francophone minority communities themselves (see the section, The Francophone minorities in their own words).

The text's clear-sighted optimism is based on a certain number of demographic indicators that show, among other things, a reduction in the linguistic transfer of young Francophones and a greater number of Canadians who know French. The text highlights figures on immigration and exogamy that are disquieting for the Francophone minority communities. But it also reveals certain positive and encouraging trends with regard to the transmission of French as the mother tongue of children in exogamous families.

I feel that the macrosocial perspective in this text provides an accurate portrait of the demolinguistic situation of the Francophone minority communities. The broader vision of linguistic assimilation offered by the theoretical construct of ethnolinguistic vitality allows the author to explore new concepts taken from the social sciences, sociology and economics in particular. Recognizing the French language as "human capital" opens new avenues for development in the teaching of French as both a first and second language. And the use of a concept such as *espace francophone* (Francophone space) provides a glimpse of new aspects of language planning specifically related to the need for greater "institutional completeness" in order to ensure the vitality of the minority communities. Moreover, the richness of certain new concepts such as *espace francophone* demonstrate the validity of a number of initiative arising from the application of section 23 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. It is by taking control of their educational and cultural institutions and creating new Francophone spaces such as those created by the *centres scolaires communautaires* (school-community centres) that the Francophone minorities can begin to manage their community life and gradually take control of their destiny. This broader vision of the factors related to the phenomenon of linguistic assimilation makes it possible to contemplate new cultural development initiatives for the minority communities. In fact, numbers lose much of their meaning when considered in isolation from the social organization and community life of the minorities. What about the Anglophone minority in Quebec, for example, which has a high degree of institutional completeness despite its limited demographic weight? The creation of Francophone spaces, a process similar to that of the development of a community life, becomes a factor in ethnolinguistic vitality only if that creation has the foundation of a minimum of institutional completeness, because a language without a community is no longer a living language.

The macrosocial perspective in this text adds economic and political dimensions, as well as a community dimension often lacking in the demographic portraits usually prepared on the basis of census data. The guarded optimism of this text is based essentially on the macrosocial aspects of the Franco-minority reality. If we wanted to emphasize the limits of this perspective, we could criticize it for underemphasizing the linguistic experience and socio-affective dispositions of members of the Francophone communities, dimensions of the communities' realities that do not always correspond perfectly with the sociological variables analysed. The reality described in this publication is detached from the experiential process of socialization lived by the Francophone minorities. An analysis of this experience could help us understand, for example, why the minority communities often express a defeatist attitude. This perspective would highlight the contexts of socialization in which members of the community feel not just like a minority, but minorized. In fact, as research has shown, it is sometimes important to distinguish between objective ethnolinguistic vitality (the macrosocial reality) and subjective ethnolinguistic vitality (the members' perceptions of the vitality of their community). The latter is often the basis for ethnolinguistic behaviour.

cannot present the entire ethnolinguistic reality of the Francophone minorities, it is nevertheless the reality underlying their linguistic experiences and the basis for their linguistic development. Any attempt to develop a comprehensive understanding of the Franco-minority reality must begin with an appreciation of the factors that define the ethnolinguistic vitality of the Francophone communities. The communities' linguistic capital on the macrosocial level influences, and indeed in large part determines, the linguistic experience and linguistic contacts of their members. Thus, the macrosocial reality to some degree constitutes the foundation of or background to the ethnolinguistic experience of the members of a linguistic community (see the model of the determinants of additive bilingualism and subtractive bilingualism on page 11). Any improvements in terms of the vitality factors on a community-wide level are normally reflected in the experiential vitality of its members' linguistic experience.

This text by Michael O'Keefe presents a vision of the vitality of the Francophone minority communities that fits in well with the new concepts in the scientific literature. The vitality of a minority community is not just a question of numbers, it is a question of control of an ethnocultural space and of community empowerment. I highly recommend this volume, which, even if it relies heavily on demographic analyses, opens the door to other dimensions of the vitality of minority communities. It is a positive and nuanced text that encourages reflection on new avenues for the cultural development and vitality of minority communities. Without attempting an exhaustive survey of the research and data in the areas of linguistic assimilation and ethnolinguistic vitality, it focuses on concepts that have received little attention to date. The study encourages new research and invites us to discover "the positive role that diversity, both linguistic and cultural, plays in a society..." (p. 19).

Rodrigue Landry, Ph.D
Dean
Faculty of Education
Université de Moncton

Introduction

The question of the vitality of French-speaking communities outside Quebec is both emotionally and politically sensitive. The public debate within Canada about the future of these communities is one that inevitably revolves around the question of assimilation. Often assimilation is referred to as if it were a simple, precise and clearly definable phenomenon. The reality is somewhat more complex and merits a thorough exploration. In fact, though often used, it is a concept that has defied simple statistical definitions.

This publication will attempt to explore the concepts of assimilation and community vitality, as well as the statistical evidence regarding the vitality of the Francophone communities outside Quebec. It will also seek to highlight trends and attempt to clarify certain issues related to the current demographic reality of Francophone communities outside Quebec. The two interrelated concepts of language community vitality and assimilation will both be used. The former is clearly the larger concept and encompasses the purely demographic concept of assimilation, as well as other non-demographic dimensions of community vitality.

The term "community vitality", when applied to a minority language community, is relatively new. The link between the vitality of a language and the vitality of the community of people speaking that language is both obvious and incontrovertible. The two are at once distinguishable and inseparable. The factors which reinforce the vitality of a language inevitably have an impact on the primary language community. This relationship is implicit in much of this text.

The first chapter of the text will focus on the theory and concepts of community vitality both here in Canada and internationally. The voluminous literature on the subject reinforces the universal nature of linguistic cohabitation in the late twentieth century. The issues that modern language planning seeks to address are, however, far from new. Canada has been and continues to be in the forefront of both the theory and the practice of language planning. While blazing the trail has its advantages, the growing body of experience from other countries is both interesting and instructive. The second chapter will give a broad description of the policy context at the federal level.

The third chapter explores the use of the concepts of assimilation and vitality within the public debate in Canada. Policy does not evolve in a vacuum. From the point of view of the policy maker, the use of concepts within the democratic discourse forms part of the environment in which policy evolves and must therefore be taken into account in the formulation of language policy. Clearly, the various subjective assessments reflected in the debate on language policy offer unique insights into different dimensions of the Canadian experience.

The fourth chapter will focus on the demographic data regarding the present health of the Francophone communities outside Quebec. The text attempts to look at the

wide variety of data available that cast light on the vitality of these communities. This part of the text provides a comprehensive profile of the demolinguistic data that is relevant to any discussion of the vitality of Francophone communities outside Quebec. Naturally, community vitality is not merely a matter of statistics or demography. However, the data can complement the subjective perspective of these communities and provide essential insights and objective points of reference which no doubt enhance our understanding of the subject of Francophone minority community vitality.

The final chapter will offer a few concluding remarks that are perhaps more in the nature of a point of departure than a conclusion. Language is still a relatively new field of inquiry, one where much research remains to be undertaken and many of the concepts currently in use will no doubt be refined in the future.

Language planning and policies predate any serious effort to systematically examine their impact within society. The research and concepts that are necessary for successful language planning are relatively recent. In Canada, the research in the area began in earnest in the 1960s with the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism. Its research alone would justify it being regarded as one of the most important royal commissions in Canadian history. Even three decades later its concepts remain relevant to the debate on languages.

Public policies that focus on the retention or even the revival of languages are a relatively recent phenomenon. In most countries they are essentially post second world war policies. It is perhaps too early in many cases to judge which approaches are most successful and which need to be re-examined in the light of experience. Moreover there are clearly areas related to community vitality that are not influenced by language policy, such as fertility rates. Canada's official languages policy has existed for some three decades. This is a relatively short time to try to influence fundamental social patterns. However, there is growing evidence that these policies are beginning to have an impact and that language planning is an area where public policy can be effective.

Defining the Concepts

What is assimilation? How do we measure vitality? There exists no widely accepted definition of what constitutes assimilation. The various statistics often used in public debate give the impression that there is an official or at least generally accepted definition. This is not the case. The patterns of language use within a minority context are often complex and the coexistence of one or more languages is an intrinsic part of the reality of any minority community.

Twenty years ago the concept of assimilation was generally focused on ethnicity; in recent years this focus has changed and is now primarily linguistic. The comparison between ethnic origin and mother tongue is now rarely seen. No doubt part of the explanation lies in the nature of the data being collected in the census. The addition of other questions such as the home language question has facilitated a shift away from the ethnic focus.

Most of the data on the vitality of language communities within Canadian society comes from Statistics Canada.[1] It is therefore noteworthy that the word assimilation rarely, if ever, appears in Statistics Canada publications and the agency has never proposed or endorsed a statistical definition of assimilation or the rate of assimilation.

Webster's New World Dictionary defines assimilation as *"the cultural absorption of a minority group into the main cultural body"* whereas the *Petit Robert* speaks of *"absorption"* and *"intégration."* Webster's defines the verb to assimilate as *to become like or alike, to be absorbed and incorporated.*

In *Vision d'avenir*, Bernard provides a culturally based definition of the concept:

> *Assimilation ...is the complete absorption of a person or group into the culture of another group. The community replaces its original cultural identity with that of the dominant group. Moreover, the integration does not necessarily involve the loss of cultural identity, but signifies rather a smooth insertion into the receiving society. The phenomena of acculturation and assimilation comprise several degrees between the complete adherence of an individual to*

---

[1] This publication will focus on minority language community vitality and not ethno-linguistic vitality, nor will it focus on intergroup relations as a significant measure of vitality. Within Quebec, in particular, much of the language debate has tended to focus on the relative strength of languages. This text will instead look at the factors that permit a stable and sustainable minority language community to survive.

> *the schema of his original culture and his total adherence to the schema of another culture.*[2]

In a linguistic context, there are a number of dimensions that can be looked at, including the ability to speak a language, the actual use of the language, and the identification with a particular language community. The statistical evidence on assimilation is perhaps best looked at as a continuum or process rather than merely a final outcome. There is inevitably a grey area where the French language and community comes into contact with other languages (essentially English).

It is possible to look at a number of indicators of the relative strength or weakness of languages in the context of linguistic cohabitation, for instance, in mixed families and other social contexts, as interesting indicators of potential assimilation. However, it is preferable to avoid a rush to judgement as to whether assimilation has taken place when the ability to speak the language remains, and the minority language is used in other contexts (for instance, outside the home) or plays an important, albeit a minority role, within the family setting. The presence of two languages within society inevitably creates points of contact and overlap between languages and language communities. Naturally, the boundaries between the two official language communities are far from water-tight. Where language is concerned, the understandable desire for simplicity must give way to a complex reality, not vice versa.

Two other questions need to be addressed: 1) What is required for a stable minority language community? 2) How do we measure the vitality of linguistic communities? Due to the number of exogamous families, many of the implicit definitions of assimilation used in the literature would require the minority community to gain ground at the expense of the majority community. This is clearly unrealistic. However, equilibrium between minority and majority communities is a more realistic target and would theoretically produce sustainable minority language communities. For instance, to produce a stable community in exogamous families (one Francophone and non- Francophone parent), inter-generational transmission of the minority mother tongue should be at 50%, and at 100% in endogamous families (two Francophone parents).

Although this publication will mostly focus on the demographic elements of vitality, it is important to note that most of the literature on vitality does not limit the concept to its purely demographic elements, as McConnell notes:

> *Although absolute and relative numbers play an important part in any measure of vitality (witness the hundreds of mother tongues throughout the world that*

---

[2] Roger Bernard, *Le déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie: Francophonie hors Québec 1980-1989*, Vision d'avenir, livre I (Ottawa : Fédération des jeunes Canadiens Français, 1990), p. 15.

> *are acquiring an increasing number of speakers as shown in their vital statistics), other indices than demographic obviously play an important role.*[3]

Several authors have proposed models of the factors that influence vitality; for instance Giles, Bourhis and Taylor[4] look at three factors:

> *The above authors' attempt to analyse the concept of vitality into its constituent parts or "three-factored view of reality," namely: 1) Status - pertaining to a configuration of prestige variables, (i.e. economic, social, socio-historical, language), 2) Demographic - relating to the numbers of group members and their distribution and 3) Institutional Support - referring to the extent to which a language group receives formal and informal representation in the various institutes of a nation, region or community.*[5]

Status factors have not traditionally had a large place in the Canadian literature. Little research has focused on the status of French within Canadian society and the degree to which federal language policies have altered the status of French. Perhaps this is simply because status is more difficult to measure than demolinguistic variables. Many theorists have, however, pointed to status as an important factor in vitality.

> *The status variables are those related to a speech community's prestige, its socio-historical status, and prestige of its language and culture – not only within the immediate confines of its territory, but internationally as well.*[6]

The work of Rodrigue Landry with Allard and Bourhis indicates that the degree of ethnolinguistic vitality of a community is a strong predictor of the propensity to use the first language. In the absence of ethnolinguistic vitality, according to the research, the tendency to assimilate is quite high. Their model identifies those factors that lead to the use of the first language and under what circumstances

---

[3] Grant D. McConnell, *The Macro-Sociolinguistic Analysis of Language Vitality, Geolinguistic Profiles and Scenarios of Language Contact in India*, International Center for Research on Language Planning (Sainte-Foy: Presses de l'Univ. Laval 1991), p. 161.

[4] They define ethno-linguistic vitality as "The vitality of an ethno-linguistic group is that which makes a group likely to behave as a distinctive and active collective entity in inter-group situations", quoted in H. Giles, ed., *Language Ethnicity and Intergroup Relations* (London : Academic Press, 1977).

[5] Grant D. McConnell, *The Macro-sociolinguistic Analysis of Language Vitality*, p. 158.

[6] Jake Harwood, Howard Giles and Richard Y. Bourhis, "The Genesis of Vitality Theory: Historical Patterns and Discoursal Dimensions," *International Journal of the Sociology of Language* 108 (1994).

bilingualism will be either additive or subtractive. That is to say, what impact the acquisition of a second language will have on the use and mastery of the first language. This is an important issue in the case of Francophones outside Quebec, given their high rate of bilingualism. (See Model of Determinants of Additive and Subtractive Bilingualism, p. 11) Their work, which focuses both on language use as well as language knowledge, adds an interesting additional dimension to our understanding of the dynamics of language in minority communities.

The theories regarding the vitality of languages permit the identification of key factors that influence the vitality of language; many of these have direct implications for policy making and language planning efforts.

Key Factors

Symbolic - Is the language an official language? Are there official activities that cannot be accomplished in this language? Are there areas where the language is prohibited?

Demographic - What are the numbers, proportion, fertility, etc. of the language community?

Institutional - Are services (governmental and other) available in this language? How complete a range of institutions are available to the language community? Does the linguistic community manage and control its own institutions?

Education - To what extent is access to quality education available in this language?

Status and Prestige - Is the language one that is viewed as prestigious, for instance, is it used internationally, in key national institutions, does it facilitate travel, open access to cultural materials/products, or is it spoken widely by the elite within a society?

Identity - The sense of community can be an important consideration. What is the value members attach to their identity as members of the linguistic community? How important is language to the personal identity?

Utility - What is the economic and social utility of the language? As utility is not only economic, non-economic motivations should be considered as well. Is access to modern communications media possible in the language? Does the language facilitate travel to desirable destinations and does it widen cultural horizons?

Model of the Determinants of Additive and Subtractive Bilingualism

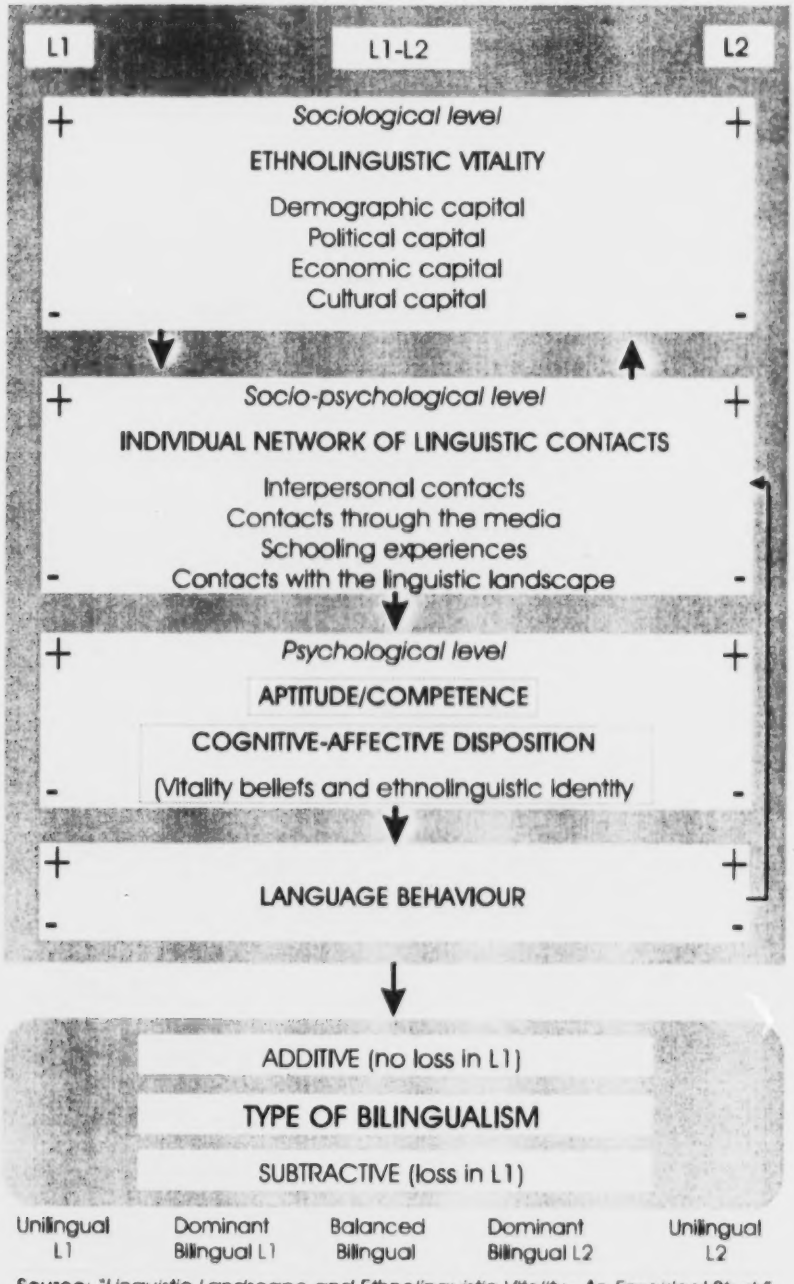

Source: *"Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality - An Empirical Study"* by R. Landry & R. Y. Bourhis Published in the *Journal of Language and Social Psychology*, Vol.16 No.1, March 1997 23-49

BEST COPY AVAILABLE

L'espace francophone

Beyond the question of what constitutes vitality, one can also ask what constitutes a community. Is a geographic focus essential? Are objective characteristics such as a common language sufficient to define a community? Clearly, Francophones outside Quebec live in a wide variety of environments. Some communities such as Saint-Boniface or Vanier are the focus for a geographic and historical community. Other Francophones live in contexts where they have no geographic or historical focus, but may have an institutional infrastructure such as schools, community centres, community radio st ations and newspapers. The institutional completeness of the community infrastructure has been regarded as a requirement for community vitality.[7]

The concept of Francophone spaces is in some respects a substitute for a territorial foundation of a community. It reflects the fact that in a minority environment the use of the minority language is frequently confined to niches such as schools, churches, community organizations, etc. and that members of the minority language appear to actively select to participate in these Francophone spaces. Stebbins' study of Franco-Calgarians seems to confirm this:

> *Yet pessimistic conclusions may be premature, for parents have many resources at their disposal to combat their own and their children's complete assimilation to Anglophone culture....many have shown remarkable inventiveness in the ways they incorporate French into their own lives and the lives of their offspring...The various activities outside the home organized by certain external agencies can add significantly to this base. In Calgary, these activities although relatively few in number, nevertheless play an important supplementary role in promoting the French language and its associated Francophone culture.*[8]

The focus on Francophone spaces places the family and the language community's infrastructure at the heart of the struggle for survival of the minority language, rather than a territorial base. Interestingly, this concept of *espace francophone*...was also at the heart of the community development strategy, *Dessein 2000.* It identified various vital spaces for the Francophone community:

> *It's a matter of creating or acquiring a space in all the spheres of importance to Canada's Francophonie: economics, culture, education, politics,*

---

[7] Raymond Breton, "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants," *American Journal of Sociology* (July 1964).

[8] Robert A. Stebbins, *The Franco-Calgarians. French Language Leisure, and Linguistic Life-style in an Anglophone City* (Toronto: University of Toronto Press, 1994), pp. 41 - 42.

> *communication, ecology, feminism, etc.... Besides territorial space, a certain number of spaces currently appear very promising.*[9]

Impact of Second-language Speakers

Many analysts have been quick to point to the use of English in Quebec society as a whole, and the linkage to a larger North American society (which is overwhelmingly English) as important factors in explaining the vitality of the English language (measured in terms of language shift or inter-generational transmission of the mother tongue, etc.). Yet analysts looking at the situation of Francophones outside Quebec seem surprisingly reticent to acknowledge that the growing proportion of the population able to speak French as a second-language and the larger Francophone community in Canada (particularly in Quebec) might well play an important role. Clearly, in this light, the territorial community defined solely by mother tongue and amputated of its social context, is a vision that merits re-examination.

Much of the literature in fact places a strong emphasis on the importance of second-language speakers to the vitality of a language.

> *Language spread must, therefore, be measured not only demographically and geographically, but also in terms of the functions a language fulfills. Thus, an expansion pattern for every language results, indicating by how many primary and secondary speakers it is spoken, in which communication domains, for what purposes, at what level of proficiency, and where it is expanding.*[10]

Coulmas, in particular, argues that the use of a language as a second-language is significant. Most of the Canadian literature tends to sharply discount the significance of second-language use. Coulmas argues that second-language use is, in fact, a more significant indicator of vitality than the mother tongue population.

---

[9] Fédération des francophones hors Québec (now the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada), *Dessein 2000 : pour un espace Francophone*. Rapport préliminaire (Ottawa: la Fédération, Juin 1991), pp. iv-v.

[10] Florian Coulmas, *Language and Economy* (Cambridge: Blackwell, 1992), p. 200.

> *That the utility of a language does not depend on the demographic strength of its mother-tongue community is also most forcefully demonstrated by vehicular languages. This is true both of relatively small languages in terms of number of mother tongue speakers such as Swahili, as well as for big ones such as English. For a proper understanding of the dynamic spread of a language, the demographic strength of its primary speech community is less important than its geographic and socioeconomic distribution. ...Even more significant than the growth of the mother-tongue community of a language is its increasing use as a second language. ...Languages by means of which these needs can be fulfilled acquire additional secondary and primary speakers who, in turn, enhance their utility value.*[11]

Nor is Coulmas alone in pointing to the importance of second language acquisition as an indicator of language vitality. Kloss[12] also points out that the number of speakers studying and/or speaking it as a foreign language is the strongest indicator of the international status of a language. Both strongly suggest that we need to look beyond the size of a speech community and include both primary and secondary proficiency in the language. For instance, in the Canadian context Stebbins notes the importance of Francophiles among Franco-Calgarians.[13]

English is a perfect example of the importance of second-language speakers to the vitality of a language. English enjoys its current status as the international *lingua franca* not solely as a result of the weight of mother-tongue population of English speakers, but in large part due to the fact that it is the most widely spoken second language. One could compare the situation of English to that of Chinese, which is more widely spoken as a first language, but is less widely used as a second language.

The reason economists, in particular, have placed a greater emphasis on second language acquisition is made clear in Breton's explanation of how language can be conceptualized as a form of capital:

> *The acquisition of a second language requires time, effort and money. Since these resources are not abundant, they have economic value, or scarcity. The benefits resulting from knowledge of a second language are spread over time. Learning a second language therefore is an investment or the acquisition of an asset. More specifically, it can be said that a second (third or fourth) language is a form of human capital, capable, like all capital, of being increased or*

---

[11] Ibid.

[12] Florian Coulmas refers to a 1974 article by Heinz Kloss entitled *Die den internationalen Rang einer Sprache bestimmenden Facktoren.*

[13] Robert A. Stebbins, *The Franco-Calgarians*, p. 8.

> *depreciating—although, unlike material goods, it does not deteriorate with use—or even of becoming outdated.*[14]

Similarly, Neil B. Ridler and Suzanne Pons-Ridler (1984) have suggested that the choice of language reflects the working of the market. *"If languages are an investment they will have a yield, which in turn will determine the language 'purchased'."*[15]

The economic perspective brings an interesting and new dimension to the discussion on language vitality. It also forces us to look at the distinction between the vitality of a language and the vitality of the language community itself. These are clearly inter-related; however, this distinction provides us with important analytical insights into the issue of vitality. For instance, in Quebec, where the vitality of English is not in doubt, the vitality of the minority language community is less certain.

Territoriality and Survival Thresholds

No overview of theories related to language vitality would be complete without mentioning two recurrent themes—territoriality and thresholds. The concepts are related, in that one predicts that the majority language will dominate a given territory, while threshold theories predict the disappearance of minority languages in a given territory when they fall below a given threshold. More sophisticated versions of these theories have emerged as theorists have attempted to explain the variety of social realities. Many theorists have attempted to adjust the theory to explain the persistence of minority languages. Grin, for instance, states:

> *I propose a model of the same problem in which the relevance of the concept of "survival thresholds" for minority languages, which is often encountered in socio-linguistic literature, is particularly called into question. The model indicates that, while such thresholds can be formally defined, they cannot be reduced to unidimensional indicators such as the percentage of speakers of a minority language at any given time.*[16]

---

[14] Albert Breton, *Bilingualism: An Economic Approach* (Montreal: C.D. Howe Research Institute, 1978), pp. 1-2.

[15] Neil B. Ridler and Suzanne Pons-Ridler, "Language Economics: A Case Study of French," *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 5, 1 (1984): 57-63.

[16] François Grin, "European Research on the Economics of Language: Recent Results and Relevance to Canada," in Department of Canadian Heritage, *Official Languages and the Economy* (Ottawa: the Department, 1997), p. 40.

It could be argued that it is precisely the unidimensional nature of thresholds that have made them appealing within the public debate. Applying thresholds to the Canadian experience presents a number of obvious problems. Threshold theory originates with an analysis of languages that are limited to one region or territory and are essentially spoken only by a mother tongue population. Welsh in Wales is an example of this type of situation. Francophone communities outside Quebec do not easily fit this model. While the number of Francophones in a given area may appear limited, the vitality of the language will inevitably be influenced by the presence of large numbers of second language speakers and contacts with other French language communities in Canada and possibly internationally.

The solidarity implicit in the term "French Canada" has largely given way to a fragmented vision of Canada's Francophone communities. Yet the extent of links among Francophones and across provincial borders are well documented by Guindon and Poulin in *Francophones in Canada: A Community of Interests*. They note the tendency, since the *"quiet revolution"* in Quebec, to conceive Francophone communities solely in terms of provincial borders.

> *For some decades now, attention has been focussed on the islands, that is, on the communities considered individually. Their distinctive features have been highlighted, and the communities themselves seem to have adopted this view by emphasizing their uniqueness, each one striving to consolidate its own identity and guarantee its own particular future.*
>
> *This was quite understandable within the context of what was called the "quiet revolution", when Quebec, the main component—indeed, the keystone—of the Canadian Francophone community, began a process of development, modernization and many-facetted affirmation of its collective identity.*
>
> *...While the distinctiveness of the Francophone communities of Canada is recognized, the fact remains that they largely draw from a common fund of linguistic and cultural, and even socio-economic, resources. And, in what is a fair return of the pendulum, there is reason to give more thorough study to this common fund, which is not only a legacy from the past but also a dynamic dimension open to the future. There is reason to take some soundings, in a manner that does not pretend to be definitive or exhaustive, of a possible network of links between all the component parts of Canada's Francophonie.*[17]

Moreover, access to modern mass communications is also linked to the presence of a larger French language community. The access that Francophone minorities outside Quebec have to television and radio is often related to the weight of Francophones within Canada, not just the weight of the local community. The links to the larger Francophone community, particularly in Quebec but also in other

---

[17] René Guindon and Pierre Poulin, *Francophones in Canada: A Community of Interests* (Ottawa: Department of Canadian Heritage, 1996), pp. 1-2.

provinces, are factors that need be re-evaluated in terms of their impact on community vitality.

Even assuming that mother tongue in a given territory was the sole relevant variable, how you frame the territory is crucial. Clearly, the point of reference for the threshold has an important role in influencing the threshold analysis. For instance, one could say that in every province other than New Brunswick, Francophones represent five percent or less of the population—often substantially less. Equally, one could say that 70% of Francophones outside Quebec live in census districts in which they represent 10% or more of the population. Both statements are factually accurate, but lead to very different conclusions.

Moreover, language attrition does not appear to be a rapid process, even where very small communities are involved.

> *That such groups, in spite of their highly disadvantaged position, have not lost their language long ago, is rather surprising. It reveals in itself the tenacity with which old established language patterns and roles are held, as well as the degree of functional and role differentiation even with relatively small language communities. The process of language attrition is extremely slow,...affecting the many strata of the speech community in a gradual process.*[18]

Laponce, a Canadian exponent of territorialism, views almost all coexistence of more than one language as unnatural. "*Bilingualism is common but abnormal—common because man is a born exchanger of information and because one's neighbours often do not speak the same language as one does; abnormal because we reject true synonymy and tend naturally towards unilingualism.*"[19]

Laponce goes on to assert that languages tend to naturally dominate a given territory. In his opinion, government policies that seek to artificially reinforce the position of a dominant language at the expense of minority languages are inevitable: "*...languages protect themselves by territoriality that this territoriality is assured first and foremost by the states...* "[20] and "*Linguistic strength is basically political strength....The modern state...does not willingly put up with multilingualism.*"[21]

---

[18] Grant D. McConnell, *The Macro-sociolinguistic Analysis of Language Vitality*, p. 96.

[19] Jean A. Laponce, *Languages and their Territories* (Toronto: University of Toronto Press, 1987), p. 3.

[20] Ibid., p. 4.

[21] Ibid., p. 200.

Traditional territorial theory does not allow for vibrant minority communities in the midst of majorities and, in fact, has no easy explanation of the persistence of Francophone communities. Stebbins' study of Francophones in Calgary challenges the traditional territorial view head on.

> *Evidence from the present study suggests that those in Calgary are not only multiplying numerically to some degree, but even thriving culturally, possibly to an equivalent degree. Yet...its geographic Francophone community died approximately ninety years ago. The question, then, is how do these urban francophonies survive and, if Calgary is typical flourish, even though they lack an extended territorial foundation?*[22]

If Stebbins is right it presents a fundamental challenge to several long-held assumptions. Territorial and threshold theorists have focused on concentration as proxies for the status and utility of languages. Are there more useful ways to conceptualize language vitality? If vitality is to some extent independent of population concentration, it opens several interesting public policy options. Density may not be destiny after all.

Advanced Language Policy—Diversity as an Asset

Territorial unilingualism was certainly the dominant state response to linguistic diversity in the 19th century. The attempt to impose state sponsored unilingualism as part of a strategy of national integration was both common and to some extent successful. This assimilationist policy is sometimes referred to as a "melting pot", after the title of an influential 1914 Broadway play by Zangwill. This type of approach is evident in Canada in the actions of certain provinces at the end of the 19th and the beginning of the 20th century, for instance in the banning of teaching in French in Manitoba and Ontario.

Internationally, examples of the working of this type of state policy to reinforce one language are fairly common. However, this fact alone should remind us that the classical nation-state did not happen naturally, but is the product of state intervention. Eugen Weber documents the efforts of the French government to impose French as the common language: *"In 1863, according to official figures 8,381 of France's 37,510 communes spoke no French: about a quarter of the country's population,... In short, French was a foreign language for a substantial number of Frenchmen..."*[23] He goes on to note that the process of integration is perhaps best understood as a form of colonialism, *"The modern view of the nation*

---

[22] Robert A. Stebbins, *The Franco-Calgarians*, p. 7.

[23] Eugen Weber, *Peasants into Frenchmen: The Modernization of Rural France, 1870-1914* (Stanford: Stanford University Press, 1976), p. 67.

as a body of people united according to their own will and having certain attributes in common was at best dubiously applicable to the France of 1870."[24]

In the late 20th century there is an expectation that language policy will be coherent with ideals of social justice and democratic principles. The unilingual nation-state is now an ideal that is difficult to reconcile with a growing sensitivity to minority rights—the modern state has perhaps given way to the post-modern state.

The best estimates[25] suggest that there are perhaps 6,500 languages spoken around the world. The status of these languages is at best unequal. Some 52% of these language are spoken by less than ten thousand people and 83% of them are limited to one country. At the other end of the spectrum 10 languages are spoken by over 100 million speakers and are the mother tongue of 49% of the world's population. As McConnell points out:

> *Given the size and the density of the world's population, compounded with the high degree of speech variation, it is not surprising that language contacts are not only universal, but are the rule rather than the exception....As we have noted in the patterns above, when group numbers are disproportionate or language functions are in fluctuation, some assimilation is bound to take place....On the whole then, assimilation is rather a more restricted phenomenon than bilingualism which is present in some degree in most communities that are in contact.*[26]

There is now a greater awareness of the potential value of languages. The notion that communications efficiency via a lingua franca should be pursued at the expense of minority languages is now being openly challenged. The positive role that diversity, both linguistic and cultural, plays in a society is increasingly valued. As Andrew Woodfield notes:

> *The fact is, no one knows exactly what riches are hidden inside the less studied languages. We have inductive evidence based on past studies of well-known languages that there will be riches, even though we do not know what they will be....The argument for conserving unstudied but endangered plants has a similar logic: strange plants may contain medically valuable ingredients, so there ought to be a presumption in favour of their survival. This seems*

---

[24] Ibid., p. 485.

[25] Barbara Grimes, *Ethnologue*, 12th edition, 1992.

[26] Grant D. McConnell, *The Macro-sociolinguistic Analysis of Language Vitality*, p. 93.

> *paradoxical but it's true. By allowing languages to die out, the human race is destroying things it doesn't understand.*[27]

New policy orientations throughout the world in the area of language are increasingly rejecting the 19th century unilingual nation-state model and embracing diversity as both an asset and a necessity. It is easy to point to a number of recent examples of new language policies that now tend to favour maintaining and recognizing language diversity . For instance, the 55 national minorities of China were recognized in article 4 of the 1982 Constitution which states *"the people of all nationalities have freedom to use and develop their own spoken and written languages, and to preserve or reform their own ways and customs."*[28]

Education, which was once the principle instrument for promoting the dominant state language, is now becoming an instrument to preserve lesser-used languages. For instance in Wales the Charter for Further Education states *"If you want to become a full or part time student you have a right to expect: ... services provided to users of the Welsh language and courses which are available through the medium of the Welsh language."*[29]

The World Bank has also emphasized the importance of providing minority language education. In the Bank's opinion education is critical to economic growth. And minority language education contributes to the economic growth because it reflects the linguistic reality of a society and enhances the educational attainment of linguistic minorities.

> *Linguistic minorities also suffer from relatively lower enrollments because they are often poor and because of language policies. Most countries are multilingual, either officially or in practice. ...Linguistic diversity reflects ethnic diversity and is often associated with high levels of illiteracy.*[30]

There is scarcely a state in Europe that does not have to deal with the issues of minority languages within, outside or across its borders. These intertwined and cross-cutting minorities do not neatly fit into the ideology of the nation-state, yet

---

[27] Andrew Woodfield, "The Conservation of Endangered Languages," Seminar on The Conservation of Endangered Languages, at the Centre for Theories of Language and Learning (University of Bristol, April 21, 1995), p. 8.

[28] David Bradley, "Minority Language Policy and Endangered Languages in China and Southeast Asia," International Symposium on Endangered Languages (University of Tokyo, November 1995).

[29] The Welsh Office, *The Charter for Further Education.*

[30] The World Bank, *Priorities and Strategies for Education: A World Bank Review*, (Washington DC, 1995), p. 45.

they are reality. Europe, which can perhaps lay claim to having invented the nation-state, has now begun to recognize its own diversity. As Grin notes,

> *Portugal is the only country regarded as being officially unilingual by the European Community. All the other countries are at least bilingual or plurilingual—Finland because there is a Swedish minority; Sweden because there is the Sami (Lapp) minority in the northern part of the country, which has certain rights. Greece regards itself as unilingual, but is alone in doing so; no one else agrees on this point.*[31]

Within the European Union some 40 million citizens speak regional or minority languages (for instance 500,000 speak Welsh in the UK) and others speak the majority or official language of a neighbouring state (for instance, German speakers in Belgium, Denmark, France, and Italy). In 1992-93, the European Commission decided to take stock of the direction of policy regarding minority languages and the resulting report *Euromosaic* confirms Europe's commitment to linguistic diversity.

> *The Euromosaic report....highlights the shift in thinking about the value of diversity for economic development and European integration. It argues that language is a central component of diversity, and that if diversity is the cornerstone of innovative development, then attention must be given to sustaining the existing pool of diversity within the European Union.*[32]

As a result, the European Union has fixed a number of objectives in the area of minority language policy, including:

- safeguarding and promoting regional or minority languages,
- stimulating cooperation among those seeking to preserve and promote these languages, and
- improving the teaching of regional and minority languages in all educational channels from nursery to adult training.

This commitment translates into policy initiatives such as the Multilingual Information Society Programme (MLIS). The MLIS programme, launched in October 1996, has at the heart of its rationale the belief that multilingualism is an essential component of Europe's rich cultural heritage and, as a result, it is essential to create conditions to allow the creation, exchange and access to information across language borders, even in languages that are not widely spoken elsewhere.

As Grin notes, Europe as been actively pursuing these objectives:

---

[31] François Grin, "European Research on the Economics of Language," p. 215.

[32] Summary of the Report published on the European Union's Web page.

> *At present, a whole series of initiatives is being undertaken in Europe (for example, under the aegis of the European Bureau of Lesser-Used Languages, whose mission it is to defend and promote traditional minority languages) to reconcile the objectives of business with those of agencies that work to promote minority languages, and indeed to use the resources of the former to promote the latter.*[33]

UNESCO has also taken an active role in the preservation of endangered languages. A report prepared for UNESCO entitled *Language Policies for the World of the Twenty-First Century* asserts that *"Statistics show that, in reality, bi- or multilingualism is the 'normal' human condition."*[34] The report also strongly reinforces the link between language rights and human rights which has been growing within international law.

> *The movement to safeguard mother tongue speakers of ethnic minorities has recently gathered considerable momentum in recognition of how politically, ideologically or racially induced oppression, whether consciously or unconsciously applied, whether instigated by governments, groups or individuals can take the form of language suppression.*[35]

This brief review of concepts and theory dealing with minority community vitality shows that these are issues that are far from unique to Canada. Naturally, theory has significant implication for public policy. Broadly speaking, language policies in the industrial world are moving away from policies that attempt to impose the dominant state languages and are becoming increasingly sensitive to issues related to minority rights. In this regard, as the next chapter's review of Canadian language policy will show, Canada is in many respects at the forefront of language policy in the world.

---

[33] François Grin, "European Research on the Economics of Language," p. 45.

[34] Edward Batley, Michel Candelier, Gisela Hermann-Brennecke et al., *Languages Policies for the World of the Twenty-first Century:* Report for UNESCO (April 1993), p. 1.

[35] Ibid., p. 40.

The Federal Policy Context

Public policy is by no means irrelevant to the discussion of community vitality. Most analysts agree that such policies directly influence the minority communities. This section will deal solely with the federal policy framework.

The spectre of assimilation is one that has haunted Francophone communities within Canada for at least two centuries. These communities have persisted, even in the wake of assimilationist policies advocated by Lord Durham and others and restrictions placed on the use of French in the school system (such as Regulation 17 in Ontario). For much of the Canadian history, where public policy was not actively hostile to the survival of Francophone communities outside Quebec, it can at best be characterized as one of indifference or benign neglect.

The Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism is in many ways the inevitable starting point of any discussion of language policy in Canada. Not only are its recommendations at the heart of Canadian language policy, but its analysis was the first serious attempt to come to grips with language issues in this country. Thirty years later its analysis is still surprisingly fresh and relevant.

The Commission noted that the danger of language atrophy was real, *"even an international language like French, under certain sociological conditions, can wither away..."*[36] The Commission concluded that French was in many ways an under-used language within Canada and placed a strong emphasis on the presence of French within Canadian society, noting *"We feel it is unacceptable to consider the French language in Canada... as a mere personal or family trait, encountered in church, in some associations, or at best in elementary school, but not elsewhere."*[37] Ultimately the Commission rejected a territorial solution based on provinces and proposed an alternative model rather than merely *"paper over an unsatisfactory situation"*.[38]

The Legislative Framework

The adoption of the 1969 *Official Languages Act* marks a clear watershed in public policy towards Francophone communities throughout Canada. For the first time, the federal government and gradually, the provinces, took an active role in

---

[36] *Report of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism*, Book 1, The Official Languages (1967), p. xxxv.

[37] Ibid., p. xxxviii.

[38] Hugh R. Innis, *Bilingualism and Biculturalism: An Abridged Version of the Royal Commission Report* (1973), p. 14.

supporting the development and vitality of Francophone communities. However, the broader vision of French and English within Canadian society is more clearly reflected in the text of the 1988 *Official Languages Act*.

Clearly, one of the most important developments from a policy perspective was the adoption of the 1982 *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. Not only did it give constitutional status to the declaration of English and French as the official languages of Canada, but it also guaranteed access to minority language schooling and required that provinces put in place the minority school governance structures. Section 23 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* is undoubtedly one of the most crucial policy initiatives in terms of its potential impact on minority community vitality. The link between schooling and language vitality is one that is well established in the literature on vitality both within Canada and internationally.

Canadian Jurisprudence

Canadian jurisprudence has also reflected a growing sensitivity to language issues and minority rights. As the Supreme Court of Canada noted in R. v. Mercure, *"It can hardly be gainsaid that language is profoundly anchored in the human condition. Not surprisingly, language rights are a well-known species of human rights and should be approached accordingly..."*[39] Similarly, in Société des Acadiens v. Association of Parents the Supreme Court stated, *"Linguistic duality has been a longstanding concern in our nation. Canada is a country with both French and English solidly embedded in its history. The constitutional language protections reflect continued and renewed efforts in the direction of bilingualism. In my view, we must take special care to be faithful to the spirit and purpose of the guarantee of language rights enshrined in the Charter."*[40]

Nowhere is the sensitivity of the courts to minority language vitality more crucial than in the interpretation of minority language education rights. The Supreme Court stated, "*it is worth noting that minority schools themselves provide community centres where the promotion and preservation of minority language culture can occur*".[41] The court noted the link between school governance and community vitality stating:

> *I think it incontrovertible that the health and survival of the minority language and culture can be affected in subtle but important ways by decisions relating*

---

[39] Justice La Forest, Supreme Court of Canada. *R. v. Mercure, 1988.*

[40] Chief Judge Brian Dickson, Supreme Court of Canada, *Société des Acadiens v. Association of Parents, 1986.*

[41] Supreme Court of Canada, Mahé et al. v. Alberta, p. 14.

> *to these issues. To give but one example, most decisions pertaining to curricula clearly have influence on the language and culture of the minority students.*[42]

Numerous authors have noted the important role played by the federal language policy in enhancing the use and status of French within Canada over the last thirty years.

> *The federal linguistic policy has had real success, but only partial success. The institutional capacity of the public service to operate in French is clearly better today than it was in the 1960s. The prestige and use of French throughout Canada have grown, as demonstrated by the enthusiasm of many Anglophone parents for immersion schools. This result is due at least in part to the Official Languages Act and other federal interventions ... The recruitment of a greater number of Francophones in the federal public service has benefited mainly Francophones outside Quebec, who are more bilingual than Quebeckers, and make up approximately 40% of Francophone federal employees.*[43]

Canada is, of course, a highly decentralised federation. Many of the government services and policies that impact most directly the vitality of minority language communities are in areas of provincial jurisdiction. The federal government has traditionally supported the expansion of provincial services through the use of the federal spending power. Education is perhaps the clearest example of federal support of minority services.

This text will not attempt to provide an overview of the wide variety of language policies adopted by provinces within Canada. Each has its unique features and there is considerable variation amongst them. In general, the trend has been towards an expansion of French language services, particularly in the area of education, but elsewhere as well.

The availability of provincial services in French varies considerably from one province to another. Generally, the larger communities have access to a wider variety of services and their rights are better defined in law. The Constitution itself provides a certain common denominator of rights in the area of education; however there remains considerable variability in the implementation of minority education rights from province to province.

---

[42] Supreme Court of Canada, Mahé et al. v. Alberta, p. 22.

[43] José Woehrling, « Convergences et divergences entre les politiques linguistiques du Québec des autorités fédérales et des provinces anglophones: le noeud gordien des relations entre les Québécois francophones et les minorités francophones du Canada », in Conseil de la langue française, *Pour un renforcement de la solidarité entre Francophones au Canada* (Québec: le Conseil, 1995), p. 259.

The Public Debate

Do Francophones outside Quebec have a future? Has Canada's language policy made a difference? Is Canada's language policy worth the cost? These are some of the recurrent questions that have emerged in the public debate within Canada on language policy. Inevitably, issues such as assimilation have been used by all sides in these debates.

Seen from Quebec

The perception that Quebecers have of the situation of Francophones outside Quebec has been conditioned by the evolving perception of themselves. Increasingly, in the wake of the quiet revolution, that self-perception was as Quebecers, rather than French Canadians.

The issue of Quebec's status within the Canadian federation is intimately linked to this debate. As a result, there has been some ambivalence in the attitudes of Francophones in Quebec toward Francophones outside Quebec. Certain Quebec nationalists seem to feel that viable Francophone communities outside Quebec might constitute a permanent familial link and thus cement a pan-Canadian bond. The strongest proponents of independence in Quebec have therefore preferred to portray the weakness of these minority Francophone communities as an example of the failure of Canadian federalism. René Lévesque's reference to Francophones outside Quebec as "dead ducks"; or Yves Beauchemin's comment that they are "des cadavres encore chauds" represent examples of a similar school of thought.

Linda Cardinal suggests that the discourse on Francophones outside Quebec is ultimately very much focused on Quebec issues.

> *Thus, the representation that Quebec gets from Francophones in a minority environment serves it very well. In fact, insofar as one considers that "outside Quebec there's no hope for Francophones," the latter becomes the legitimate representative of la francophonie, its stronghold, its territory. The survival of the French fact will undergo a reaffirmation of territory, which will also coincide with the Québécois nation and the State that it takes over politically.* [44]

However, it should be noted that the dominant opinion in Quebec has always expressed interest and concern for the Francophone minorities. As Gerald Gold suggests:

---

[44] Linda Cardinal, « Identité et dialogue : l'expérience des francophonies canadienne et québécoise », in Conseil de la langue française. *Pour un renforcement de la solidarité entre francophones au Canada* (Québec: le Conseil, 1995), p. 67.

> *In Quebec, where the minorities were of little or no importance to the Referendum debate, the Parti Québécois strategy, as it emerged in ministerial statements and in the White Paper on Sovereignty Association, was to represent the minorities as witnesses to the inadequacy of federalism as a means of preserving French language and culture... Without being integral to the internal discussions of the economics of independence, the minorities were seen by Quebec as part of a North American francophonie to which a French Quebec, the sole French-speaking 'state' on the continent, is morally responsible.*[45]

The continuing paradox of a Francophone Quebec that increasingly defines its interests from a territorial perspective and yet maintains a real and manifest attachment to the Francophone minorities is well illustrated in an editorial by Lise Bissonnette:

> *The political interests of Quebec and of Francophones outside Quebec will perhaps differ for good. However, at all costs we must avoid a recurrence of those distressing episodes in which Quebec dissociates itself and lets its close relations down without the slightest worry of the consequences.*[46]

Recently we have seen moves within Quebec to re-emphasize the linkages between Quebec and Francophone communities outside Quebec. The *Conseil de la langue française* has published a report on the relations between the Francophone communities outside Quebec and inside Quebec. This advice was solicited by the then Minister responsible for the Charter of the French Language, Claude Ryan. The text produced by the Conseil was well received by Francophone communities outside Quebec. It emphasizes the common interest of Quebec Francophones and Francophones outside Quebec in the vitality of the French language everywhere in Canada. The text recognized the leadership role that the federal government has played with regard to Francophone communities and it avoided the pessimism that has often characterized the Québécois analysis of the situation of Francophone communities outside Quebec. This text was the basis of a policy subsequently adopted by the Government of Quebec.

Francophones Minorities—In their own words

Rumours of the demise of minority communities have often been fuelled by the alarmist rhetoric provided by the minorities themselves (e.g. *Le Choc des nombres* published by the *Fédération des jeunes Canadiens français*). Some commentators have attempted to put some of these pessimistic portrayals of the minority situation

---

[45] Gerald L. Gold, "La revendication de nos droits: the Quebec Referendum and Francophone minorities in Canada," *Ethnic and Racial Studies* 7, 1(January 1984).

[46] Lise Bissonnette, « Pour un futur commun », *Le Devoir*, November 26, 1990.

in the perspective of a more complex reality. As President of the FFHQ (now the FCFA), Guy Matte suggested the minority discourse needs to focus on the overall context, as well as the problems:

> *In 20 years we have made tremendous progress as a Francophone community and we have perhaps not celebrated it enough ... the image that we leave ... is that it is not going well, that there are problems, that we are utterly destitute, that we are being assimilated. We leave messages that are part of the truth.*[47]

So why does such a dark vision of the future of Francophone communities in Canada dominate the minority discourse notwithstanding the fact that school and community infrastructures that have been put in place during the past 25 years are having a measurable impact? These have enhanced the status of the French language within a minority community context and resulted in the development of a network of minority language community institutions, the extension of language rights across the country and a dramatic rise in bilingualism among young Anglophones. Yet pessimism remains the hallmark of the minority discourse.

As sociologist Linda Cardinal noted recently in a text published by the *Conseil de la langue française*, *"One can really wonder why Francophones have accepted this representation of themselves. Outside Quebec, focusing solely on deficiencies does not serve the cause of protection of minority rights."*[48]

The realization that the very negativity of the minority discourse could be a barrier to community development is a relatively recent development: Jacqueline Pelletier noted recently that the question of minority survival needs to be framed differently:

> *...there are undertakers who want to bury us alive. Some of them have been in Parliament, in the universities... I call them statistical vultures, kill-joys, obituary-seekers who scrape the bones of Census data to predict the disappearance of our communities. Who tell our youth that they are dying and then wonder why they prefer speaking English ... I do not want to deny the reality of assimilation, but I think ... that asking the question: will Francophone communities outside Quebec survive, is asking the wrong question.*[49]

Stebbins in his study of Franco-Calgarians notes,

---

[47] Guy Matte quoted by Sylvie Lépine, « D'énormes progrès comme communauté francophone », in Le Courrier de la Nouvelle-Écosse, November 7, 1990.

[48] Linda Cardinal, « *Identité et dialogue* », p. 69.

[49] Jacqueline Pelletier, « *Nos mots, à fleur de pays* », Proceedings of ACREF's 2nd National Congress, p. 35.

> *These signs of new strength at the core of the Calgary's French community contrasts with the pessimism I heard from many respondents about the prospects for the relève and by implication, the prospects for the community itself.*[50]

In their analysis of the discourse of Francophone minority associations, Cardinal et al. note:

> *Strongly influenced by reports of political, cultural and economic inequality of French-Canadians by the Commission on Bilingualism and Biculturalism, the discourse associated with Francophone minorities was, at the beginning of the contemporary period, strongly tainted with pessimism... The themes of assimilation, economic equality, of the historic refusal by the majority to grant rights and institutions to the minority will serve as a framework to read the Canadian reality from the point of view of national oppression.*[51]

However, they also note a gradual change in the minority discourse:

> *Canada's Francophone and Acadian communities, for their part, leave behind a victimising notion of minority status to affirm themselves as equal partners with the other majority ...The Francophone and Acadian communities anchor their approach within the changes in the Canadian legal framework; the favourable assessment that they make of the linguistic measures in the Canadian Charter of Rights and Freedoms (1982), particularly Section 23, leads them to believe that from now on they have the means to slow down the long-standing population decrease that afflicts them.*[52]

The change towards a more empowered discourse seems, however, to be limited to the associations. They note that the community at large and the minority language media have retained the pessimistic discourse of the earlier period. Nor is this pessimism entirely absent from the associational discourse.

The negative tone to the minority language discourse is in some ways typical of communities involved in dependency relationships with governments everywhere. Pool has explored the inherent problem associated with subjective assessments in a language regime, *"This problem is an instance of the general principle that telling*

---

[50] Robert A. Stebbins, *The Franco-Calgarians*, p. 118.

[51] Linda Cardinal, Lise Kimpton, Jean Lapointe, Uli Locher and J. Yvon Thériault, *Development of Official Language Communities from the Standpoint of Community - based Associations* (Ottawa: Office of the Commissioner of Official Languages and the Department of the Secretary of State, 1992), p. 10.

[52] Ibid., p. 125.

the truth is not always rational if a policy that affects the teller is going to be based on the teller's disclosure."[53] The tendency to emphasize that the glass is half empty is, in this context, obvious.

In their book *Building Communities from the Inside Out*[54], Kretzman and McKnight look at the same phenomenon in an American context, but its community development focus is equally relevant to minority language community development in Canada. The key to their approach to community development is focusing on strengths rather than weaknesses, assets rather than needs. They argue that communities underestimate their resources and that development must be rooted in the community itself. The negative focus on problems, deficiencies and needs externalizes the solution and breaks down the community's own problem-solving capacity, leaving the communities with the impression that only outside experts/external intervention can help.

The 'needs' focus also creates competition between communities to demonstrate the greatest need in order to gain external funds/assistance. This type of discourse takes the emphasis away from development and places it on mere survival. Since the problem must be worse in order to justify renewed or enhanced funding, this deficiency orientation shapes reality and inflates the problem and ends up demobilizing the community. Since government support often also targets needs, it tends to reward and consequently to reinforce the needs discourse within communities.

The solution according to Kretzman and McKnight is to focus on assets and local strengths to create a strategy for realizing the vision of community development. Some of the recent work undertaken by the Department of Canadian Heritage in the context of Canada/community agreements clearly fits nicely in the approach they are suggesting, for instance:

- focusing on community partnerships (harnessing community assets)
- building and rebuilding relationships (relationship-driven development)
- changing the client/recipient role to that of full contributor in community building
- placing the focus of community development back in the community (internally focused)

---

[53] Jonathan Pool, "The Official Languages Problem," *American Political Science Review*, 85, 2 (June 1991): 499.

[54] Kretzman and McKnight, *Building Communities from the Inside Out* (The Centre for Urban Affairs and Policy Research/Neighbourhood Innovations Network, Northwestern University, 1995).

- community-based problem solving
- recognizing interdependence within the community

Churchill and Kaprielian-Churchill note the need to have a balanced discourse that both recognizes the real challenge which assimilation represents for Francophones outside Quebec and the desire to generate a sense of urgency regarding these needs, while at the same time recognizing progress and evidence of the positive evolution of the situation.

> *Francophones are generally very aware of demographic analyses that seem to predict their disappearance as a language group...It would be unfortunate if, by using negative indicators to support their demands for better services in French, Francophones were to succeed in convincing public opinion (and perhaps themselves) that the political actions taken to raise the status of French have had no results.*[55]

Anglophones Outside Quebec

Among the Anglophone majority, the subject of the presence and future of Francophones outside Quebec is often invoked as a critique of Canada's official languages policy. That is to say the size of Francophone communities is used to suggest the policy has either failed or is unnecessary. These analyses focus on the proportion Francophones represent in given a population or the declining use of French as the language used most often at home. Typical examples of this type of analysis include the following text by economist John Richards, who writes:

> *...consider the fate of the Francophone minority outside Quebec over the past two decades. Since 1971 the Canadian census has posed questions about maternal language (the language first used in one's family of origin) and language of use (the language most often used at home). If the number using French is smaller than the number who learned it as their first language, linguistic assimilation is taking place. ...twenty years of official bilingualism have not reversed assimilation...The conclusion is inescapable: outside Quebec and the bilingual belts of Acadia and Eastern Ontario, French is like other minority languages. Among the next generation, it cannot compete in the school yards with the advantages of English.*[56]

---

[55] Stacy Churchill and Isabel Kaprielian-Churchill, *Facing Pluralism, The Future of Francophone and Acadian Communities in a Pluralistic Society* (Ottawa: Fédération des commmunautés francophones et acadienne du Canada, 1991), pp. 46-49.

[56] John Richards, "Language Matters - What Anglophone Canadians should learn from the PQ," in *Opinion Canada* (Council for Canadian Unity, 1995), p. 3.

Kenneth McRoberts arrives at a similarly bleak assessment of both the official language policy and the likelihood of survival of Francophone minority communities.

> *In sum, the dream of a truly bilingual Canada, which mobilized a good many English-Canadian intellectuals in the 1960's, has effectively died as Canadian society has continued inexorably its movement toward twinned unilingualism, with Francophone dominance of Quebec and Anglophone dominance of nine other provinces, broken only by a bilingual belt in parts of Ontario and New Brunswick that border on Quebec....To a very real degree, these assimilationist pressures on the Francophone minorities are simply beyond the range of governmental action.*[57]

The common thread of pessimism that dominants much, though not all, of the public debate regarding the future of Francophones communities outside Quebec appears rooted in very different sources. The minorities themselves use this discourse as a call to action, as proof that more must be done. In Quebec it appears to be used more as a cautionary tale. Anglophone scholars from outside seem to feel that a simpler country, one characterized by territorial unilingualism, might be easier to govern.

The Rate of Assimilation

In the realm of political debate words are not only words, they are also ideas. As a result, the semantics of the debate need to be scrutinized carefully to ensure that its' implicit assumptions are fully understood. One of the more interesting examples of this is the use of the phrase "rate of assimilation". It is one of the more ubiquitous phrases in the language debate.

The phrase "rate of assimilation" is often used without any clear definition or source, though Statistics Canada is also occasionally given as its source, particularly when the "rate of assimilation" is expressed in terms of Census data. Implicit is the idea that assimilation is a simple, precise and clearly definable phenomenon. In fact, Statistics Canada publications avoid the phrase, and the agency has never endorsed an official definition of assimilation.

We know that the patterns of language use within Canadian society are often complex. Moreover, the coexistence of one or more languages is an intrinsic part of the reality of any minority community. As a result, definitions of language communities are not and cannot be expected to be water-tight. For instance, many Canadians give multiple responses to the Census questionnaire. Many Canadians

---

[57] Kenneth McRoberts, "The Reading Edge," in *The Globe and Mail*, March 1990.

report more than one mother tongue or home language, and this is particularly frequent in exogamous or mixed families.

The data on the percentage of people with a given mother tongue who speak another language most often in the home is often referred to as the rate of assimilation.[58] Statistics Canada, the source of this data, refers to this as language transfer or language shift or, when looking at those who have the same home language and mother tongue, language continuity. This data measures language shift during a lifetime. There are, of course, other ways of looking at this issue; for instance, one can look at intergenerational data.

There are a number of problems associated with this definition of the rate of assimilation. First, the home language/mother tongue ratio is a cumulative indicator, not a time sensitive-rate. The rate of inflation, unemployment or economic growth are all annual rates. At a 36% per year rate the Francophone communities outside Quebec would have long since disappeared. The so-called rate of assimilation reflects the total transfers in the minority population, not the transfer per year or the change between two censuses. However, the use of this data generally leaves the public with the misleading impression that these communities are melting like ice cubes in the sun.

This data also tends to underestimate the use of minority languages because the home language data reflect only the language most often spoken. Two or more languages may well co-exist within a home. In fact, this is often the case in mixed families. Moreover, the language may be present in non-spoken areas (TV, radio, reading). The French phrase "*langue d'usage*" is even less nuanced and reinforces the impression that it is the sole language used when it is merely the language spoken most often in the home. For this reason, Statistics Canada publications prefer to describe it as "*langue parlée à la maison*".

Moreover, the fact the data is limited to the use of languages in the home is often not made clear in many publications. Home language data can tell us nothing about the fact that French may very well be used outside the home, for instance at work, in the school, with family or friends. In mixed families it is not uncommon for children to be sent to a minority language school in order to reinforce their mastery of the French language. Under these circumstances, schools serve as a counter-weight to the home language environment.

Finally, it is worth recalling that the vast majority of these so-called assimilated Francophones are still able to speak French. In fact, 97% of those reporting French as their sole mother tongue in the Census are able to speak French. This figure drops to 96% when multiple responses are considered.

---

[58] Twenty years ago the data generally used to define the "rate of assimilation" was the ethnic origin versus mother tongue comparison. While still occasionally seen, this data is now much less frequently used.

Trends and Analysis

The Census of Canada

The Census of Canada is no doubt the single best source of data on the vitality of the French-speaking communities outside Quebec. The long form of the Census, which is filled out by one in five households, asks three questions pertaining to official languages. Various other statistics, such as language continuity and transfer rates, are derived from these data. The 1996 Census asked the following three language questions:

Figure 1[59]

LANGUAGE Can this person speak English or French well enough to conduct a conversation? *Mark one circle only.*	❍ English only ❍ French only ❍ Both English and French ❍ Neither English nor French
What language does this person speak **most often** at home?	❍ English ❍ French Other – Specify
What is the language that this person **first learned** at home in childhood and **still understands**? *If this person no longer understands the first language learned indicate the second language learned.*	❍ English ❍ French Other – Specify

Basic Data

The number of Francophones outside Quebec increased by 44,000 or 4.7% in the period from 1971 to 1996. There are just under one million Francophones outside

[59] Statistics Canada, Census of Canada 1996.

Quebec. The use of French as the language used most often within the home has, however, declined by 57,000 in the same twenty-five year period.

While the number of mother tongue Francophones has increased, this increase has not kept pace with the increase in the non-Francophone population. As a result, the percentage of mother tongue Francophones has declined consistently over the past forty-five years.

The rate of growth in Francophone communities outside Quebec between 1951 and 1996 was 34%. While the overall number of Francophones remained essentially stable between 1991 and 1996, diminishing by only 0.6%, the rate of growth varied considerably from one province to another. For instance, the number of Francophones declined by 14.8% in Newfoundland, however the rate of growth in the Yukon was 29.6%.

Table 1

Francophones outside Quebec

	Number	Percentage of Total Population
Mother Tongue		
1951	721,820	7.3
1961	853,462	6.6
1971	926,400	6.0
1981	923,605	5.2
1991	976,415	4.8
1996	970,190	4.5
Home Language		
1971	675,925	4.3
1981	666,785	3.8
1991	636,640	3.2
1996	618,526	2.9

Source: Brian Harrison and Louise Marmen, *Focus on Canada: Languages in Canada* Catalogue No. 96-313E, Statistics Canada and Prentice Hall Canada, 1994 and Census of Canada, 1996.

The situation of the French language and the Francophone communities varies considerably from one province to another, or indeed even within certain provinces. For instance, the vast majority of Francophones in New Brunswick are concentrated in areas where they in fact constitute the majority. This is rarely the case outside of New Brunswick, although there are significant local concentrations of Francophones in areas such as Vanier in Ontario or St. Boniface in Manitoba. With the exception of New Brunswick, the population of mother tongue Francophones

represents less than five percent of the population in all provinces outside Quebec.

Although it constitutes only 4.7 percent of the total Ontario population, the number of Francophones in that province is considerable—just under half a million. Throughout Canada Francophone minorities tend to be concentrated in certain regions within each province. As a result, even though Francophones represent only 4.7 percent of the population outside Quebec, most Francophones outside Quebec live in regions with above-average concentrations of Francophones. For instance, in 1991 seventy-one percent of Francophone youth (0 to 25) lived in areas where French speakers represent 10% or more of the population, 27% lived in census divisions where French-speakers were in the majority. [60]

Table 2

French Language Profile by Province and Territory, 1996

Province/Territory	Mother Tongue	Home Language	Knowledge of French
Newfoundland	2,433 (0.4%)	1,018 (0.2%)	3.9%
Prince Edward Island	5,715 (4.3%)	3,045 (2.3%)	11.1%
Nova Scotia	36,308 (4.0%)	20,710 (2.3%)	9.5%
New Brunswick	242,408 (33.2%)	222,454 (30.5%)	42.6%
Ontario	499,687 (4,7%)	306,788 (2.9%)	12.0%
Manitoba	49,108 (4.5%)	23,136 (2.1%)	9.5%
Saskatchewan	19,896 (2.0%)	5,829 (0.6%)	5.2%
Alberta	55,293 (2.1%)	17,817 (0.7%)	6.7%
British Columbia	56,755 (1.5%)	16,582 (0.4%)	6.8%
Yukon	1,173 (3.8%)	543 (1.8%)	10.6%
Northwest Territories	1,416 (2.2%)	605 (0.9%)	6.4%

Source: Census of Canada, 1996.

[60] Brian Harrison, *Youth in Official Language Minorities 1971-1991* (Statistics Canada Catalogue N° 91-545-XPE, 1996), p. 9.

Knowledge of French within Canada

Knowledge of French also varies considerably across the country, from a high of 43% in New Brunswick to a low of 4% in Newfoundland. In recent years knowledge of French has been increasing across the country. This increase is primarily associated with the rise of bilingualism among Anglophones.

For the purpose of this publication, bilingualism will be defined as the ability to conduct a conversation in both English and French. This definition is consistent with the census questionnaire. Some of the literature questions the relevance of this level of second language ability.

Language skills should not be thought of as something you have or don't have, but rather as a skill that the individual masters more or less. They are a continuum. The question of how many people are bilingual presupposes that this is a black and white issue. In fact, most of the population probably fall in that grey area between total unilingualism and perfect bilingualism, both extremities being no doubt quite rare.

As the B & B Commission noted:

> *One of the greatest obstacles to understanding the nature of bilingualism...is the still commonly-held notion that, to be bilingual, a person must have an equal command of two languages. In fact, this phenomenon is so distinct as to have a special name, 'equilingualism'.*[61]

Naturally, the impact of higher levels of sophistication of language use must be considered significant, though there is little reliable data in this area.

Table 3

Knowledge of French outside Quebec

Year	French Only	French and English	Total	Percentage
1951	207,570	689,317	896,887	9.0
1961	235,016	892,294	1,127,310	8.7
1971	211,240	1,236,365	1,447,605	9.3
1981	160,640	1,616,855	1,777,495	10.0
1991	151,370	1,985,670	2,137,040	10.6
1996	127,375	2,180,715	2,308,090	10.7

Source: Harrison Brian and Louise Marmen, op. cit. and Census of Canada, 1996.

[61] *Report of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism*, Book 1, The Official Languages, p. 6.

Over the past forty-five years there has been a more than twofold increase in the number of persons able to speak French outside Quebec. The proportion has also steadily increased, though more modestly. While part of this increase is due to the increase in the number of Francophones, the bulk is attributable to the increase in bilingualism among Anglophones. Given the recent increase in the level of bilingualism among young Anglophones, primarily associated with the French immersion phenomenon, this trend is likely to continue for the foreseeable future.

Some might question the relevance of the level of bilingualism of Anglophones to the vitality of Francophone communities outside Quebec. The 1991 Census data clearly demonstrated that in exogamous families, the bilingualism of the Anglophone spouse is a crucial variable, perhaps the crucial variable. In those families with children between the ages of 5 and 14 years old where the mother was French and the father spoke no French, 60% of the children did not speak French and only 40% spoke French. Fully 85% of these children did not have French as a mother tongue.

However, in those exogamous families where the Anglophone father could speak French, 78% spoke French and only 22% of the children were unable to speak French. Moreover, a majority (51%) had French as a mother tongue.[62] Within exogamous families, the bilingualism of the Anglophone spouse appears to be a highly significant factor in ensuring or inhibiting knowledge of French and its transmission as a mother tongue. This suggests that the rising bilingualism of Anglophones within Canadian society may play an important role in strengthening minority language community vitality. While some studies suggest that bilingual Anglophones do not use their French often, the passive ability alone may have a significant impact in facilitating the use of French within an exogamous family.

As Landry and Allard note in their research on the children in exogamous families, there are successful strategies which exist to counter the dominance of English:

> *Exogamy is often considered the scourge of Francophone communities. However, as we have seen, many exogamous families have taken steps to assure the development of an additive bilingualism among their children through the Francophone parent's use of French and the choice of French language schooling. The contact between two languages and cultures does not necessarily lead to a relationship of dominance of one culture over the other.*[63]

---

[62] Réjean Lachapelle, "Exogamy in Francophone Populations in a Minority Situation: Factors, Change and Consequence," Proceedings of the National Mini-colloquium on Exogamy and Reception Structures for Francophone Immigrants (Ottawa: Office of the Commissioner of Official Languages, 1994), pp. 13-14.

[63] Rodrigue Landry and Réal Allard, « L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire », *Revue des sciences de l'éducation*, XXIII, 3 (1997): 588.

Table 4

Impact of the Bilingualism of the Father on the Degree of Francization of Children (5-14) in Exogamous Families (Canada minus Quebec)

Anglo. father's knowledge of French	Child speaks only English	Bilingual child, French not a mother tongue	Bilingual child/two mother tongues	Bilingual child/ French mother tongue	Child speaks only French	Total
Father speaks no French	60%	25%	3%	11%	0%	100%
Father speaks English & French	22%	27%	6%	40%	5%	100%

Source: Census of Canada, 1991

There are, no doubt, several indicators of the utility of French. For instance, the acquisition of French as a second language by non-Francophones is a widely recognized indicator of utility, in as much as acquiring a second language generally requires a substantial investment of time and energy. Similarly, the use of a language in the workplace may also be an indicator of utility. The 1986 General Social Survey indicated that some 64% of Francophones used French at work and 36% used French most often.[64]

Language Continuity and Transfers

Language shift and continuity are useful indicators of the relative strength of a language. They measure the degree to which a given mother tongue population continues to use this language most often in the home context during the course of a lifetime. The shift away from the mother tongue generally rises during early adulthood and there is little change after 35 years of age. As a result, the aging of the population can be expected to contribute to language shift.

Language shift is also generally associated with exogamous families. The reason is fairly straightforward. The level of (English/French) bilingualism of Anglophones

[64] General Social Survey of 1986, as cited in Brian Harrison and Louise Marmen, *Focus on Canada : Languages in Canada* (Scarborough, Ont.: Statistics Canada and Prentice Hall Canada, 1994).

outside Quebec is 6.9%, while the level of bilingualism among Francophones outside Quebec is 83.8%. Given the disequilibrium in the level of bilingualism, the choice of English as language used most often would seem inevitable. It should be remembered, however, that the language most often used in the home may very well not be the only language used in the home.

High levels of language shift are generally associated with lower concentrations of Francophones. New Brunswick, which has the highest concentration of Francophones, has the highest rate of language continuity, while provinces where Francophones represent a smaller proportion of the population have a lower level of language continuity. Essentially, the same correlation is found between the proportion of the population and the rate of exogamy.

Numerous observers have made the point that there exists a strong linkage between exogamy and assimilation.

> *We can conclude that exogamy is one of the causes of assimilation, but we cannot determine precisely the weight of exogamy among the factors that account for the process of assimilation.*[65]

---

[65] Roger Bernard, "Issues in Exogamy," Proceedings of the National Mini-colloquium on Exogamy and Reception Structure for Francophones Immigrants (Ottawa: Office of the Commissioner of Official Languages, 1994), p. 7.

Table 5

French Mother Tongue, Exogamy and Language Continuity by Province and Territory, 1996

Province/Territory	%	Exogamy (%)	LCI*
New Brunswick	33.2	15	0.92
Ontario	4.7	45	0.61
Manitoba	4.5	50	0.47
Prince Edward Island	4.3	51	0.53
Nova Scotia	4.0	48	0.57
Yukon	3.8	65	0.46
Northwest Territories	2.2	70	0.43
Alberta	2.1	64	0.32
Saskatchewan	2.0	60	0.29
British Columbia	1.5	72	0.29
Newfoundland	0.4	67	0.42
Canada Less Quebec	4.5	42	0.64

*Language Continuity Index - This represents the relationship between the number of persons speaking French most often at home and the number of persons for whom French is the mother tongue. A continuity index of less than 1 means that French registers more losses than gains in its exchanges with other languages.
Source: Census of Canada, 1996

Research can identify the effect of rising exogamy on assimilation and point to the fact that exogamy is the crucial factor driving the level of language shift. While there has been a strengthening of the use of French in both exogamous and endogamous families, the large increase in the number of exogamous families tends to drive up the rate of language shift from French to English.

> *Elsewhere in Canada, the transmission of French has had a tendency to diminish since the end of the 1950s ...This evolution is due to the increase of exogamy, because one observes rather an improvement in the transmission of French when one holds constant the distribution of fathers based on their mother tongue.*[66]

[66] Réjean Lachapelle, *Nouveaux indicateurs de transfert de langue : validation et application* (Mai 1987), p. 15. Unpublished.

Language transfer in Francophone communities outside Quebec appears to be very sensitive to life cycle factors. Consequently, it is important to be able to isolate changes that are attributable to the aging population.

> *Anglicization is a process that begins at infancy, continues during adolescence, takes on magnitude at the start of adult life when men and women enter the work force, leave their original home environment and get married or live as couples.*[67]

Table 6

Language Continuity Index - French

Province/Territory	1971	1981	1991	1996
Newfoundland	0.63	0.72	0.47	0.42
Prince Edward Island	0.60	0.64	0.53	0.53
Nova Scotia	0.69	0.69	0.59	0.57
New Brunswick	0.92	0.93	0.93	0.92
Ontario	0.73	0.72	0.63	0.61
Manitoba	0.65	0.60	0.49	0.47
Saskatchewan	0.50	0.41	0.33	0.29
Alberta	0.49	0.49	0.36	0.32
British Columbia	0.30	0.35	0.28	0.29
Yukon	0.30	0.45	0.43	0.46
Northwest Territories	0.50	0.51	0.47	0.43
Canada less Quebec	0.73	0.72	0.65	0.64

Source: Censuses of Canada, 1971, 1981, 1991 and 1996.

Language continuity and shift are strongly correlated with life cycle changes in the population. Younger age groups have the highest rate of language continuity, 75% or higher. The drop in linguistic continuity is particularly pronounced in the 20 to 24 and the 25 to 29 age groups. This is generally the period in life when people marry and enter the workforce, which is believed to contribute significantly to language shift. The decline in language continuity is less pronounced in the 30 to 64 age groups, where it tends to stabilize just under 60%. The language continuity rises again in the 65 + age groups.

Within the 1971 and 1996 populations the pattern of language shift is relatively similar. The most significant change between the two Census periods is the rise in language continuity in the younger age groups. Comparison of the 1971 and 1996

---

[67] Réjean Lachapelle, *La politique des langues officielles et la situation du français hors Québec* (Avril 1991), p. 4. Unpublished.

Census data shows that among Francophones in the 0 to 9 age group, the tendency to shift to English (French mother tongue to English home language) has declined over the past twenty-five years. This is notable since the tendency to shift to English has increased overall within the Francophone community and is likely a direct consequence of the effort to promote Francophone minority education and increasing bilingualism in the non-Francophone population.

The twenty-five year comparison also shows remarkable stability in the 10 to 44 age groups. The language continuity rate declined slightly in these age groups. In all cases the rate of decline was well below the decline experienced by the overall Francophone community.

The language continuity decline between 1971 and 1996 is particularly significant in the older age groups. All the age groups over 50 have an above average decline in language continuity. This decline in the language continuity in these age groups is not one that had been previously identified and no doubt merits further exploration. The spread between the earlier age groups and the older age groups seems to have widened in the twenty-five year period. In terms of language continuity three distinct patterns emerge, rising continuity in youth (0 to 9), stability in the 15 to 44 age groups and steep decline in the 45 + age groups.

When looking at this population it is useful to remember that the Francophone population has experienced the impact of the baby boom generation. In 1971, 45.9% of Francophones outside Quebec were under 25 years of age. In 1996, the proportion under the age of 25 had declined to just 25.7%. Since this aging of the population has a considerable impact on language transfer, it is necessary to understand the age group specific trends as well as the evolution of language continuity in the overall population.

Table 7

Language Continuity Index - French /Age Groups			
Canada Less Quebec	**1971**	**1996**	**% Change**
Total	0.74	0.64	-13.8
AGE 0 - 4	0.90	0.92	+ 1.9
AGE 5 - 9	0.87	0.90	+3.2
AGE 10 - 14	0.84	0.83	-1.5
AGE 15 - 19	0.81	0.77	-4.3
AGE 20 - 24	0.69	0.68	-1.5
AGE 25 - 29	0.64	0.60	-5.6
AGE 30 - 34	0.63	0.59	-6.2
AGE 35 - 39	0.61	0.59	-4.0
AGE 40 - 44	0.62	0.57	-7.6
AGE 45 - 49	0.63	0.55	-12.5
AGE 50 - 54	0.64	0.55	-13.8
AGE 55 - 59	0.67	0.55	-17.4
AGE 60 - 64	0.70	0.56	-19.7
AGE 65 +	0.74	0.60	-18.9

Source: Censuses of Canada, 1971 and 1996.

Inter-generational Transmission of French as a Mother Tongue

The focus on the language transfer has tended to obscure a significant reinforcement of the French language both in endogamous and even more dramatically in exogamous families. Looking at the transmission of French as a mother tongue in families with children under the age of 25, we can see that its transmission has slightly increased in families where both parents are Francophone. The level of intergenerational transmission was already relatively high in endogamous families in 1971.

Table 8

French Mother Tongue Families (Both Parents)
Mother Tongue of Youth

0 - 24 Age Group	French*	English	Other	Total
1991	92.2%	7.7%	0.1%	100%
1971	90.6%	9.3%	0.1%	100%

0 - 4 Age Group	French*	English	Other	Total
1991	95.3%	4.7%	0.0%	100%
1971	92.7%	7.2%	0.1%	100%

*Including those reporting both English and French
Source : Censuses of Canada, 1971 and 1991.

More surprising is the increase in intergenerational transmission in mixed families. In 1971, exogamy almost always resulted in the non-transmission of French as a mother tongue. By 1991 we note a marked increase in intergenerational transmission. This is true both with the broader sample of all families with children under twenty-five and within the 0 to 4 age group sample. The 0 to 4 sample can in a sense be used as a leading indicator. Mother tongue is acquired at this age and the 0 to 4 sample confirms the trend of a strengthening of the French language seen in the 1971 to 1991 comparison.

Both the strengthening of the French language as a language of use in the home among Francophones under the age of 10 and the enhanced transmission of French as a mother tongue confirm a general strengthening of the French language within the home. This strengthening is easily obscured by other trends such as the rising levels of exogamy and has therefore gone largely unnoticed.

Table 9

Mixed Families (Francophone Mother/Non-Francophone Father)
Mother Tongue of Youth

0 - 24 age group	French*	English	Other	Total
1991	24.0%	74.3%	1.4%	100%
1971	10.6%	86.6%	1.8%	100%

0 - 4 age group	French*	English	Other	Total
1991	30.4%	68.0%	0.0%	100%
1971	13.4%	84.3%	2.2%	100%

*Including those reporting both English and French
Source : Brian Harrison, *Youth in Official Language Minorities 1971-1991*, Statistics Canada Catalogue N°. 91-545-XPE, 1996.

The Impact of Immigration

The importance of immigration as a factor in explaining the relative decline of the proportion of Francophones outside Quebec is easy to demonstrate. Within the Canadian population as a whole in 1996, those born outside the country (immigrants and non-permanent residents) represented 17.4 percent of the population, while within the Francophone community outside Quebec they represent less than four percent of the population.

The vast majority of immigrants to Canada, 79.6% of those who immigrated to Canada between 1991 and 1996, have a non-official language as a mother tongue.[68] Both immigration and interprovincial migration have been relatively minor factors in the overall size and growth of the Francophone communities outside Quebec.

The largest part of the decline in the proportion of Francophones in the population outside Quebec is accounted for by immigration and the declining fertility rate (a North American wide phenomenon) and consequently tells us little or nothing about the assimilation and vitality of Francophone communities themselves. Moreover, since neither of these factors is intended to be influenced by language policy, the declining proportion of Francophones also tells us little about the effectiveness of language policy.

[68] Census of Canada, 1991 and 1996.

However, the concentration of Francophones may have implications for the potential status and utility of French within Canadian society. The evidence for a resulting decline in the status and use of French is thus far not very persuasive. It is easy to doubt that the concentration of minority Francophones is the sole factor influencing the use and status of French. Other factors, such as government policy, second language use, institutional control and completeness have traditionally been invoked as important considerations in the literature on this subject.

Interprovincial Migration

If immigration patterns have contributed only slightly to the growth of Francophone communities outside Quebec, the same can be said of interprovincial migration. Over the period from 1966 to 1991 the net migration of Francophones from Quebec to other parts of the country contributed some 43,300 to the Francophone population outside Quebec. However, this pattern seems to have reversed itself in the 1986 to 1991 period and in fact 5,200 more Francophones migrated to Quebec from other parts of the country. It is too early to tell whether this represents a permanent shift in the pattern of interprovincial migration.

Though the net numbers of Francophones coming from Quebec to the rest of the country are relatively small, it is worth noting that there is a significant mobility between Quebec and Francophone communities elsewhere in Canada. Between 1966 and 1991 some 221,800 Francophones moved from Quebec to other provinces and territories and some 178,550 Francophones migrated to Quebec from the rest of the country. Interprovincial migration is, however, a more important factor in Alberta and British Columbia.

Table 10

Francophone Interprovincial Migration between Quebec and other Provinces/Territories

Period	From Quebec to Other Provinces	To Quebec from other Provinces	Net Migration
1966 / 1971	46,900	33,400	13,550
1971 / 1976	41,300	37,200	4,100
1976 / 1981	49,900	31,900	18,000
1981 / 1986	45,900	33,000	12,900
1986 / 1991	37,800	43,000	-5,200
Total	221,800	178,500	43,300

Source : Harrison and Marmen, op. cit.

The Fertility Rate

Another important factor in the decline in the proportion of Francophones is the decline in the fertility rate. The rate of fertility has dropped from 4.95 children per women in 1956-61 period to 1.56 in the 1986-91 period. Naturally, this raises questions about the long term viability of Francophone communities outside Quebec.

This rate is lower than the 1.69 average for all language groups outside Quebec, but higher than 1.49 fertility rate for Francophones in Quebec in the 1986-91 period. While this drop has been reflected in all language communities in the post-war period, the significantly higher rates of fertility historically experienced by Francophones outside Quebec has contributed in no small way to the growth of these communities.

As a result of immigration, the drop in fertility has had a relatively greater impact on the number of Francophone youth than on the number of non-Francophone youth. Outside Quebec the Francophone youth population declined by 35% in the 1971 to 1991 period, while the non-Francophone youth population declined by only one percent.

Table 11

Fertility Rate
French Mother Tongue - Canada less Quebec

Period	Fertility Rate
1956-1961	4.95
1961-1966	4.34
1966-1971	2.87
1971-1976	2.12
1976-1981	1.76
1981-1986	1.60
1986-1991	1.56

Source: Harrison and Marmen, op.cit.

Youth

The youth cohort is one of the most interesting to look at for several reasons. Not only do its trends foreshadow the future shape of the Francophone communities, but this is also the place where we are most likely to detect the impact of language policies put in place some twenty-five years ago. Harrison's analysis of the minority language youth provides a rich source of data on the current situation of Francophone youth outside Quebec, as well as the evolution of their situation over a twenty-year period.[69]

We have already discussed the decline in the rate of language transfer in the 0 - 9 age groups. Another area of significant evolution is that of education. Francophones have traditionally had lower levels of educational attainment. In the younger age groups, the disparity between Francophone and non-Francophone has largely disappeared. School drop-out rates among Francophones outside Quebec in the 15 to 17 age group has dropped from 24% in 1981 to 11% in 1991. School drop-out rates in the 18 to 24 age group has dropped from 72% in 1981 to 54% in 1991. In 1991, 53% of Francophones outside Quebec between 25 to 34, a group which for the most part has completed their education, either had a university degree or some other post-secondary education. Only 4% had less than grade nine, down from 31% in 1971.

In the 20 to 24 age group, the proportion of Francophones outside Quebec with a university degree is actually higher than in the non-Francophone population outside Quebec. The proportion of Francophones with a university degree has gone from 3.9% in 1971 to 10.8% in 1991. The Francophone rate has caught up with and is

[69] Brian Harrison, *Youth in Official Language Minorities*, op.cit..

now virtually identical to the non-Francophone rate of 11.1%. In 1991, the unemployment rate among Francophone youth was identical or lower than the non-Francophone rate in every province except New Brunswick and Prince Edward Island.

Key Demographic Trends—Highlights

- A decline in the overall proportion of Francophones outside Quebec due primarily to low fertility rates and immigration
- The number of Francophones outside Quebec remains essentially stable
- In the wake of the baby boom, there are fewer Francophone youth
- A rise in language transfer from French (mother tongue) to English (home language used most often) in the minority community
- Decline in language transfer among young Francophones (under 10 years old)
- Increase in the proportion of exogamous families
- An increase in the rate of intergenerational transmission of the minority mother tongue
- An increase in the number of people speaking French as a first and second language within Canada

Conclusion

Survival is not a goal
René-Daniel Dubois

The use of language in any society is both complex and subtle. In societies where several languages co-exist the patterns of language use can vary considerably. It is therefore not surprising that no general theory of language vitality has emerged. Research in this area is only now beginning to shed light on these complex social phenomena. The data on Francophone minorities outside Quebec suggests many paths that merit further exploration and the need for fine tuning of various theories of community vitality. As always, a review of the data available raises many questions that cannot be answered or can be answered only partially with existing data.

The title of this text is Francophone Minorities: Assimilation and Community Vitality. Some might argue the text should read assimilation or community vitality. The evidence, however, suggests that both exist and indeed co-exist. The challenge that assimilation represents to any minority community is real and probably permanent. Just as we speak of a sustainable rate of development, perhaps we should be asking ourselves what is the rate of assimilation compatible with a sustainable minority community. While community development is necessarily a work in progress, there are unmistakable signs of progress. As Angéline Martel noted in a recent interview, *"When one compares the situation of Francophone and Acadian communities with that of twenty years ago, one finds that enormous progress has been made."*[70]

Many past analyses of Francophone communities outside Quebec have looked only at the proportion these communities represent in the total population. While this is a good indicator of the impact of immigration on Canadian society in the last quarter century, it is a very poor indicator of assimilation of Francophone communities. In fact, the last Census also showed a decline in the proportion of Anglophones in Canada, yet no one attributes this decline to assimilation. From 1971 to 1996, the number of Francophones outside Quebec has increased by 44,000 or 4.7% percent. Today there are one million Francophones outside Quebec—an important segment of the Canadian population in anybody's language.

The increase in the propensity of mother tongue Francophones to transfer to another language at home has increased over the last twenty-five years. This increase is associated with the aging of the Francophone population and the increase in

---

[70] Angéline Martel, in *Bulletin du Conseil de la langue Française*, 12, 1 (janvier 1995).

exogamy. Both represent important challenges for the future of these communities. However, this is not the whole picture.

Leading indicators of minority community vitality allow us to present a more complete portrait of the current health and future prospects of these communities. Recent Census data shows a significant increase in the intergenerational transmission of French outside Quebec, significantly, even in mixed (English/French) families. Why is it important to know what is happening to the next generation in these mixed families? Given the rate of exogamy, this is a crucial leading indicator for the future of Francophone communities.

Moreover, Census results show that among young Francophones the tendency to shift to English declined in the period from 1971 to 1996. Will the strength of the French language shown in the early youth cohort persist into early adulthood? This is a question that only time will allow us to answer.

These data strongly suggests that the schools and community infrastructure that have been put in place during the past 25 years are having a measurable impact. These initiatives have enhanced the status of the French language within a minority community context and within Canadian society as a whole.

However, the debate about the vitality of these communities cannot and should not be reduced to mere numbers. The vitality of any community is reflected by its spirit, determination and sense of identity, not merely by numbers.

The objective of this text is not to pass a verdict on the future of these communities, but to attempt to bring into focus the real and considerable challenges facing them. The answers to many questions continue to elude us in part. This overview of theory and demographic data, while suggestive, is necessarily incomplete—our understanding of these issues must continue to evolve.

About the Author

Michael O'Keefe has a Joint Honours B.A. in History and Political Science from McGill University and an M.A. in Public Policy and Public Administration from Concordia University. He joined the Public Service of Canada in 1988 as a policy analyst with the Office of the Commissioner of Official Languages. In 1991, he became Chief, Policy Development and Planning in the Promotion of Official Languages Program of the Department of the Secretary of State. He is currently Manager, Policy and Research in the Official Languages Support Programs of the Department of Canadian Heritage.

Acknowledgements

A number of people have commented on the text and assisted me in preparing this publication. I would like to thank in particular Réjean Lachapelle and Brian Harrison of Statistics Canada for their comments and assistance with the data. Within the Department of Canadian Heritage I have benefited from numerous and insightful comments from Pierre Gaudet and Yvan Déry as well as the assistance of Barbara Neve and Sylvie Lapointe. I would also like to thank Rodrigue Landry for his useful suggestions and for having accepted to write the preface to this publication. Naturally, I remain solely responsible for the final text.

Appendix A : The Canadian Charter of Rights and Freedoms

Official Languages of Canada

16. (1) English and French are the official languages of Canada and have equality of status and equal rights and privileges as to their use in all institutions of the Parliament and government of Canada. (2) English and French are the official languages of New Brunswick and have equality of status and equal rights and privileges as to their use in all institutions of the legislature and government of New Brunswick. (3) Nothing in this Charter limits the authority of Parliament or a legislature to advance the equality of status or use of English and French.

(1)1) The English linguistic community and the French linguistic community in New Brunswick have equal status and equal rights and privileges, including the right to distinct educational institutions and such distinct cultural institutions as are necessary for the preservation and promotion of those communities. 2) The role of the legislature and government of New Brunswick to preserve and promote the status, rights and privileges referred to in subsection 1 is affirmed.

17. (1) Everyone has the right to use English or French in any debates and other proceedings of Parliament. (2) Everyone has the right to use English or French in any debates and other proceedings of the legislature of New Brunswick.

18. (1) The statutes, records and journals of Parliament shall be printed and published in English and French and both language versions are equally authoritative. (2) The statutes, records and journals of the legislature of New Brunswick shall be printed and published in English and French and both language versions are equally authoritative.

19. (1) Either English or French may be used by any person in, or in any pleading in or process issuing from, any court established by Parliament. (2) Either English or French may be used by any person in, or in any pleading in or process issuing from, any court of New Brunswick.

20. (1) Any member of the public in Canada has the right to communicate with, and to receive available services from, any head or central office of an institution of the Parliament or government of Canada in English or French, and has the same right with respect to any other office of any such institution where **a)** there is a significant demand for communications with and services from that office in such language; or **b)** due to the nature of the office, it is reasonable that communications with and services from that office be available in both English and French. (2) Any member of the public in New Brunswick has the right to communicate with, and to receive available services from, any office of an institution of the legislature or government of New Brunswick in English or French.

21. Nothing in sections **16** to **20** abrogates or derogates from any right, privilege or obligation with respect to the English and French languages, or either of them, that exists or is continued by virtue of any other provision of the Constitution of Canada.

22. Nothing in section 16 to 20 abrogates or derogates from any legal or customary right or privilege acquired or enjoyed either before or after the coming into force of this Charter with respect to any language that is not English or French.

Minority Language Educational Rights

23. (1) Citizens of Canada **a)** whose first language learned and still understood is that of the English or French linguistic minority population of the province in which they reside, or **b)** who have received their primary school instruction in Canada in English or French and reside in a province where the language in which they received that instruction is the language of the English or French linguistic minority population of the province, have the right to have their children receive primary and secondary school instruction in that language in that province. (2) Citizens of Canada of whom any child has received or is receiving primary or secondary school instruction in English or French in Canada, have the right to have all their children receive primary and secondary school instruction in the same language. (3) The right of citizens of Canada under subsections (1) and (2) to have their children receive primary and secondary school instruction in the language of the English or French linguistic minority population of a province **a)** applies wherever in the province the number of children of citizens who have such a right is sufficient to warrant the provision to them out of public funds of minority language instruction; and **b)** includes, where the number of those children so warrants, the right to have them receive that instruction in minority language educational facilities provided out of public funds.

59.* (1) Paragraph **23**(1)**a)** shall come into force in respect of Quebec on a day to be fixed by proclamation issued by the Queen or the Governor General under the Great Seal of Canada. (2) A proclamation under subsection (1) shall be issued only where authorized by the legislative assembly or government of Quebec. (3) This section may be repealed on the day paragraph **23**(1)**a)** comes into force in respect of Quebec and this Act amended and renumbered, consequential upon the repeal of this section, by proclamation issued by the Queen or the Governor General under the Great Seal of Canada.

---

* Section 59 of the Constitution Act, 1982, is not a part of the Canadian Charter of Rights and Freedoms. However, it is reproduced here because it is directly related to the subject of minority language education rights.

Appendix B : The Official Languages Act (1988)

Advancement of English and French
Part VII, Sections 41-44

41. The Government of Canada is committed to

a) enhancing the vitality of the English and French linguistic minority communities in Canada and supporting and assisting their development; and

b) fostering the full recognition and use of both English and French in Canadian society.

42. The Minister of Canadian Heritage, in consultation with other Ministers of the Crown, shall encourage and promote a coordinated approach to the implementation by federal institutions of the commitments set out in section 41.

43. (1) The Minister of Canadian Heritage shall take such measures as he considers appropriate to advance the equality of status and use of English and French in Canadian society, and, without restricting the generality of the foregoing, may take measures to

a) enhance the vitality of the English and French linguistic minority communities in Canada and support and assist their development;

b) encourage and support the learning of English and French in Canada;

c) foster an acceptance and appreciation of both English and French by members of the public;

d) encourage and assist provincial governments to support the development of English and French linguistic minority communities generally and, in particular, to offer provincial and municipal services in both English and French and to provide opportunities for members of English or French linguistic minority communities to be educated in their own language;

e) encourage and assist provincial governments to provide opportunities for everyone in Canada to learn both English and French;

f) encourage and cooperate with the business community, labour organizations, voluntary organizations and other organizations or institutions to provide services in both English and French and to foster the recognition and use of those languages;

g) encourage and assist organizations and institutions to project the bilingual character of Canada in their activities in Canada or elsewhere; and

h) with the approval of the Governor in Council, enter into agreements or arrangements that recognize and advance the bilingual character of Canada with the governments of foreign states.

(2) The Minister of Canadian Heritage shall take such measures as he considers appropriate to ensure public consultation in the development of policies and review of programs relating to the advancement of the equality of status and use of English and French in Canada society.

44. The Minister of Canadian Heritage shall, within such time as is reasonably practicable after the termination of each financial year, submit an annual report to Parliament on the matters relating to official languages for which he is responsible.

Selected Bibliography

Batley, Edward, Michel Candelier, Gisela Hermann-Brennecke et al. *Languages Policies for the World of the Twenty-first Century.* Report for UNESCO. April 1993.

Bernard, Roger. "Issues in Exogamy," Proceedings of the National Mini-colloquium on Exogamy and Reception Structures for Francophone Immigrants. Ottawa: Office of the Commissioner of Official Languages, 1994.

Bernard, Roger. *Le déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie : Francophonie hors Québec 1980-1989.* Vision d'avenir, livre I, Ottawa: Fédération des jeunes Canadiens Français, 1990.

Bradley, David. "Minority Language Policy and Endangered Languages in China and Southeast Asia," Background paper, International Symposium on Endangered Languages. University of Tokyo, November 1995.

Breton, Albert. *Le bilinguisme: une approche économique.* C.D. Howe Institute, 1978.

Breton, Raymond. "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants," *American Journal of Sociology* (July 1964).

Breton, Raymond. "Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie," *Sociologie et Société* 26, 1 (Printemps 1994).

Conseil de la langue française. *Pour un renforcement de la solidarité entre francophones au Canada.* Québec: le Conseil, 1995.

Coulmas, Florian. *Language and Economy.* Cambridge: Blackwell, 1992.

Fishman, Joshua A. "Critiques of Language Planning: A Minority Languages Perspective," *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 15, 2 & 3 (1994).

Giles, Howard, ed. *Language Ethnicity and Intergroup Relations.* London: Academic Press, 1977.

Gold, Gerald L. "La revendication de nos droits: the Quebec Referendum and Francophone minorities in Canada," *Ethnic and Racial Studies* 7, 1 (January 1984).

Grin, François. "European Research on the Economics of Language: Recent Results and Relevance to Canada," in Official Languages and the Economy, New Canadian Perspective Series. Ottawa: Department of Canadian Heritage, 1997.

Grin, François. "Towards a Threshold Theory of Minority Language Survival," *Kyklos* 45 (1992): 69-97.

Guindon, René and Pierre Poulin. *Francophones in Canada: A Community of Interests*, New Canadian Perspective Series. Ottawa: Department of Canadian Heritage, 1996.

Harrison, Brian and Louise Marmen. *Focus on Canada: Languages in Canada*. Scarborough, Ont.: Statistics Canada and Prentice Hall Canada, 1994.

Lachapelle, Réjean. "Exogamy in Francophone populations in a minority situation: factors, change and consequence," Proceedings of the National Mini-colloquium on Exogamy and Reception Structures for Francophones Immigrants. Ottawa: Office of the Commissioner of Official Languages, 1994.

Lachapelle, Réjean. "Demography and Official Languages in Canada," *Towards Reconciliation: The Language Issue in Canada in the 1990's*. Kingston, Ontario: Institute of Intergovernmental Relations, 1992.

Lachapelle, Réjean. « Évolution démographique des francophones et diffusion du français au Canada », *Language Spread and Social Change*. Québec: Presses de l'Université Laval, 1990.

Landry, Rodrigue, Réal Allard and Richard Y.Bourhis. « Profils sociolangagiers des jeunes francophones et anglophones du Quebec en fonction de la vitalité des communautés linguistiques », In G. Budach and J. Erfurt. *Identité Franco-canadienne et société civile québécoise*. Leipzig: Leipiger Universitätsverlag. Forthcoming.

Landry, Rodrigue and Réal Allard. « L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire », *Revue des sciences de l'éducation* 23, 3 (1997): 561-592.

Landry, Rodrigue and Richard Y. Bourhis. "Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality: An Empirical Study," *Journal of Language and Social Psychology* 16, 1 (March 1997).

Landry, Rodrigue and Réal Allard. « Vitalité ethnolinguistique : une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne », in *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et fait de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*. Ed. by Jürgen Erfurt. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag, 1996.

Landry, Rodrigue and Réal Allard. "Diglossia, Ethnolinguistic Vitality and Language Behavior," *International Journal of Sociology of Language* 108 (1994): 15-42.

Landry, Rodrigue and Réal Allard. "Ethnolinguistic Vitality: A Viable Construct," *International Journal of Sociology of Language* 108 (1994): 5-13.

Laponce, Jean A. *Languages and their Territories*. Toronto: University of Toronto Press, 1987.

McConnell, Grant D. *The Macro-sociolinguistic Analysis of Language Vitality, Geolinguistic Profiles and Scenarios of Language Contact in India*. International Center for Research on Language Planning, Saint-Foy: Presses de l'Université Laval, 1991.

Report of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism. Ottawa: Queen's Printer, 1967.

Stebbins, Robert A. *The Franco-Calgarians, French Language Leisure, and Linguistic Life-style in an Anglophone City*. Toronto: University of Toronto Press, 1994.

Weber, Eugen. *Peasants into Frenchmen: The Modernization of Rural France, 1870- 1914*. Stanford: Stanford University Press, 1976.

Woodfield, Andrew. *The Conservation of Endangered Languages*. Seminar on The Conservation of Endangered Languages, Centre for Theories of Language and Learning. University of Bristol, April 21, 1995.

World Bank. *Priorities and Strategies for Education: A World Bank Review*. Washington DC, 1995.

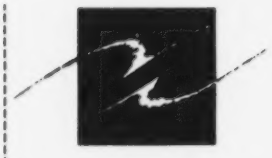

Order Form

OFFICIAL LANGUAGES SUPPORT PROGRAMS
DEPARTMENT OF CANADIAN HERITAGE
OTTAWA, ONTARIO
K1A 0M5

TEL : (819) 994-2224
FAX : (819) 953-9353
INTERNET : http://www.pch.gc.ca/offlangoff

NAME : _____

ADDRESS : _____

✉

_____

_____

TELEPHONE : _____

☎

Please indicate the desired publication in the box provided.

- ❑ Francophone Minorities: Assimilation and Community Vitality
- ❑ Francophones in Canada: a Community of Interests (Bilingual)
- ❑ The Canadian Experience in the Teaching of Official Languages
- ❑ The Socio-economic Vitality of Official Language Communities
- ❑ Official Languages and the Economy
- ❑ Status Report: Minority-Language Educational Rights (Bilingual)

Patrimoine canadien | Canadian Heritage

NOUVELLES PERSPECTIVES CANADIENNES

Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés

LANGUES OFFICIELLES

Canada

BEST COPY AVAILABLE

Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés

Michael O'Keefe

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues ni les politiques du gouvernement fédéral.

Données de catalogage avant publication (Canada)

O'Keefe, Michael, 1959-

Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés

(Nouvelles perspectives canadiennes, ISSN 1203-8903)
Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.
Titre de la p. de t. addit.: Francophone Minorities.
Comprend des références bibliographiques.
ISBN 0-662-63355-5
No de cat. CH3-2/1998

1. Canadiens français -- Moeurs et coutumes.
2. Canadiens français -- Vie intellectuelle.
3. Canadiens français -- Acculturation.
I. Canada. Patrimoine canadien.
II. Titre.
III. Titre: Francophone Minorities.
IV. Coll.

FC136.O53 1998 971'.004114 C98-980021-0F
F1027.O53 1998

Table des matières

Préface 1

Introduction 5

Définition des concepts 7
Les principaux facteurs 10
L'espace francophone 13
L'influence des usagers de la langue seconde 14
La territorialité et les seuils de survie 16
La politique linguistique détaillée – la diversité : un atout 19

Le cadre politique fédéral 25
Les mesures législatives 26
La jurisprudence canadienne 26

Le débat public 29
La perspective québécoise 29
Les minorités francophones — leurs propres dires 31
Les anglophones hors Québec 34
Le taux d'assimilation 35

Tendances et analyses 39
Le Recensement du Canada 39
Les données de base 39
La connaissance du français au Canada 42
La continuité linguistique et les transferts linguistiques 45
La transmission du français comme langue maternelle de génération en génération 49
L'incidence de l'immigration 51
La migration interprovinciale 52
Le taux de fécondité 53
Les jeunes 54
Les principales tendances démographiques – faits saillants 55

Conclusion 57

Au sujet de l'auteur 59

Remerciements 59

Annexe A : La Charte canadienne des droits et libertés 61

Annexe B : La Loi sur les langues officielles (1988) 63

Bibliographie sommaire 65

Préface

L'assimilation linguistique est un phénomène encore peu compris du grand public mais qui suscite beaucoup de discussions, souvent des émotions et parfois des discours alarmistes. Dans la présente publication, monsieur Michael O'Keefe, gestionnaire de la Politique et de la Recherche aux Programmes d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien, tente une certaine objectivation par rapport au phénomène de l'assimilation linguistique chez les minorités francophones du Canada. J'utilise le terme « objectivation » dans le sens que la formation de l'auteur dans le domaine des sciences sociales lui permet de prendre un certain recul et de faire une analyse de l'assimilation linguistique des francophones minoritaires au Canada à partir d'une perspective macrosociale. Une telle perspective s'intéresse aux grands paramètres sociaux liés au phénomène étudié. Elle considère non seulement les facteurs démolinguistiques mais aussi les facteurs politiques et économiques qui décrivent la réalité socio-institutionnelle des communautés minoritaires. Cette publication permet également de faire un certain bilan des résultats des politiques d'aménagement linguistique au Canada depuis l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* en 1969.

Les propos et les analyses du document s'appuient sur la notion de vitalité ethnolinguistique, une approche conceptuelle dont l'objectif consiste à dégager et définir les facteurs structuraux qui déterminent si une communauté minoritaire demeurera une entité distincte et active dans ses contacts intergroupes (Giles, Bourhis et Taylor, 1977). Le but recherché ici n'est pas d'analyser et de comparer les diverses formulations de ce construit théorique, mais plutôt d'en exploiter la richesse pour déterminer des facteurs autres que celui du nombre (le facteur démographique) qui influent sur la vitalité et le dynamisme des communautés minoritaires. Selon l'auteur, « après tout, densité n'est peut-être pas synonyme de destinée » (p. 19).

Ce regard sur la réalité des minorités francophones du pays pourrait être caractérisé d'optimiste. Il s'agit toutefois d'un optimisme que nous pourrions qualifier de prudent et de pondéré. Tout en étant conscient des défis perpétuels que devront surmonter les francophones minoritaires pour assurer la vitalité de leur communauté, O'Keefe voit néanmoins leur verre comme moitié plein plutôt que moitié vide. L'auteur préfère reconnaître les progrès accomplis et les nouvelles pistes de valorisation de la langue et de développement communautaire plutôt que d'accentuer les craintes et la panique souvent engendrées par les nombreuses recherches sur l'assimilation linguistique. Il déplore, par exemple, les discours parfois défaitistes entretenus par les communautés francophones minoritaires elles-mêmes (voir la section : Les minorités francophones — leurs propres dires).

L'optimisme pondéré de la publication s'appuie sur un certain nombre d'indices démographiques qui démontrent, entre autres, une diminution dans le transfert linguistique chez les jeunes francophones et le plus grand nombre de Canadiens qui ont une connaissance du français. Le texte signale que les chiffres reliés à l'immigration et à l'exogamie sont inquiétants pour les communautés francophones

minoritaires. Mais le document révèle, par ailleurs, certaines tendances positives et encourageantes liées à la transmission de la langue française comme langue maternelle des enfants au sein des familles exogames.

La perspective macrosociale adoptée dans ce document, à mon avis, dresse un portrait juste de la situation démolinguistique des communautés francophones minoritaires. La vision élargie de l'assimilation linguistique offerte par le construit théorique de vitalité ethnolinguistique permet à l'auteur d'explorer de nouveaux concepts empruntés aux sciences sociales, notamment à la sociologie et à l'économie. La reconnaissance de la langue française comme un « capital humain » offre de nouvelles pistes de développement aussi bien dans l'enseignement du français comme langue seconde que comme langue première. De plus, l'exploitation d'un concept comme celui d'espace francophone permet d'entrevoir de nouvelles facettes d'aménagement linguistique propres au besoin d'une plus grande « complétude institutionnelle » pour assurer la vitalité des communautés minoritaires. D'ailleurs, la richesse de certains nouveaux concepts comme celui d'espace francophone démontre le bien-fondé de plusieurs initiatives qui découlent de l'application de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. C'est en devenant autonomes dans la gestion de leurs institutions scolaires et culturelles et en créant de nouveaux espaces francophones comme ceux développés par les centres scolaires communautaires que les minorités francophones peuvent assumer la gestion de leur vie communautaire et graduellement prendre en charge leur destinée. Cette vision élargie des facteurs reliés au phénomène de l'assimilation linguistique permet d'imaginer de nouvelles initiatives d'épanouissement culturel des communautés minoritaires. De fait, les nombres perdent une grande partie de leur signification lorsqu'on fait abstraction de l'organisation sociale et de la vie communautaire des minorités. Qu'en est-il, par exemple, de la minorité anglophone du Québec qui jouit d'un degré élevé de complétude institutionnelle malgré un poids démographique limité? La création d'espaces francophones, un processus qui se rapproche de celui du développement d'une vie communautaire, devient un facteur de vitalité ethnolinguistique seulement si cette création s'appuie sur un minimum de complétude institutionnelle, car une langue décommunautarisée n'est plus une langue vivante.

La perspective macrosociale présentée dans cette publication ajoute des dimensions économiques et politiques de même qu'une dimension communautaire souvent absentes des portraits démographiques habituellement dressés à partir des données du recensement. L'optimisme prudent qui s'en dégage se fonde essentiellement sur les aspects macrosociaux de la réalité franco-minoritaire. Si nous voulions accentuer les limites de la perspective empruntée, nous pourrions reprocher à ce document de faire peu état du vécu langagier et des dispositions socio-affectives des membres des communautés francophones, des dimensions de la réalité des communautés qui ne concordent pas toujours parfaitement avec les variables sociologiques analysées. La réalité décrite dans cette publication est détachée du processus expérientiel de socialisation vécu par les francophones minoritaires. Une analyse de ce vécu pourrait aider à comprendre, par exemple, pourquoi le discours des communautés minoritaires est souvent misérabiliste. Une telle perpective illustrerait les contextes de socialisation où les membres de la communauté se sentent non seulement

minoritaires, mais aussi minorisés. De fait, comme certaines recherches l'ont démontré, il est parfois important de distinguer entre la vitalité ethnolinguistique objective (la réalité macrosociale) et la vitalité ethnolinguistique subjective (les perceptions que les membres ont de la vitalité de leur communauté). C'est cette dernière qui est souvent à la base du comportement ethnolangagier.

En revanche, il n'est pas justifiable de reprocher à un texte l'absence d'éléments qui ne relèvent pas de sa perspective d'analyse. Si la perpective macrosociale ne peut représenter, à elle seule, toute la réalité ethnolangagière des francophones minoritaires, elle n'en demeure pas moins la réalité sous-jacente aux expériences langagières de ceux-ci et la base de leur développement langagier. Toute tentative de compréhension globale de la réalité franco-minoritaire doit débuter par une appréhension des facteurs définissant la vitalité ethnolinguistique des communautés francophones. C'est le capital linguistique des communautés sur le plan macrosocial qui influence, voire qui détermine en grande partie, le vécu langagier et les contacts linguistiques des membres. Donc, la réalité macrosociale constitue en quelque sorte le fondement ou la toile de fond du vécu ethnolangagier des membres d'une communauté linguistique (voir le modèle des déterminants du bilinguisme additif et du bilinguisme soustractif présenté à la page 12). Toute amélioration reliée aux facteurs de vitalité sur le plan communautaire se transpose normalement dans le dynamisme expérientiel du vécu langagier des membres.

Le document préparé par Michael O'Keefe apporte une vision de la vitalité des communautés minoritaires francophones qui s'intègre bien aux nouveaux concepts de la littérature scientifique. La vitalité ou le dynamisme communautaire d'une minorité n'est pas seulement une question de nombre, c'est une question de prise en charge d'un espace ethnoculturel et une question de renforcement de l'autonomie communautaire. J'encourage fortement la lecture de ce document qui, même s'il s'appuie beaucoup sur des analyses démographiques, ouvre la porte aux autres dimensions de la vitalité des communautés minoritaires. C'est un texte positif et nuancé qui suscite la réflexion sur de nouvelles pistes de développement et d'épanouissement culturel des communautés minoritaires. Sans chercher à faire une recension exhaustive des recherches et des données dans les domaines de l'assimilation linguistique et de la vitalité ethnolinguistique, il met l'accent sur des concepts encore très peu explorés. C'est un document qui encourage de nouvelles recherches et qui nous invite à découvrir « le rôle positif que joue la diversité, tant linguistique que culturelle, au sein d'une société... » (p. 21).

Rodrigue Landry, Ph.D
Doyen
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton

Introduction

La question de la vitalité des communautés de langue française hors Québec est autant chargée d'émotions qu'elle est délicate du point de vue politique. Le débat public qui se tient au Canada sur l'avenir de ces communautés tourne inévitablement autour de la question de l'assimilation. Il arrive souvent que l'on traite de l'assimilation comme s'il s'agissait d'un phénomène simple, précis et facile à définir. La réalité est un peu plus complexe et mérite un examen approfondi. En fait, bien qu'on l'utilise souvent, il s'agit d'un concept qui a jusqu'ici défié les simples définitions statistiques.

Dans le présent document, nous tenterons d'examiner les concepts d'assimilation et de la vitalité des communautés, de même que les données statistiques probantes sur la vitalité des communautés francophones hors Québec. Nous nous efforcerons également de mettre en lumière les tendances et de clarifier certains points liés à la réalité démographique actuelle de ces communautés. Nous ferons appel aux deux concepts interreliés de la vitalité des communautés linguistiques et d'assimilation. Le premier est nettement le plus vaste; il englobe celui, purement démographique, d'assimilation en plus d'autres dimensions non démographiques de la vitalité des communautés.

L'emploi de l'expression « vitalité des communautés » lorsqu'il est question de communautés linguistiques minoritaires est assez nouveau. Le lien qui existe entre la vitalité d'une langue et celui de la communauté de personnes qui la parlent est évident et indéniable. Les deux notions sont à la fois distinguables et inséparables. Les facteurs qui renforcent la vitalité d'une langue se répercutent inévitablement sur la communauté de langue maternelle. Cette relation est implicite dans la majeure partie du présent document.

Le premier chapitre porte sur la théorie et les concepts de la vitalité des communautés, aussi bien au Canada qu'à l'étranger. L'énorme quantité de publications sur le sujet renforce l'universalité de la cohabitation linguistique à la fin du XX^{e} siècle. Les questions que l'on s'efforce actuellement de régler par l'aménagement linguistique sont cependant loin d'être nouvelles. Le Canada a été jusqu'ici et continue d'être au premier rang en matière d'aménagement linguistique, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique. Bien que montrer la voie ait ses avantages, le bagage croissant d'expérience d'autres pays s'avère à la fois intéressant et instructif. Le deuxième chapitre décrit les grandes lignes du cadre politique fédéral.

Dans le troisième chapitre, nous examinons l'utilisation des concepts d'assimilation et de vitalité au coeur du débat public en cours au Canada. Les politiques n'évoluent pas à vide. Du point de vue du décideur, l'utilisation de concepts dans le discours démocratique fait partie du contexte et doit par conséquent être prise en considération dans la formulation de la politique linguistique. Manifestement, les diverses évaluations subjectives reflétées dans le débat sur la politique linguistique

offrent des vues toutes particulières sur les différentes dimensions de l'expérience canadienne.

Le chapitre quatre traite des données démographiques illustrant l'état actuel des communautés francophones hors Québec. Nous nous sommes efforcés d'y examiner le vaste éventail des données disponibles qui mettent en lumière la vitalité de ces communautés. Cette partie du document renferme un profil détaillé des données démolinguistiques pertinentes à toute discussion sur la vitalité des communautés francophones hors Québec. Naturellement, la vitalité des communautés n'est pas une simple question de statistiques ou de démographie. Les données peuvent cependant compléter le point de vue subjectif de ces communautés et fournir un éclairage essentiel et des points de référence objectifs pouvant sans aucun doute nous aider à mieux comprendre la question de la vitalité des communautés minoritaires francophones.

Le dernier chapitre renferme quelques remarques finales qui tiennent peut-être plus de point de départ que de conclusion. La langue est un domaine de recherche assez nouveau, au sein duquel il reste beaucoup à faire, et il est certain que bon nombre des concepts actuellement utilisés seront peaufinés avec le temps.

L'aménagement et les politiques linguistiques précèdent tout effort sérieux en vue d'en examiner systématiquement les conséquences au sein de la société. La recherche et la définition des concepts nécessaires au succès de l'aménagement linguistique sont assez récentes. Au Canada, la recherche dans le domaine a réellement débuté dans les années 1960 avec la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. À eux seuls, les travaux de la Commission lui vaudraient d'être considérée comme une des plus importantes de toutes les commissions royales d'enquête de l'histoire canadienne. Même trois décennies plus tard, les concepts qu'elle a énoncés demeurent pertinents dans le débat linguistique.

Les politiques gouvernementales qui mettent l'accent sur la sauvegarde ou même le renouveau de certaines langues constituent un phénomène assez récent. Dans la plupart des pays, il s'agit essentiellement de politiques adoptées après la Seconde Guerre mondiale. Il est peut-être trop tôt dans bien des cas pour déterminer quelles approches obtiennent le plus de succès et lesquelles doivent être réexaminées à la lumière de l'expérience. De plus, il y a manifestement des secteurs liés à la vitalité des communautés, comme les taux de fécondité, qui ne sont pas influencés par la politique linguistique. La politique du Canada en matière de langues officielles existe depuis une trentaine d'années. C'est là une période relativement brève pour que l'on tente d'influencer les schèmes sociaux fondamentaux. Néanmoins, les faits démontrent de plus en plus que ces politiques commencent à avoir une incidence et que l'aménagement linguistique est un secteur dans lequel la politique gouvernementale peut être efficace.

Définition des concepts

Qu'est-ce que l'assimilation? Comment mesure-t-on la vitalité? Il n'existe aucune définition consacrée de l'assimilation. Même si les diverses statistiques fréquemment utilisées dans le débat public donnent l'impression qu'il en existe une définition officielle ou, tout au moins, reconnue, cela n'est pas le cas. Les schèmes d'utilisation d'une langue en contexte minoritaire sont souvent complexes et la coexistence de plusieurs langues fait intrinsèquement partie de la réalité de toute communauté minoritaire.

Il y a vingt ans, le concept d'assimilation était généralement axé sur l'ethnicité; depuis plusieurs années, l'attention s'est détournée pour porter essentiellement sur la caractéristique linguistique. Il est rare de nos jours que l'on compare l'origine ethnique et la langue maternelle. Cela s'explique certainement en partie par la nature des données recueillies au recensement. L'ajout de questions touchant par exemple la langue parlée à la maison a facilité cet éloignement de l'accent ethnique.

La plupart des données sur la vitalité des communautés linguistiques au sein de la société canadienne proviennent de Statistique Canada[1]. Il est donc bon de souligner que le mot assimilation n'apparaît que rarement, si même il apparaît, dans les publications de Statistique Canada et que l'organisme n'a jamais proposé ou approuvé de définition statistique de l'assimilation ou du taux d'assimilation.

Selon le *Webster's New World Dictionary*, l'assimilation est « *l'absorption culturelle d'un groupe minoritaire par le groupe culturel dominant* »; le *Petit Robert* parle quant à lui d'*absorption* et d'*intégration*. Quant au verbe assimiler, le Webster's lui donne le sens de « devenir identique ou semblable, être absorbé et incorporé ».

Dans *Vision d'avenir*, Bernard livre une définition culturelle du concept :

> *L'assimilation... est l'absorption intégrale d'une personne ou d'un groupe dans la culture d'un autre. La communauté remplace son identité culturelle originale par celle du groupe dominant. Par ailleurs, l'intégration n'implique pas forcément la perte de l'identité culturelle, mais signifie plutôt une insertion sans heurt à la société d'accueil. Les phénomènes d'acculturation et d'assimilation comportent plusieurs degrés entre la parfaite adhésion d'un*

---

[1] Le présent document mettra l'accent sur la vitalité des communautés linguistiques minoritaires et non sur leur vitalité ethno-linguistique; il ne sera pas non plus axé sur les relations intergroupes en tant que mesure significative de la vitalité. Au Québec, particulièrement, une grande partie du débat linguistique tend à mettre l'accent sur la force relative des langues. Nous examinerons plutôt ici les facteurs qui permettent à une communauté linguistique minoritaire stable et viable de survivre.

> *individu aux schèmes de sa culture originelle et son adhésion totale aux schèmes d'une autre culture.*[2]

À l'intérieur d'un contexte linguistique, on peut examiner un certain nombre de dimensions, notamment la capacité de parler une langue, l'usage réel de cette langue et l'identification à une communauté linguistique particulière. Il vaut peut-être mieux examiner les données statistiques sur l'assimilation en tant que continuum ou processus plutôt qu'en tant que résultat final simplement. Il y a inévitablement une zone grise à l'intérieur de laquelle la langue française et la communauté francophone sont en contact avec d'autres langues (essentiellement l'anglais).

On peut examiner un certain nombre d'indicateurs de la force ou de la faiblesse relative des langues dans le contexte de la cohabitation linguistique, au sein par exemple de familles mixtes et d'autres contextes sociaux, en tant qu'indicateurs intéressants d'une assimilation possible. Il est cependant préférable de ne pas juger trop rapidement s'il y a eu ou non assimilation lorsque la capacité de parler la langue demeure et lorsque la langue minoritaire sert dans d'autres contextes (par exemple, à l'extérieur de la maison) ou joue un rôle important, bien que minoritaire, au sein du contexte familial. La présence de deux langues au sein d'une société crée d'inévitables points de contact et de recoupement entre les langues et les communautés linguistiques. Naturellement, les frontières entre les deux communautés de langue officielle sont loin d'être imperméables. Lorsqu'il s'agit de la langue, c'est le désir compréhensible de simplicité qui doit céder la place à une réalité complexe, et non l'inverse.

Deux autres questions méritent que l'on s'y arrête. 1) Que faut-il à une communauté linguistique minoritaire pour être stable? 2) Comment mesure-t-on la vitalité des communautés linguistiques? Compte tenu du nombre de familles exogames, bon nombre des définitions implicites de l'assimilation utilisées dans la documentation exigeraient que la communauté minoritaire gagne du terrain aux dépens de la communauté majoritaire. Cela n'est pas du tout réaliste. L'objectif consistant à créer un équilibre entre les communautés minoritaires et majoritaires l'est cependant beaucoup plus et il produirait, en théorie, des communautés linguistiques minoritaires viables. Ainsi, pour qu'une communauté soit stable, il faudrait que la transmission de la langue maternelle minoritaire d'une génération à l'autre s'y fasse à raison de 50 p. 100 dans les familles exogames (constituées d'un parent francophone et d'un parent non francophone) et qu'elle soit assurée à 100 p. 100 au sein des familles endogames (constituées de deux parents francophones).

Malgré le fait que le présent document portera principalement sur les aspects démographiques de la vitalité des communautés, il importe de souligner que la plupart des publications sur la question ne limitent pas le concept à ses éléments purement démographiques, comme le souligne McConnell :

---

[2] Roger Bernard, *Le déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie : Francophonie hors Québec 1980-1989*, Vision d'avenir, livre I, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1990, p. 15.

> *Bien que les nombres absolus et relatifs jouent un rôle important dans toute mesure de la vitalité (comme en témoignent les centaines de langues maternelles qui, d'après les statistiques, sont parlées par un nombre croissant de personnes à travers le monde), des indices autres que démographiques sont de toute évidence importants.*[3]

Plusieurs auteurs ont proposé des modèles pour les facteurs qui influent sur la vitalité. Giles, Bourhis et Taylor[4] se penchent par exemple sur trois d'entre eux :

> *Les auteurs susmentionnés ont tenté d'analyser le concept de la vitalité selon ses composantes, ou selon « une perception trifactorielle de la réalité », c'est-à-dire en fonction des facteurs suivants : 1) le statut – qui est lié à une série de variables de prestige (p. ex., économique, social, socio-historique, linguistique), 2) la démographie – qui est liée au nombre de membres d'un groupe et à leur répartition et 3) le soutien institutionnel – qui renvoie à la mesure dans laquelle un groupe linguistique est représenté de façon formelle et informelle dans les divers établissements d'une nation, d'une région ou d'une communauté.*[5]

Les facteurs liés au statut n'ont jamais occupé une grande place dans la documentation canadienne. Peu de recherches ont porté sur le statut du français au sein de la société canadienne et sur la mesure dans laquelle les politiques linguistiques du gouvernement fédéral l'ont modifié. Peut-être est-ce tout simplement parce que le statut est plus difficile à mesurer que les variables démolinguistiques. Beaucoup de théoriciens ont cependant souligné qu'il s'agit d'un important facteur de vitalité.

> *Les variables de statut sont celles qui sont liées au prestige d'une communauté linguistique, à sa situation socio-historique et au prestige de sa langue et de sa culture, non seulement à l'intérieur des limites de son territoire mais aussi à l'échelle internationale.*[6]

---

[3] Grant D. McConnell, *The Macro-sociolinguistic Analysis of Language Vitality, Geolinguistic Profiles and Scenarios of Language Contact in India*, Centre international de recherche en aménagement linguistique, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 161.

[4] Ces auteurs définissent comme suit la vitalité : « *La vitalité d'un groupe ethnolinguistique est ce qui fait que ce groupe est susceptible de se comporter comme une entité collective distincte et active en situations intergroupes* », cité dans Howard Giles, éd., *Language Ethnicity and Intergroup Relations*, London, Academic Press, 1977.

[5] Grant D. McConnell, *op. cit.*, p. 158.

[6] Jake Harwood, Howard Giles et Richard Y. Bourhis, "The Genesis of Vitality Theory: Historical Patterns and Discoursal Dimensions," *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 108 (1994).

Les études de Rodrigue Landry avec Allard et Bourhis indiquent que le degré de vitalité ethnolinguistique d'une communauté est un fort indice de la tendance naturelle d'utiliser la langue maternelle. Selon ces recherches, la tendance vers l'assimilation est très élevée au sein d'une communauté n'ayant aucune vitalité ethnolinguistique. Leur modèle identifie les facteurs qui conduisent à l'utilisation de la langue maternelle et indique sous quelles circonstances le bilinguisme devient additif ou soustractif. C'est à se demander quelle incidence l'acquisition d'une langue seconde peut avoir sur l'utilisation et la maîtrise de la langue maternelle. Cette problématique est importante dans le cas des francophones hors Québec, compte tenu du taux élevé de leur bilinguisme. (Voir le Modèle des déterminants du bilinguisme additif et du bilinguisme soustractif, p. 12) Leurs études qui portent autant sur l'utilisation de la langue que sur sa connaissance, ajoutent une dimension intéressante à notre compréhension de la dynamique de la langue au sein des communautés minoritaires.

Les théories relatives à la vitalité des langues permettent de déterminer les principaux facteurs qui les influencent; bon nombre de ces facteurs se répercutent directement sur les efforts liés à la formulation de politiques et à l'aménagement linguistique.

Les principaux facteurs

La symbolique - S'agit-il d'une langue officielle? Y a-t-il des activités officielles qui ne peuvent être accomplies dans cette langue? Y a-t-il des secteurs dans lesquels cette langue est interdite?

La démographie - Quelle est la situation de la communauté linguistique en termes de nombre, de proportion, de fécondité, etc.?

L'institutionnalisation - Y a-t-il des services (gouvernementaux et autres) disponibles dans cette langue? Dans quelle mesure la communauté linguistique a-t-elle accès à un éventail d'institutions? Assure-t-elle la gestion et le contrôle de ses propres institutions?

L'éducation - Dans quelle mesure l'accès à un enseignement de qualité est-il assuré dans cette langue?

Le statut et le prestige - La langue est-elle perçue comme étant prestigieuse, parce qu'elle est par exemple utilisée à l'échelle internationale et dans les principales institutions nationales, parce qu'elle facilite les voyages, parce qu'elle donne accès à des documents et à des produits culturels ou parce qu'elle est beaucoup parlée par les élites d'une société?

L'identité - Le sens de la communauté peut être un facteur important. Quelle valeur les membres attachent-ils à leur identité de membres de la communauté linguistique? Dans quelle mesure la langue revêt-elle de l'importance pour l'identité personnelle?

L'utilité - Quelle est l'utilité économique et sociale de la langue? L'utilité n'est pas qu'économique; on devrait tenir compte également des motivations non économiques. Est-il possible d'avoir accès à des médias modernes de communication dans la langue? Facilite-t-elle les déplacements vers des destinations souhaitables et permet-elle d'élargir les horizons culturels?

Modèle des déterminants du bilinguisme additif et du bilinguisme soustractif

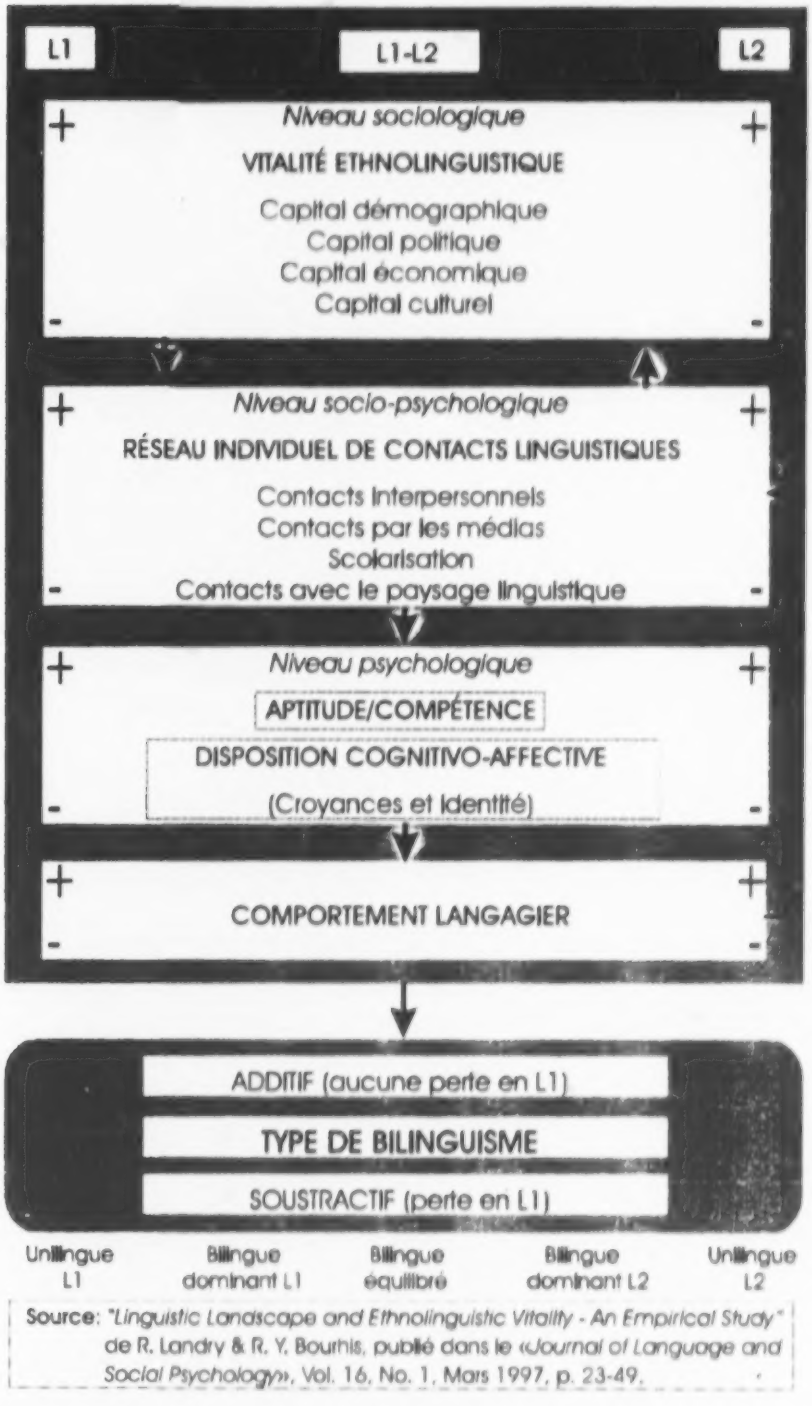

Source: *"Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality - An Empirical Study"* de R. Landry & R. Y. Bourhis, publié dans le «*Journal of Language and Social Psychology*», Vol. 16, No. 1, Mars 1997, p. 23-49.

BEST COPY AVAILABLE

L'espace francophone

Au-delà de la question de la vitalité, on peut se demander ce qui constitue une communauté. L'aspect géographique est-il essentiel? Est-ce que certaines caractéristiques objectives comme l'utilisation d'une même langue suffisent à définir une communauté? De toute évidence, les francophones hors Québec vivent dans un vaste éventail de milieux. Certaines communautés, comme Saint-Boniface ou Vanier, sont des carrefours géographiques et historiques. D'autres francophones vivent dans des contextes qui ne leur offrent aucun centre géographique ou historique mais ils peuvent quand même posséder une infrastructure institutionnelle, comme des écoles, des centres communautaires, des stations de radio communautaire et des journaux. On considère qu'une infrastructure institutionnelle complète est essentielle à la vitalité d'une communauté.[7]

Le concept des espaces francophones remplace à certains égards celui du fondement territorial d'une communauté. Il reflète le fait que dans un contexte minoritaire, l'utilisation de la langue de la minorité se limite souvent à certains endroits comme les écoles, les églises, au sein des organismes communautaires, etc. et que les membres concernés semblent choisir activement de fréquenter ces espaces francophones. L'étude réalisée par Stebbins sur les Franco-Calgarois semble le confirmer :

> *Bien qu'il soit prématuré de formuler des conclusions pessimistes, étant donné que les parents disposent de nombreuses ressources pour combattre leur propre assimilation et celle de leurs enfants à la culture anglophone... beaucoup ont fait montre d'une inventivité remarquable dans les moyens qu'ils ont trouvés d'intégrer le français à leur propre vie et à celle de leur progéniture... Les diverses activités à l'extérieur du foyer organisées par certains organismes externes peuvent ajouter considérablement à cette base. À Calgary, bien qu'assez peu nombreuses, ces activités n'en jouent pas moins un rôle supplémentaire important dans la promotion du français et de la culture francophone.*[8]

L'attention portée aux espaces francophones place la famille et l'infrastructure de la communauté linguistique, plutôt que le territoire, au coeur de la lutte pour la survie de la langue minoritaire. Il est intéressant de constater que ce concept d'*espace francophone* a également été au coeur de la stratégie de développement communautaire *Dessein 2000*. Cette stratégie définissait les divers espaces vitaux pour la communauté francophone :

---

[7] Raymond Breton, "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants," *American Journal of Sociology* (Juillet 1964).

[8] Robert A. Stebbins, *The Franco-Calgarians. French Language Leisure, and Linguistic Life-style in an Anglophone City*. Toronto, University of Toronto Press, 1994, p. 41-42.

> *Il s'agit de créer ou de s'approprier un espace dans toutes les sphères d'importance pour la francophonie canadienne : économie, culture, éducation, politique, communication, écologie, féminisme, etc. ...Outre l'espace territorial, un certain nombre d'espaces apparaissent à l'heure actuelle très prometteurs.*[9]

L'influence des usagers de la langue seconde

Beaucoup d'analystes ont rapidement considéré que l'usage de l'anglais au sein de l'ensemble de la société québécoise et les liens de cette dernière avec la grande société nord-américaine (massivement anglophone) expliquaient dans une grande mesure la vitalité de l'anglais (mesurée en termes de transfert linguistique ou de transmission de génération en génération de la langue maternelle, etc.). Pourtant, les analystes qui se penchent sur la situation des francophones hors Québec semblent étonnamment réticents à reconnaître l'importance que peut fort bien avoir la croissance de la population capable d'user du français comme langue seconde et de l'ensemble de la communauté francophone au Canada (particulièrement au Québec). De ce point de vue, il est clair que la communauté territoriale définie uniquement à partir de la langue maternelle et amputée de son contexte social est une vision qui mérite réexamen.

En fait, dans la plupart des documents, on met fortement l'accent sur l'importance des usagers de la langue seconde pour la vitalité d'une langue.

> *La propagation de la langue doit donc être mesurée non seulement sur les plans démographique et géographique mais aussi en termes de fonctions qu'accomplit cette langue. On obtient ainsi un schème de développement pour chaque langue, qui indique combien d'usagers principaux et secondaires la parlent, dans quels domaines de communication, à quelles fins et à quel niveau de compétence, de même que si son utilisation s'accroît.*[10]

Coulmas, en particulier, soutient que l'usage d'une langue comme langue seconde est important alors que dans la plupart des ouvrages canadiens sur la question, on a tendance à lui dénier cette importance. Coulmas soutient que l'utilisation d'une langue seconde constitue en fait un indicateur plus important de la vitalité que la population de langue maternelle.

---

[9] Fédération des francophones hors Québec (maintenant la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada), *Dessein 2000 : pour un espace Francophone*, Rapport préliminaire, Ottawa, la Fédération, 1990, p. iv-v.

[10] Florian Coulmas, *Language and Economy*, Cambridge, Blackwell, 1992, p. 200.

> *Le fait que l'utilité d'une langue ne dépende pas de la force démographique de la communauté de langue maternelle est également démontré de la façon la plus puissante par les langues véhiculaires. Cela s'applique aussi bien aux langues dont le nombre d'usagers de langue maternelle est assez restreint, comme le souahéli, qu'aux langues plus importantes, comme l'anglais. Pour bien comprendre la propagation dynamique d'une langue, la force démographique de la principale communauté qui l'utilise revêt moins d'importance que sa répartition géographique et socio-économique. ... L'utilisation accrue d'une langue comme langue seconde est encore plus importante que la croissance de la communauté de langue maternelle. ... Les langues grâce auxquelles on peut combler ces besoins attirent de nouveaux usagers secondaires et primaires qui, en retour, en accroissent la valeur utilitaire.*[11]

Coulmas n'est pas le seul à souligner l'importance de l'acquisition d'une langue seconde en tant qu'indicateur de la vitalité linguistique. Kloss[12] mentionne lui aussi que le nombre de personnes qui étudient dans une langue étrangère et/ou qui la parlent constitue l'indicateur le plus probant du statut international de cette langue. Les deux auteurs laissent fortement entendre que nous devons regarder au-delà de la taille d'une communauté linguistique et tenir compte de la compétence primaire et secondaire dans la langue. Dans le contexte canadien, Stebbins souligne par exemple l'importance des francophiles parmi les Franco-Calgarois.[13]

L'anglais constitue un parfait exemple de l'importance des usagers de la langue seconde pour la vitalité d'une langue. Si l'anglais jouit de son statut actuel de *lingua franca* internationale, cela n'est pas seulement à cause du poids de la population de langue maternelle anglaise; cela est également dû en grande partie au fait qu'il s'agit de la langue seconde la plus parlée. On pourrait comparer la situation de l'anglais à celle du chinois, qui est plus utilisé comme première langue mais qui l'est moins comme langue seconde.

Breton, lorsqu'il explique comment on peut concevoir la langue comme une forme de capital, expose clairement les raisons pour lesquelles les économistes, en particulier, ont placé davantage d'accent sur l'acquisition d'une langue seconde :

> *L'acquisition d'une seconde langue exige du temps, de l'effort et de l'argent. Ces ressources étant peu abondantes, elles ont une valeur économique, ou de rareté. Or, les avantages que procure la connaissance d'une seconde langue sont répartis dans le temps. Le fait d'apprendre une seconde langue constitue donc un investissement ou l'acquisition d'un actif. Plus précisément, on peut dire qu'une deuxième (troisième ou quatrième) langue est une forme de capital*

---

[11] *Ibid.*

[12] Florian Coulmas fait référence à un article rédigé en 1974 par Heinz Kloss intitulé *Die den internationalen Rang einer Sprache bestimmenden Faktoren.*

[13] Robert A. Stebbins, *The Franco-Calgarians*, p. 8.

> *humain, susceptible, comme tout capital, d'être augmenté ou déprécié — bien que, contrairement aux biens matériels, celui-ci ne se détériore pas à l'usage — ou encore de devenir périmé.*[14]

De même, Neil B. Ridler et Suzanne Pons-Ridler (1984) ont laissé entendre que le choix de la langue reflète le fonctionnement du marché. *« Si les langues constituent un investissement, elles produiront un gain qui, en retour, déterminera la langue "achetée" ».*[15]

La perspective économique donne une dimension nouvelle et intéressante au débat autour de la vitalité de la langue. Elle nous force également à examiner la distinction entre la vitalité d'une langue et celle de la communauté linguistique elle-même. Ces deux notions sont certes reliées mais cette distinction nous donne une importante ouverture analytique sur la question de la vitalité. Au Québec, par exemple, où la vitalité de l'anglais ne fait aucun doute, la vitalité de la communauté linguistique minoritaire est moins certaine.

La territorialité et les seuils de survie

Aucun aperçu des théories relatives à la vitalité linguistique ne serait complet s'il n'abordait les deux thèmes récurrents de la territorialité et des seuils de survie. Ces concepts sont reliés, en ce sens que le premier envisage que la langue majoritaire dominera un territoire donné, alors que le second prévoit la disparition des langues minoritaires à l'intérieur d'un territoire lorsqu'elles passent au-dessous d'un seuil donné. Les théoriciens ont formulé des versions plus raffinées de cette théorie dans leurs tentatives d'expliquer la diversité des réalités sociales. Bon nombre d'entre eux ont tenté de l'ajuster de façon à expliquer la persistance des langues minoritaires. Grin, par exemple, mentionne ce qui suit :

> *Je propose... une modélisation dynamique du même problème, dans laquelle on s'interroge particulièrement sur la pertinence du concept, souvent rencontré dans la littérature sociolinguistique, de « seuils de survie » pour les langues minoritaires. Le modèle donne à penser que si de tels seuils peuvent être définis formellement, ils ne peuvent se résumer à des indicateurs unidimensionnels tels que le pourcentage de locuteurs d'une langue minoritaire à un moment donné.*[16]

---

[14] Albert Breton, *Le bilinguisme : une approche économique*, Institut C.D. Howe, 1978, pp. 1-2.

[15] Neil B. Ridler et Suzanne Pons-Ridler, "Language Economics: A Case Study of French," *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 5, n° 1 (1984), p. 57-63.

[16] François Grin, « Recherche européenne en économie de la langue : résultats récents et pertinence pour le Canada », dans ministère du Patrimoine canadien, *Langues officielles et économie*, Ottawa, le ministère, 1997, p. 40.

On pourrait soutenir que c'est précisément le caractère unidimensionnel des seuils qui les a rendus attrayants dans le débat public. Leur application à l'expérience canadienne pose cependant un certain nombre de problèmes évidents. La théorie des seuils découle d'une analyse des langues dont l'utilisation se limite à une seule région ou à un seul territoire et qui ne sont parlées, essentiellement, que par une population de langue maternelle. Le gallois au pays de Galles constitue un exemple de ce genre de situation. Or, les communautés francophones hors Québec ne cadrent pas facilement avec ce modèle. Bien que le nombre de francophones dans une région donnée puissent sembler limité, la vitalité de la langue sera inévitablement influencé par la présence d'un grand nombre d'usagers de langue seconde ainsi que par les contacts avec d'autres communautés de langue française du Canada et, peut-être, de l'étranger.

La solidarité inhérente à l'expression « Canada français » a dans une grande mesure laissé place à une vision fragmentée des communautés francophones du Canada. Guindon et Poulin, dans *Liens dans la francophonie canadienne*, documentent bien la portée des liens qui existent entre les francophones et au-delà des frontières provinciales. Ils soulignent la tendance, depuis la révolution tranquille au Québec, à ne concevoir les communautés francophones qu'en termes de frontières provinciales.

> *On peut dire que depuis quelques décennies, l'attention a été centrée sur les îlots, c'est-à-dire sur les communautés considérées séparément. On a mis en relief leurs traits distinctifs, et ces communautés elles-mêmes semblent avoir adopté cette perception en mettant l'accent sur leur spécificité, en s'efforçant de consolider chacune leur identité propre et d'assurer leur avenir particulier.*
>
> *Cette attitude était d'ailleurs fort compréhensible dans le contexte de ce qu'on a appelé la « révolution tranquille », où le Québec, composante principale – pierre d'assise en fait – de la francophonie canadienne, entreprenait un processus de développement, de modernisation et d'affirmation multiple de son identité collective.*
>
> *...Tout en reconnaissant la spécificité des communautés francophones du Canada, il reste qu'elles puisent largement à un fonds commun, linguistique et culturel, voire socio-économique. Et, juste retour du balancier, il serait opportun de mieux étudier ce fonds commun qui n'est pas qu'un legs du passé; il s'agit de liens organiques qui jouent un rôle important dans la vie présente des communautés et qui peuvent enrichir l'avenir de la francophonie canadienne. Il y a lieu, de façon qui ne se prétende pas exhaustive ni finale, d'amorcer l'étude de ce réseau de liens entre toutes les composantes de la francophonie au Canada.*[17]

En outre, l'accès à des moyens modernes de communication de masse est également lié à la présence d'une communauté linguistique francophone plus vaste. L'accès

---

[17] René Guindon et Pierre Poulin, *Liens dans la francophonie canadienne*, Ottawa, ministère du Patrimoine canadien, 1996, p. 1-2.

à l'information que procurent la télévision et la radio aux minorités francophones hors Québec est souvent fonction du poids de l'ensemble des francophones du Canada, et non uniquement de celui de la communauté locale. Il faudrait réévaluer les liens des communautés locales avec la grande communauté francophone, particulièrement au Québec mais aussi dans les autres provinces, afin d'en déterminer l'influence sur la vitalité des communautés.

Même en présumant que la langue maternelle au sein d'un territoire donné constitue la seule variable pertinente, la façon dont on conçoit le territoire revêt une importance cruciale. De toute évidence, le point de référence établi pour le seuil influence considérablement l'analyse de celui-ci. Quelqu'un pourrait par exemple affirmer que dans toutes les provinces à l'exception du Nouveau-Brunswick, les francophones représentent 5 p. 100 ou moins de la population, souvent beaucoup moins. De même, on pourrait dire que 70 p. 100 des francophones hors Québec vivent dans des districts de recensement dans lesquels ils représentent 10 p. 100 ou plus de la population. Ces deux déclarations sont exactes dans les faits mais elles mènent à des conclusions très différentes.

De plus, l'érosion d'une langue ne semble pas être un processus rapide, même lorsqu'elle touche de très petites communautés.

> *Le fait que de tels groupes, en dépit de leur position très désavantageuse, n'aient pas perdu leur langue il y a longtemps est pour le moins surprenant. Cela révèle de la ténacité avec laquelle on protège les schèmes et les rôles linguistiques établis, de même que le degré de différenciation fonctionnelle et des rôles, même au sein de communautés linguistiques relativement petites. Le processus d'érosion de la langue est extrêmement lent,... il affecte de façon graduelle les nombreuses couches de la communauté linguistique.*[18]

Laponce, un porte-parole canadien de la territorialité, considère que la coexistence de plusieurs langues est presque toujours contre nature. *« Le bilinguisme est commun mais il est anormal; il est commun parce que l'homme est un échangeur né d'information et parce qu'il arrive souvent qu'un voisin ne parle pas la même langue que nous; il est anormal parce que nous rejetons la véritable synonymie et parce que nous tendons naturellement vers l'unilinguisme. »*[19]

Il poursuit en affirmant que les langues ont tendance à dominer naturellement un territoire donné. À son avis, les politiques gouvernementales qui cherchent à renforcer artificiellement la position d'une langue dominante aux dépens des minorités linguistiques sont inévitables « *... les langues se protègent elles-mêmes par la territorialité, laquelle est assurée d'abord et avant tout par les États...* »[20]

---

[18] Grant D. McConnell, *The Macro-sociolinguistic Analysis of Language Vitality*, p. 96.

[19] Laponce, J.A., *op. cit.*, p. 4.

[20] *Ibid*., p. 4.

et « *la force linguistique est fondamentalement une force politique... L'État moderne... ne tolère pas de plein gré le multilinguisme.* »[21]

Selon la théorie territoriale traditionnelle, il ne peut y avoir de communautés minoritaires vivantes au milieu de majorités; en fait, la théorie ne propose aucune explication facile à la persistance des communautés francophones. Dans son étude des Franco-Calgarois, Stebbins remet directement en question la vision territoriale traditionnelle.

> *Les faits recueillis au cours de la présente étude laissent supposer que ceux (les francophones) de Calgary non seulement se multiplient, dans une certaine mesure en nombre, mais se développent même sur le plan culturel, peut-être dans une mesure équivalente. Pourtant... la communauté francophone géographique s'est éteinte il y a environ 90 ans. On peut donc se demander comment ces francophonies urbaines survivent et, si Calgary constitue un exemple type, comment elles se développent malgré le fait qu'elles n'ont pas de fondement territorial étendu.*[22]

Si Stebbins voit juste, cela remet fondamentalement en question plusieurs hypothèses de longue date. Les théoriciens de la territorialité et des seuils de survie ont mis l'accent sur la concentration en tant que substitut pour le statut et l'utilité des langues. Y a-t-il des façons plus utiles de conceptualiser la vitalité de la langue? Si la vitalité est, dans une certaine mesure, indépendante de la concentration démographique, cela ouvre la porte à plusieurs options stratégiques intéressantes. Après tout, densité n'est peut-être pas synonyme de destinée.

La politique linguistique détaillée – la diversité : un atout

L'unilinguisme territorial a certes été la réponse dominante des États à la diversité linguistique au XIX^{e} siècle. Il était fréquent que l'on tente d'imposer un unilinguisme parrainé par l'État dans le cadre d'une stratégie d'intégration nationale et, dans une certaine mesure, cela fonctionnait. On qualifie parfois cette politique d'assimilation de *melting pot*, d'après le titre d'une pièce influente de Zangwill jouée à Broadway en 1914. Ce type d'approche ressort de façon évidente au Canada dans les mesures qu'ont prises certaines provinces à la fin du XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle, en bannissant par exemple l'enseignement en français au Manitoba et en Ontario.

À l'échelle internationale, on retrouve assez fréquemment des exemples de ce type de politique d'État visant à renforcer une langue. Cela même devrait toutefois nous rappeler que la nation-État classique ne s'est pas créée naturellement mais qu'elle

---

[21] *Ibid.*, p. 200.

[22] Robert A. Stebbins, *The Franco-Calgarians*, p. 7.

est le produit d'une intervention d'État. Eugen Weber documente les efforts déployés par le gouvernement français pour imposer le français comme langue véhiculaire : « *En 1863, selon les chiffres officiels, on ne parlait aucunement le français dans 8 381 des 37 510 communes de France; c'est donc dire que le quart de la population du pays ne le parlait pas... bref, que le français était une langue étrangère pour un nombre considérable de Français...* ».[23] Il poursuit en soulignant que le processus d'intégration est peut-être plus facile à comprendre si on le considère comme une forme de colonialisme : « *Au mieux, on peut douter du fait que la vision moderne d'une nation en tant que groupe de personnes, unies de leur propre gré et ayant certains attributs en commun, ait pu s'appliquer en France en 1870.* »[24]

À la fin du XX[e] siècle, on s'attend à ce que la politique linguistique soit conforme aux idéaux de justice sociale et de principes démocratiques. La nation-État unilingue est devenue un idéal difficile à concilier avec la sensibilisation de plus en plus grande aux droits des minorités. L'État moderne a peut-être cédé la place à l'État post-moderne.

Selon les meilleures estimations[25], on parlerait 6 500 langues à travers le globe. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ces langues n'ont pas toutes le même statut. Environ 52 p. 100 d'entre elles sont utilisées par moins de 10 000 personnes et 83 p. 100 ne sont parlées que dans un seul pays. À l'autre extrême, on retrouve 10 langues qui sont parlées par plus de 100 millions de personnes et qui constituent la langue maternelle de 49 p. 100 des habitants du globe. Comme le souligne McConnell,

> *Compte tenu de la taille et de la densité de la population du globe, combinée au degré élevé de variations linguistiques, il n'est pas étonnant que les contacts entre les langues soient non seulement universels mais qu'ils constituent la règle plutôt que l'exception... Comme nous l'avons souligné dans les schèmes décrits ci-dessus, lorsque l'importance des groupes est disproportionnée ou lorsque les fonctions linguistiques fluctuent, il faut s'attendre à ce qu'il y ait une certaine assimilation... Dans l'ensemble, par conséquent, l'assimilation est un phénomène plus restreint que le bilinguisme, que l'on retrouve à un certain degré dans la plupart des communautés qui entretiennent des contacts.*[26]

Nous sommes de nos jours plus sensibilisés à la valeur potentielle des langues. La notion selon laquelle on devrait viser l'efficacité en matière de communications par

---

[23] Eugen Weber, *Peasants into Frenchmen: The Modernization of Rural France, 1870-1914*, Stanford, Stanford University Press, 1976, p. 67.

[24] *Ibid.*, p. 485.

[25] Barbara Grimes, *Ethnologue*, 12[e] édition, 1992.

[26] Grant D. McConnell, *The Macro-sociolinguistic Analysis of Language Vitality*, p. 93.

l'entremise d'une *lingua franca*, aux dépens des langues minoritaires, est aujourd'hui ouvertement contestée. Le rôle positif que joue la diversité, tant linguistique que culturelle, au sein d'une société est de plus en plus valorisé. Comme le souligne Andrew Woodfield,

> *Le fait est que personne ne sait exactement quelles richesses recèlent les langues les moins étudiées. Nous détenons des preuves inductives, fondées sur des études antérieures de langues connues, du fait qu'il y aura des richesses, même si nous ne savons pas en quoi elles consisteront... L'argument en faveur de la conservation de plantes méconnues mais menacées est fondé sur une logique similaire : ces plantes étranges contiennent peut-être des substances médicinales précieuses, de sorte que l'on devrait présumer qu'il est nécessaire d'en assurer la survie. Cela semble paradoxal, mais c'est bien vrai. En laissant des langues disparaître, la race humaine détruit les choses qu'elle ne comprend pas.*[27]

De plus en plus, les nouvelles orientations stratégiques adoptées à l'échelle mondiale dans le secteur linguistique rejettent le modèle de nation-État unilingue du XIX[e] siècle et incluent la diversité, à la fois comme un atout et comme une nécessité. Il est facile de trouver un certain nombre d'exemples récents de nouvelles politiques linguistiques qui tendent maintenant à favoriser le maintien et la reconnaissance de la diversité linguistique. La Chine a par exemple reconnu ses 55 minorités nationales dans l'article 4 de sa constitution de 1982, qui stipule que « *les peuples de toutes nationalités sont libres d'utiliser et de développer leur propre langue parlée et écrite et de préserver ou de réformer leurs propres habitudes et coutumes.* »[28]

L'éducation, qui était jadis le principal outil de promotion de la langue dominante de l'État, devient désormais un instrument de sauvegarde des langues moins utilisées. Au pays de Galles, par exemple, la Charter for Further Education stipule : « *Si vous souhaitez devenir un étudiant à temps plein ou à temps partiel, vous avez le droit de vous attendre : ...aux services assurés aux usagers du gallois et aux cours offerts dans cette langue.* »[29]

La Banque mondiale a elle aussi insisté sur l'importance d'assurer un enseignement dans la langue minoritaire. À son avis, l'éducation est essentielle à la croissance économique et l'enseignement dans la langue de la minorité y contribue parce qu'il

---

[27] Andrew Woodfield, "The Conservation of Endangered Languages," Seminar on the Conservation of Endangered Languages, Centre for Theories of Language and Learning, Université de Bristol, avril 1995, p. 8.

[28] David Bradley, "Minority Language Policy and Endangered Languages in China and Southeast Asia," International Symposium on Endangered Languages, Université de Tokyo, novembre 1995.

[29] The Welsh Office, *The Charter for Further Education*.

reflète la réalité linguistique d'une société et accroît le niveau d'instruction des minorités linguistiques.

> Les minorités linguistiques souffrent également d'un taux d'inscription plus faible parce qu'elles sont souvent pauvres et en raison des politiques linguistiques. La plupart des pays sont multilingues, que ce soit officiellement ou dans la pratique. ... La diversité linguistique reflète la diversité ethnique et est souvent associée à des niveaux élevés d'analphabétisme.[30]

Il n'y a guère d'État en Europe qui n'ait pas à régler des questions touchant les langues minoritaires, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de ses frontières. Ces minorités entrelacées et transversales ne cadrent pas aisément avec l'idéologie de la nation-État; elles sont pourtant bien réelles. L'Europe, qui peut peut-être prétendre avoir inventé la nation-État, a maintenant commencé à reconnaître sa propre diversité. Comme le souligne Grin,

> *Le Portugal est le seul pays qui est considéré comme étant officiellement unilingue par la Communauté européenne. Tous les autres sont des pays au moins bilingues ou plurilingues, la Finlande parce qu'il y a une minorité suédoise, la Suède parce qu'il y a la minorité sâmi (lapone) du nord du pays qui a certains droits, la Grèce qui se considère comme étant unilingue, mais c'est la seule à se percevoir ainsi, personne d'autre n'étant d'accord sur ce point.*[31]

Au sein de l'Union européenne, quelque 40 millions de citoyens parlent des langues régionales ou minoritaires (500 000 personnes parlent par exemple le gallois au Royaume-Uni) et d'autres parlent la langue majoritaire ou officielle d'un État voisin (on retrouve par exemple des germanophones en Belgique, au Danemark, en France et en Italie). En 1992-1993, la Commission européenne a décidé de faire le point sur l'orientation de la politique touchant les langues minoritaires. Dans son rapport, intitulé *Euromosaic*, elle confirme l'engagement de l'Europe vis-à-vis de la diversité linguistique.

> *Le rapport Euromosaic... met en lumière l'évolution de la pensée sur la valeur que représente la diversité pour le développement économique et l'intégration européenne. Il soutient que la langue est un élément central de la diversité et que si cette dernière est la pierre angulaire du développement innovateur, on doit s'efforcer de soutenir l'actuel fonds commun de diversité de l'Union européenne.*[32]

---

[30] Banque mondiale, *Priorities and Strategies for Education: A World Bank Review*, Washington DC, 1995, p. 45.

[31] François Grin, « Recherche européenne en économie de la langue », p. 221.

[32] Sommaire du Rapport publié à la page Web de l'Union européenne.

L'Union européenne s'est donc fixé un certain nombre d'objectifs dans le secteur de la politique sur les langues minoritaires, notamment :

- protéger et promouvoir les langues régionales ou minoritaires;
- stimuler la coopération entre ceux qui cherchent à protéger et à promouvoir ces langues;
- améliorer l'enseignement des langues régionales et minoritaires dans tous les canaux d'enseignement, de la maternelle à la formation des adultes.

Cet engagement se traduit en initiatives stratégiques comme le Multilingual Information Society Programme (MLIS) . Le programme MLIS, lancé en octobre 1996, repose principalement sur la croyance dans le fait que le multilinguisme constitue un élément essentiel du riche patrimoine culturel de l'Europe et qu'il importe donc d'établir des conditions qui permettent d'assurer la création et l'échange d'information ainsi que l'accès à l'information au-delà des frontières linguistiques, même si les langues ne sont pas beaucoup utilisées ailleurs.

Comme le souligne Grin, l'Europe poursuit activement ces objectifs :

> *Il existe à l'heure actuelle en Europe (notamment sous l'égide du Bureau européen des langues moins répandues, qui a pour mission la défense et la promotion des langues minoritaires traditionnelles), toute une série d'initiatives qui visent à réconcilier les objectifs des entreprises avec ceux des milieux qui oeuvrent en faveur des langues minoritaires, voire à utiliser les ressources de celles-là en faveur de celles-ci.*[33]

L'UNESCO s'est elle aussi donné un rôle actif dans la sauvegarde des langues menacées. Dans son rapport intitulé *Language Policies for the World of the Twenty-First Century*, elle affirme que « *les statistiques montrent qu'en réalité, le bilinguisme ou le multilinguisme est une condition humaine 'normale'* . »[34] En outre, le rapport renforce considérablement le lien entre les droits linguistiques et les droits de la personne, qui s'est accentué dans le droit international.

> *Le mouvement en faveur de la sauvegarde des usagers de langue maternelle des minorités ethniques a récemment pris un élan considérable en reconnaissance de la façon dont l'oppression de nature politique, idéologique ou raciale, qu'elle soit pratiquée consciemment ou inconsciemment, que ce soit à*

---

[33] François Grin, « *Recherche européenne en économie de la langue* », p. 44.

[34] Edward Batley, Michel Candelier, Gisela Hermann-Brennecke et al., *Languages Policies for the World of the Twenty-first Century*. Report for UNESCO, avril 1993, p. 1.

> *l'instigation des gouvernements, de groupes ou de particuliers, peut prendre la forme d'une suppression de la langue.*[35]

Ce bref examen des concepts et des théories portant sur la vitalité des communautés minoritaires montre qu'il s'agit là de questions qui sont loin d'être particuliers au Canada. Naturellement, la théorie se répercute grandement sur les politiques gouvernementales. De façon générale, l'aménagement linguistique dans le monde industriel s'éloigne des politiques qui tentent d'imposer les langues dominantes de l'État pour tenir de plus en plus compte des questions liées aux droits des minorités. Sur ce plan, et comme le montre l'examen que nous faisons dans le chapitre suivant, le Canada se situe à bien des égards à l'avant-garde en ce qui concerne la politique linguistique à travers le monde.

---

[35] *Ibid.*, p.40.

Le cadre politique fédéral

Lorsqu'il est question de la vitalité des communautés, il faut évidemment parler de politiques gouvernementales. En effet, la plupart des analystes conviennent qu'elles ont des répercussions directes sur les communautés en situation minoritaire. La présente partie traite uniquement du cadre politique fédéral.

Voilà au moins deux siècles que les communautés francophones du Canada sont menacées d'assimilation. Elles ont néanmoins survécu aux politiques préconisées par Lord Durham et d'autres, ainsi qu'aux restrictions imposées à l'usage du français dans le système scolaire (par exemple, le Règlement 17 en Ontario). Pendant une bonne partie de l'histoire canadienne, lorsque les politiques gouvernementales n'ont pas été expressément hostiles à la survie des communautés francophones hors Québec, elles exprimaient, au mieux, une indifférence ou une inaction bénigne.

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme est à bien des égards le point de départ inévitable pour quiconque souhaite examiner la politique linguistique canadienne. La Commission a en effet formulé les recommandations qui sont au coeur de cette politique. De plus, son analyse, qui fut le premier effort sérieux pour s'attaquer aux problèmes linguistiques, demeure étonnamment fraîche et éclairante même après 30 ans.

Parlant du danger réel d'érosion de la langue, la Commission notait que « *même une langue universelle comme le français peut, dans certaines conditions sociologiques, s'étioler...* »[36] Elle a aussi conclu à une sous-utilisation de la langue française au pays, mais en insistant fortement sur la présence de celle-ci dans la société canadienne. Ainsi, observait-elle : « *Il nous apparaît inacceptable de considérer la langue française au Canada... comme un simple trait personnel ou familial, que l'on peut retrouver sans doute à l'église ou dans certaines associations ou, à la rigueur, à l'école primaire, mais qui ne saurait avoir cours ailleurs.* »[37] En fin de compte, la Commission a rejeté une solution territoriale qui aurait relevé des provinces; elle a proposé un autre modèle plutôt que de simplement « *camoufler une situation insatisfaisante.* »[38]

---

[36] *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, vol. 1, Les langues officielles, p. xxv.

[37] *Ibid.*, p. xxix.

[38] Hugh R. Innis, *Bilingualism and Biculturalism: An Abridged Version of the Royal Commission Report*, 1973, p. 14.

Les mesures législatives

L'adoption de la *Loi sur les langues officielles* en 1969 marque clairement un point tournant dans les politiques publiques relatives aux communautés francophones partout au pays. Pour la première fois, le gouvernement fédéral et, graduellement, les provinces ont assumé un rôle actif dans le soutien du développement et de la vitalité de ces communautés. C'est toutefois le texte de 1988 de la *Loi sur les langues officielles* qui exprime le plus clairement la vision globale de la place du français et de l'anglais dans la société canadienne.

De toute évidence, l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés* en 1982 constitue l'une des principales interventions en matière de politiques gouvernementales. Elle consacrait non seulement le caractère constitutionnel de la déclaration du français et de l'anglais comme langues officielles, mais elle garantissait aussi l'accès à l'enseignement dans la langue de la minorité. Elle obligeait en outre les provinces à mettre en place des structures de gestion scolaire pour la minorité linguistique. L'article 23 de la Charte est sans aucun doute l'un des outils politiques les plus décisifs quant à l'effet possible sur la vitalité des communautés minoritaires. La documentation canadienne et étrangère sur cette question a d'ailleurs amplement montré le lien entre l'éducation et la vitalité d'une langue.

La jurisprudence canadienne

Au Canada, la jurisprudence reflète aussi une réceptivité croissante aux questions touchant la langue et les droits des minorités. Comme le faisait observer la Cour suprême dans l'affaire Mercure : « *On peut difficilement nier que la langue est profondément ancrée dans la condition humaine. Les droits linguistiques, cela n'a rien d'étonnant, constituent un genre bien connu de droits de la personne et devraient être abordés en conséquence.* »[39] De manière similaire, dans la cause opposant la Société des Acadiens à l'Association of Parents, un juge de la Cour suprême déclarait : « La question de la dualité linguistique est une préoccupation de vieille date au Canada, un pays dans l'histoire duquel les langues française et anglaise sont solidement enracinées. Les garanties constitutionnelles en matière linguistique traduisent des efforts continus et renouvelés en vue de réaliser le bilinguisme. Selon moi, nous devons nous efforcer particulièrement de rester fidèles à l'esprit et à l'objet des droits linguistiques enchâssés dans la Charte. »[40]

La réceptivité des tribunaux face à la vitalité linguistique de la minorité n'est jamais aussi capitale qu'en matière d'interprétation des droits à l'enseignement. La Cour

---

[39] Juge LaForest, *Recueil des arrêts de la Cour suprême du Canada*, 2e cahier, 1988, vol. 1, la Reine c. Mercure, p. 268.

[40] Juge en chef Dickson, *Recueil des arrêts de la Cour suprême du Canada*, 4e cahier, 1986, vol. 1, Société des Acadiens c. Association of Parents, p. 564.

suprême affirmait ainsi : « *Il convient de faire remarquer... que les écoles de la minorité servent elles-mêmes de centres communautaires qui peuvent favoriser l'épanouissement de la culture de la minorité linguistique et assurer sa préservation.* »[41] Soulignant le lien entre la gestion des écoles et la vitalité des communautés, un juge de la Cour suprême déclarait :

> *Je tiens pour incontestable que la vigueur et la survie de la langue et de la culture de la minorité peuvent être touchées de façons subtiles mais importantes par les décisions prises sur ces questions. Pour ne donner qu'un seul exemple, la plupart des décisions relatives aux programmes d'études influent visiblement sur la langue et la culture des élèves de la minorité.*[42]

De nombreux auteurs ont signalé le rôle important qu'ont joué les politiques linguistiques fédérales dans l'amélioration de l'usage et du statut du français depuis 30 ans.

> *La politique linguistique fédérale a eu un succès réel, mais partiel. La capacité institutionnelle de l'administration de fonctionner en français est aujourd'hui nettement meilleure qu'elle ne l'était dans les années 1960. Le prestige et l'utilité du français dans tout le Canada se sont accrus, comme le démontre l'engouement pour les écoles d'immersion auprès de nombreux parents anglophones. Ce résultat est au moins en partie attribuable à la* Loi sur les langues officielles *et aux autres interventions fédérales... Le recrutement d'un plus grand nombre de francophones dans la fonction publique fédérale a surtout profité aux francophones hors Québec, davantage bilingues que les Québécois, qui constituent à peu près 40 p. 100 des employés fédéraux de langue française.*[43]

Le Canada est, évidemment, une fédération très décentralisée. Parmi les politiques et les services publics qui influent le plus directement sur la vitalité des communautés de langue minoritaire, beaucoup relèvent des provinces. Le gouvernement fédéral a dans le passé soutenu l'expansion des services provinciaux au moyen de son pouvoir de dépenser. L'éducation est peut-être l'exemple le plus évident de cet appui aux services à l'intention des minorités.

---

[41] *Recueil des arrêts de la Cour suprême du Canada*, 2e cahier, 1990, vol. 1, Mahé et *al.* c. Alberta, p. 363.

[42] *Recueil des arrêts de la Cour suprême du Canada*, 2e cahier, 1990, vol. 1, Mahé et *al.* c. Alberta, p. 372.

[43] José Woehrling, « Convergences et divergences entre les politiques linguistiques du Québec, des autorités fédérales et des provinces anglophones : le noeud gordien des relations entre les Québécois francophones et les minorités francophones du Canada », dans Conseil de la langue française, *Pour un renforcement de la solidarité entre Francophones au Canada*, Québec, le Conseil, 1995, p. 259.

Nous ne tenterons pas de présenter un survol de toute la gamme des politiques linguistiques provinciales. Elles ont toutes leurs caractéristiques propres et varient donc beaucoup. Dans l'ensemble, on note une tendance à l'expansion des services en français, surtout dans le domaine de l'éducation mais ailleurs également.

L'offre de services en français diffère considérablement d'une province à l'autre. En général, les communautés de plus grande taille ont accès à des services plus variés et leurs droits sont mieux définis par des mesures législatives. La Constitution canadienne elle-même sert, dans une certaine mesure, de base commune relativement aux droits de la minorité en matière d'éducation. L'exercice de ces droits varie cependant beaucoup d'une province à l'autre.

Le débat public

Les francophones qui vivent à l'extérieur du Québec ont-ils un avenir? La politique linguistique du Canada a-t-elle changé quelque chose? Vaut-elle ce qu'elle coûte? Ce sont là quelques-unes des questions qui reviennent souvent dans le débat public sur la politique linguistique au Canada. Inévitablement, des enjeux comme celui de l'assimilation ont été utilisés par toutes les parties concernées.

La perspective québécoise

La perception qu'ont les Québécois de la situation des francophones hors Québec a été conditionnée par la perception évolutive qu'ils ont d'eux-mêmes. À la suite de la révolution tranquille, les gens du Québec se sont de plus en plus perçus en tant que Québécois plutôt qu'en tant que Canadiens français.

La question du statut du Québec au sein de la fédération canadienne est intimement liée à ce débat. Résultat, il y a eu une certaine ambivalence dans l'attitude des francophones du Québec à l'endroit de ceux qui vivent en dehors de la province. Certains nationalistes québécois semblent penser que les communautés francophones viables en dehors du Québec pourraient constituer un lien familial permanent et ainsi consolider un lien pancanadien. Les plus ardents défenseurs de l'indépendance du Québec ont par conséquent préféré présenter la faiblesse de ces communautés francophones minoritaires comme un exemple de l'échec du fédéralisme canadien. Le fait que René Lévesque ait qualifié les francophones de l'extérieur du Québec de « dead ducks », ou que Yves Beauchemin ait considéré qu'ils sont « des cadavres encore chauds », constituent des exemples d'une telle école de pensée.

Linda Cardinal laisse entendre que le discours au sujet des francophones hors Québec est en définitive très centré sur les enjeux du Québec.

> *Ainsi, la représentation que le Québec a de la francophonie en milieu minoritaire le sert fort bien. En effet, dans la mesure où l'on considère qu'"hors du Québec point de salut" celui-ci devient le représentant légitime de la francophonie, son château fort, son territoire. La survie du fait français passera par une réaffirmation du territoire, lequel coïncidera aussi avec la nation québécoise et l'État qu'elle s'approprie politiquement.*[44]

---

[44] Linda Cardinal, « Identité et dialogue : l'expérience des francophonies canadienne et québécoise », *Pour un renforcement de la solidarité entre francophones au Canada*, Québec, Conseil de la langue française, p. 67.

Il faut toutefois souligner que l'opinion dominante au Québec a toujours manifesté de l'intérêt et de l'inquiétude pour les minorités francophones. Comme le suggère Gérald Gold :

> *Au Québec, où les minorités n'ont eu que peu d'importance, voire pas du tout, dans le débat référendaire, la stratégie du Parti québécois, comme elle s'est manifestée dans les déclarations ministérielles et dans le* Livre blanc sur la souveraineté-association, *consistait à présenter les minorités comme des témoins de l'incapacité du fédéralisme, comme un moyen de préserver la langue et la culture françaises... Sans faire partie intégrante des discussions internes sur les aspects économiques de l'indépendance, les minorités étaient perçues par le Québec comme une partie de la francophonie nord-américaine envers laquelle un Québec français, le seul État francophone du continent, se sent moralement responsable.*[45]

Lise Bissonnette illustre bien dans un de ses éditoriaux le paradoxe continuel d'un Québec francophone qui définit de plus en plus ses intérêts à partir d'une perspective territoriale tout en maintenant un attachement réel et manifeste à l'endroit des minorités francophones :

> *Les intérêts politiques du Québec et ceux de la francophonie hors Québec vont peut-être diverger pour de bon. Mais il faut à tout prix éviter que se répètent ces épisodes désolants où le Québec se désolidarise et laisse tomber ses proches sans le moindre souci des conséquences.*[46]

Récemment, nous avons assisté au Québec à des démarches en vue de remettre l'accent sur les liens avec les communautés francophones de l'extérieur. Le Conseil de la langue française a publié un rapport sur les relations entre les communautés francophones hors Québec et celles du Québec. Cet avis a été demandé par le ministre alors responsable de la *Charte de la langue française*, Claude Ryan. Le texte produit par le Conseil a été bien reçu par les communautés francophones de l'extérieur du Québec. Ce document insiste sur l'intérêt commun que portent les francophones du Québec et ceux de l'extérieur de la province à la vitalité de la langue française partout au Canada. On y reconnaît le rôle de leader que le gouvernement fédéral a joué auprès des communautés francophones et on y évite le pessimisme qui a souvent caractérisé l'analyse québécoise de la situation des communautés francophones hors Québec. Ce document a servi de fondement à une politique que le gouvernement du Québec a par la suite adoptée.

---

[45] Gérald L. Gold, « La revendication de nos droits : the Quebec Referendum and Francophone minorities in Canada », *Ethnic and Racial Studies*, vol.VII, n° 1 (janvier 1984).

[46] Lise Bissonnette, « Pour un futur commun », *Le Devoir*, 26 novembre 1990.

Les minorités francophones — leurs propres dires

Les rumeurs concernant la fin des groupes minoritaires ont souvent été alimentées par la rhétorique alarmiste fournie par les minorités elles-mêmes (p. ex., *Le Choc des nombres* publié par la Fédération des jeunes Canadiens français). Des commentateurs ont cherché à placer certains de ces tableaux pessimistes concernant la situation des minorités dans la perspective d'une réalité plus complexe. En tant que président de la FFHQ (aujourd'hui la FCFA), Guy Matte a laissé entendre que le discours des minorités devrait être axé sur le contexte général, en même temps que sur les problèmes eux-mêmes :

> *En 20 ans, on a fait d'énormes progrès comme communauté francophone et on ne les a peut-être pas assez célébrés... l'image que nous laissons... c'est que ça va mal, qu'il y a des difficultés, que nous sommes dans la misère noire, qu'on s'assimile. On laisse des messages qui sont une partie de la vérité.*[47]

Pourquoi une telle vision sombre de l'avenir des communautés francophones au Canada domine-t-elle le discours de la minorité sans égard au fait que l'infrastructure scolaire et communautaire mise en place au cours des 25 dernières années produit un impact mesurable? Cette infrastructure a rehaussé le statut de la langue française dans un contexte de communauté minoritaire et a donné lieu à la création d'un réseau d'institutions destinées aux communautés linguistiques minoritaires, au renforcement des droits linguistiques à travers le pays et à un accroissement considérable du bilinguisme chez les jeunes anglophones. Malgré tout, le pessimisme continue de caractériser le discours de la minorité.

Comme la sociologue Linda Cardinal l'a fait remarquer récemment dans un texte publié par le Conseil de la langue française, *« on se demande vraiment pourquoi les francophones ont accepté cette représentation d'eux-mêmes. Hors Québec, le misérabilisme ne sert pas la cause de la protection des droits des minorités. »*[48]

Le fait de réaliser que le négativisme même du discours minoritaire pourrait faire obstacle au développement d'une communauté constitue un développement assez récent : Jacqueline Pelletier a dernièrement fait remarquer que la question de la survie des minorités devrait être présentée différemment :

> *...il y a des croque-morts qui veulent nous enterrer vivants. Il y en a au Parlement, dans les universités... je les appelle les vautours de la statistique, des fossoyeurs de joie, des chercheurs-nécrologues qui grattent à l'os des données de recensement pour prédire la disparition de nos communautés. Qui annoncent à nos jeunes qu'ils sont des moribonds et se demandent ensuite pourquoi ils préfèrent parler l'anglais... je ne veux pas nier la réalité de*

---

[47] Guy Matte, cité par Sylvie Lépine, « D'énormes progrès comme communauté francophone » , dans *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*, 7 novembre 1990.

[48] Linda Cardinal, « *Identité et dialogue* », p. 69.

> *l'assimilation, mais je pense... que poser la question : les communautés francophones hors Québec vont-elles survivre, c'est poser la mauvaise question.*[49]

Stebbins, dans son étude sur les Franco-Calgarois, fait remarquer :

> *Ces signes d'une nouvelle force au coeur de la communauté francophone de Calgary contrastent avec le pessimisme que j'ai entendu chez de nombreux répondants au sujet des perspectives touchant la relève et, par le fait même, des perspectives de la communauté elle-même.*[50]

Dans leurs analyses du discours des associations des minorités francophones, Cardinal et *al.* notent ce qui suit :

> *Fortement influencé par le constat de l'inégalité politique, culturelle et économique des Canadiens français émis par la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, le discours associatif des minorités francophones fut, au début de la période contemporaine, fortement entaché de pessimisme... Les thèmes de l'assimilation, de l'égalité économique, du refus historique par la majorité d'octroyer à la minorité des droits et des institutions serviront de canevas pour lire la réalité canadienne à partir d'une grille d'oppression nationale.*[51]

Toutefois, ils soulignent aussi un changement progressif dans le discours des minorités :

> *Les communautés francophones et acadienne du Canada laissent pour leur part de côté une conception victimisante du statut de minoritaire pour s'affirmer comme partenaires égaux avec l'autre majorité... Les communautés francophones et acadienne inscrivent leur démarche à l'intérieur des modifications du cadre juridique canadien. L'évaluation favorable qu'elles effectuent des dispositions linguistiques de la* Charte canadienne des droits et libertés (1982), *particulièrement l'article 23, les conduit à croire qu'elles possèdent dorénavant les moyens pour freiner le long déclin démographique qui les afflige.*[52]

---

[49] Jacqueline Pelletier, « Nos mots, à fleur de pays », Actes du 2e Congrès national de l'ACREF, p. 35.

[50] Robert A. Stebbins, *The Franco-Calgarians*, p. 118.

[51] Linda Cardinal, Lise Kimpton, Jean Lapointe, Uli Locher et J. Yvon Thériault, *L'épanouissement des communautés de langue officielle : la perspective de leurs associations communautaires*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles et ministère du Secrétariat d'État, 1992, p.10.

[52] *Ibid.*, p. 125.

L'évolution vers un discours plus responsabilisé semble cependant être limitée aux associations. Celles-ci notent que la communauté au sens large et les médias de langue minoritaire ont conservé le discours pessimiste de la période antérieure. Ce pessimisme n'est pas non plus entièrement absent du discours des associations.

Le ton négatif du discours sur les langues minoritaires est en quelque sorte typique des communautés engagées dans des relations de dépendance avec les gouvernements. Pool a étudié le problème inhérent lié aux évaluations subjectives dans un régime linguistique : « *Ce problème est une instance du principe général voulant que dire la vérité ne soit pas toujours rationnel si une politique qui affecte celui qui l'énonce doit être basée sur le dévoilement du locuteur* ».[53] Cela révèle de façon évidente la tendance à mettre l'accent sur le fait que le verre est à moitié vide.

Dans leur livre intitulé *Building Communities from the Inside Out*[54], Kretzman et McKnight se penchent sur le même phénomène dans un contexte américain, mais le thème du développement communautaire est également pertinent au développement des communautés linguistiques minoritaires au Canada. La clé de leur approche vis-à-vis du développement communautaire consiste à se centrer sur les forces plutôt que sur les faiblesses, sur les atouts plutôt que sur les besoins. Ils soutiennent que les communautés sous-estiment leurs ressources et que le développement doit être enraciné dans la communauté elle-même. L'attention négative accordée aux problèmes, aux déficiences et aux besoins contribue à extérioriser les solutions tout en détruisant la capacité de la communauté à régler ses propres problèmes; cela fait croire aux communautés que leur seul recours provient d'une intervention externe ou des experts de l'extérieur.

L'attention sur les « besoins » donne aussi lieu à une certaine concurrence entre les communautés, qui s'efforçent de démontrer que leurs besoins sont les plus grands afin d'obtenir de l'aide ou des fonds de l'extérieur. Ce genre de discours détourne l'attention du développement et met l'accent sur la simple survie. Comme la situation doit empirer afin de justifier un financement renouvelé ou amélioré, cette orientation vers la déficience module la réalité et amplifie le problème et finit par démobiliser la communauté. Puisque le soutien gouvernemental vise souvent aussi à combler les besoins, il a tendance à récompenser et, partant, à renforcer le discours axé sur les besoins au sein des communautés.

D'après Kretzman et McKnight, la solution consiste à concentrer l'attention sur les atouts et les forces locales afin de créer une stratégie qui permette de réaliser la vision du développement communautaire. Certains des travaux récents entrepris par le ministère du Patrimoine canadien dans le contexte des ententes Canada-

---

[53] Jonathan Pool, "The Official Languages Problem", *American Political Science Review*, vol. 85, n° 2 (juin 1991), p. 499.

[54] Kretzman et McKnight, *Building Communities from the Inside Out*, The Centre for Urban Affairs and Policy Research - Neighbourhood Innovations Network, Northwestern University, 1995.

communautés correspondent à l'approche suggérée par les deux auteurs, qui consiste par exemple :

- à viser essentiellement des partenariats communautaires (regrouper les atouts des communautés);
- à tisser et retisser des liens (développement axé sur les liens);
- à transformer le rôle de client ou bénéficiaire en un rôle de participant à part entière au développement communautaire;
- à rétablir dans la communauté le développement communautaire comme élément moteur (attention centrée vers l'intérieur);
- à régler les problèmes au niveau de la communauté;
- à reconnaître l'interdépendance au sein de la communauté.

Churchill et Kaprielian-Churchill soulignent la nécessité de tenir un discours équilibré qui reconnaisse à la fois le défi réel que représente l'assimilation pour les francophones de l'extérieur du Québec et le désir de créer un sentiment d'urgence concernant les besoins, tout en reconnaissant les progrès et l'évidence de l'évolution positive de la situation.

> *Les francophones sont, en général, très au courant des analyses démographiques qui semblent les vouer à la disparition... Il serait fâcheux que les francophones, à force d'appuyer leurs revendications par des indices négatifs, en viennent à convaincre l'opinion publique (et eux-mêmes peut-être) que les lignes d'action politique visant à revaloriser le français n'ont pas eu d'effets.*[55]

Les anglophones hors Québec

Au sein de la majorité anglophone, on invoque souvent la question de la présence et de l'avenir des francophones hors Québec pour critiquer la politique sur les langues officielles du Canada. En d'autres termes, on se sert de la taille des communautés francophones pour laisser entendre que la politique a échoué ou encore qu'elle est inutile. Ces analyses mettent l'accent sur la proportion de francophones au sein d'une population donnée ou sur l'utilisation décroissante du français comme langue parlée le plus souvent à la maison. Parmi les exemples typiques de ce genre d'analyse, on peut citer le texte suivant de l'économiste John Richards qui écrit :

---

[55] Stacy Churchill et Isabel Kaprielian-Churchill, *Les communautés francophones et acadiennes du Canada face au pluralisme*, Ottawa, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, 1991, p. 48-49.

> *... Regardez ce qui est arrivé à la minorité francophone hors Québec au cours des deux dernières décennies. Depuis 1971, on a posé dans le recensement canadien des questions au sujet de la langue maternelle (la langue parlée le plus souvent dans la famille d'origine de la personne) et la langue d'usage (la langue parlée le plus souvent à la maison). Si le nombre de ceux qui utilisent le français est plus petit que le nombre de ceux qui l'ont apprise en tant que langue première, on assiste à un phénomène d'assimilation linguistique. ... vingt ans de bilinguisme officiel n'ont pas inversé ce phénomène... La conclusion est inévitable : hors du Québec et des zones bilingues de l'Acadie et de l'Est ontarien, le français est comme les autres langues minoritaires. Dans la prochaine génération, il ne peut concurrencer les avantages de l'anglais dans la cour d'école.*[56]

Kenneth McRoberts en arrive à une évaluation à peu près aussi sombre, tant de la politique sur les langues officielles que des chances de survie des communautés minoritaires francophones :

> *En somme, le rêve d'un Canada vraiment bilingue, qui a mobilisé bon nombre d'intellectuels canadiens-anglais dans les années 1960, s'est en réalité évanoui à mesure que la société canadienne poursuivait inexorablement son mouvement vers un unilinguisme jumelé, avec prédominance francophone au Québec et prédominance anglophone dans les neuf autres provinces, exception faite d'une zone bilingue dans certaines parties de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick qui bordent le Québec... Dans une mesure très réelle, ces pressions assimilationnistes sur les minorités francophones vont simplement au-delà de la portée de toute action gouvernementale.*[57]

Le dénominateur commun de pessimisme qui domine la plupart des débats publics concernant l'avenir des communautés francophones hors Québec semble bien enraciné dans des sources très différentes. Les minorités elles-mêmes se servent de ce discours pour inciter à l'action et pour prouver qu'il faut faire plus. Au Québec, on semble l'utiliser davantage en tant qu'épouvantail. Certains universitaires anglophones de l'étranger semblent estimer qu'un pays plus simple, c'est-à-dire un pays caractérisé par l'unilinguisme territorial, pourrait être plus facile à gouverner.

Le taux d'assimilation

Dans le domaine du débat politique, les mots ne sont pas seulement des mots, ce sont aussi des idées. Par conséquent, on doit examiner attentivement la sémantique du débat pour s'assurer que ses suppositions implicites sont bien comprises. L'un des exemples les plus intéressants de cette situation, c'est celui de l'emploi de

---

[56] John Richards, "Language Matters - What Anglophone Canadians should learn from the PQ," *Opinion Canada*, Conseil pour l'unité canadienne, 1995, p. 3.

[57] Kenneth McRoberts, "The Reading Edge," *The Globe and Mail*, mars 1990.

l'expression « taux d'assimilation », l'une des plus omniprésentes dans le débat linguistique.

Cette expression est souvent employée sans aucune définition ni source claire, bien que Statistique Canada en soit à l'occasion cité comme source, particulièrement lorsque le « taux d'assimilation » est exprimé en terme de données de recensement. L'idée voulant que l'assimilation soit un phénomène simple, précis et clairement définissable est alors implicite. En réalité, on évite d'employer cette expression dans les publications de Statistique Canada et l'organisme n'en a jamais endossé de définition officielle.

Nous savons que les modèles d'utilisation de la langue à l'intérieur de la société canadienne sont souvent complexes. En outre, la coexistence de plusieurs langues est une partie intrinsèque de la réalité de toute communauté minoritaire. Résultat, les définitions des communautés linguistiques ne sont pas étanches et on ne peut s'attendre à ce qu'elles le soient. De nombreux Canadiens donnent par exemple des réponses multiples au questionnaire de recensement. Beaucoup déclarent posséder plus d'une langue maternelle ou langue d'usage à la maison. Cela est particulièrement fréquent dans les familles exogames ou mixtes.

Les données relatives au pourcentage des personnes qui possèdent une langue maternelle donnée et qui en parlent une autre le plus souvent à la maison sont souvent considérées comme le taux d'assimilation.[58] Statistique Canada, la source de ces données, parle de « transfert linguistique » pour désigner cette réalité ou encore, lorsqu'il s'agit de ceux dont la même langue parlée à la maison et la langue maternelle coïncident, de « continuité linguistique ». Cette information permet de mesurer le transfert linguistique au cours d'une vie. Bien sûr, il existe d'autres façons d'aborder cette question; on pourrait, par exemple, tenir compte des données intergénérationnelles.

Il existe un certain nombre de problèmes associés à cette définition du taux d'assimilation. Premièrement, le rapport entre la langue parlée à la maison et la langue maternelle est un indicateur cumulatif, et non un taux qui évolue avec le temps. Les taux d'inflation, de chômage ou de croissance économique sont tous des taux annuels. À un taux de 36 p. 100 par année, les communautés francophones de l'extérieur du Québec auraient disparu depuis longtemps. Le soi-disant taux d'assimilation reflète les transferts totaux de la population minoritaire, et non le transfert par année ou le changement survenu entre deux recensements. Toutefois, l'utilisation de cette donnée donne généralement au public l'impression trompeuse que ces communautés sont en train de fondre comme des cubes de glace au soleil.

Ces données tendent aussi à sous-estimer l'utilisation des langues minoritaires parce que les données sur la langue parlée à la maison reflètent seulement la langue parlée

---

[58] Il y a vingt ans, les données généralement employées pour définir le « taux d'assimilation » étaient l'origine ethnique par rapport à la langue maternelle. Bien que l'on rencontre encore ces données à l'occasion, elle sont de moins en moins utilisées de nos jours.

le plus souvent. Deux langues ou plus peuvent très bien coexister dans un même foyer. En réalité, c'est souvent le cas dans les familles mixtes. De plus, la langue peut être présente dans des domaines où elle n'est pas parlée (télévision, radio, lecture). L'expression française « langue d'usage » est même moins nuancée et renforce l'impression qu'il s'agit de la seule langue utilisée quand cela n'est que la langue la plus parlée à la maison. Pour cette raison, dans les publications de Statistique Canada, on semble préférer la décrire comme étant la « langue parlée le plus souvent à la maison ».

De plus, le fait que les données soient limitées à l'utilisation des langues parlées à la maison n'est pas toujours établi avec clarté dans de nombreuses publications. Les données concernant la langue parlée à la maison ne peuvent rien nous dire sur le fait que le français peut très bien être employé à l'extérieur du foyer, par exemple au travail, à l'école, avec la famille ou les amis. Dans les familles mixtes, il n'est pas rare que des enfants soient envoyés dans une école du groupe linguistique minoritaire afin de renforcer leur maîtrise de la langue française. Dans de telles circonstances, l'école sert de contrepoids au milieu linguistique que constitue la maison.

Finalement, il est bon de rappeler que la grande majorité de ces soi-disant francophones assimilés peuvent encore parler le français. En fait, 97 p. 100 de ceux qui, au recensement, ont déclaré n'avoir que le français comme langue maternelle parlent le français. Ce chiffre diminue à 96 p. 100 lorsque les réponses multiples sont prises en considération.

Tendances et analyses

Le Recensement du Canada

Le Recensement du Canada est sans aucun doute la meilleure source d'information sur la vitalité des communautés francophones hors Québec. Le questionnaire détaillé du Recensement, auquel répond un ménage sur cinq, renferme trois questions sur les langues officielles. Diverses autres statistiques, touchant notamment les taux de transmission de la langue et de transfert linguistique, sont tirées de ces données. Dans le Recensement de 1996, on posait les trois questions suivantes concernant la langue.

Figure 1[59]

LANGUE Cette personne connaît-elle assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation? *Cochez un seul cercle.*	❍ Anglais seulement ❍ Français seulement ❍ Anglais et français ❍ Ni anglais ni français
Quelle langue cette personne parle-t-elle **le plus souvent** à la maison?	❍ Anglais ❍ Français Autre – Précisez
Quelle est la langue que cette personne **a apprise en premier lieu** à la maison dans **son enfance** et qu'elle **comprend encore**? *Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise.*	❍ Anglais ❍ Français Autre – Précisez

Les données de base

Le nombre de francophones hors Québec s'est accru de 44 000, ou de 4,7 p. 100, entre 1971 et 1996. On compte juste un peu moins d'un million de francophones à l'extérieur du Québec. Le nombre de personnes pour qui le français est la langue la plus parlée à la maison a cependant diminué de près de 57 000 au cours de la même période de vingt-cinq ans.

---

[59] Statistique Canada, Recensement du Canada de 1996.

Bien que le nombre de francophones de langue maternelle ait augmenté, cette hausse ne correspond pas à celle enregistrée au sein de la population non francophone. Par conséquent, le pourcentage de francophones de langue maternelle n'a cessé de diminuer depuis quarante-cinq ans.

Le taux de croissance des communautés francophones hors Québec a été de 34 p. 100 entre 1951 et 1996. Quoique le nombre total de francophones est demeuré essentiellement le même entre 1991 et 1996 en ne diminuant que de 0,6 p. 100, le taux de croissance a considérablement fluctué d'une province à l'autre. Ainsi, les francophones de Terre-Neuve ont diminué de 14,8 p. 100 alors que le taux de croissance s'établissait à 29,6 p. 100 au Yukon.

Tableau 1

Francophones hors Québec

	Nombre	Pourcentage de l'ensemble de la population
Langue maternelle		
1951	721 820	7,3
1961	853 462	6,6
1971	926 400	6,0
1981	923 605	5,2
1991	976 415	4,8
1996	970 190	4,5
Langue parlée à la maison		
1971	675 925	4,3
1981	666 785	3,8
1991	636 640	3,2
1996	618 526	2,9

Source : Brian Harrison et Louise Marmen, *Le Canada à l'étude : les langues au Canada*, catalogue n° 96-313F, Statistique Canada et Prentice Hall Canada, 1994 et Recensement du Canada de 1996.

La situation des communautés francophones et de langue française varie considérablement d'une province à l'autre ou même à l'intérieur de certaines provinces. Ainsi, les francophones du Nouveau-Brunswick sont pour la grande part concentrés dans des secteurs où ils constituent en fait la majorité. Cela se voit rarement à l'extérieur du Nouveau-Brunswick, bien que l'on retrouve d'importantes concentrations locales de francophones dans certains secteurs comme Vanier, en Ontario, ou Saint-Boniface, au Manitoba. Si l'on ne tient pas compte du Nouveau-Brunswick, la population des francophones de langue maternelle représente moins de 5 p. 100 de la population de toutes les provinces autres que le Québec.

Les francophones de l'Ontario, qui ne représentent que 4,7 p. 100 de la population totale de la province, atteignent un nombre considérable de juste un peu moins d'un demi-million. À travers le Canada, les minorités francophones ont tendance à être concentrées dans certaines régions à l'intérieur de chaque province. Par conséquent, même s'ils ne représentent que 4,7 p. 100 de la population hors Québec, la plupart des francophones hors Québec vivent dans des régions où les concentrations de francophones sont plus élevées que la moyenne. Par exemple, en 1991, 71 p. 100 des jeunes francophones (de 0 à 25 ans) résidaient dans des secteurs dans lesquels les francophones représentaient 10 p. 100 ou plus de la population et 27 p. 100 d'entre eux vivaient dans des divisions de recensement au sein desquelles les francophones constituaient la majorité.[60]

Tableau 2

Profil de la langue française par province et territoire, 1996

Province/territoire	Langue maternelle	Langue parlée à la maison	Connaissance du français
Terre-Neuve	2 433 (0,4 %)	1 018 (0,2 %)	3,9 %
Île-du-Prince-Édouard	5 715 (4,3 %)	3 045 (2,3 %)	11,1 %
Nouvelle-Écosse	36 308 (4,0 %)	20 710 (2,3 %)	9,5 %
Nouveau-Brunswick	242 408 (33,2 %)	222 454 (30,5 %)	42,6 %
Ontario	499 687 (4,7 %)	306 788 (2,9 %)	12,0 %
Manitoba	49 108 (4,5 %)	23 136 (2,1 %)	9,5 %
Saskatchewan	19 896 (2,0 %)	5 829 (0,6 %)	5,2 %
Alberta	55 293 (2,1 %)	17 817 (0,7 %)	6,7 %
Colombie-Britannique	56 755 (1,5 %)	16 582 (0,4 %)	6,8 %
Yukon	1 173 (3,8 %)	543 (1,8 %)	10,6 %
Territoires du Nord-Ouest	1 416 (2,2 %)	605 (0,9 %)	6,4 %

Source : Recensement du Canada de 1996.

[60] Brian Harrison, *Les jeunes et les minorités de langue officielle, 1971-1991*, catalogue n° 91-545-XPF, Ottawa, Statistique Canada, 1996, p. 9.

La connaissance du français au Canada

La connaissance du français varie elle aussi considérablement selon les régions du pays, passant de 43 p. 100 au Nouveau-Brunswick à aussi peu que 4 p. 100 à Terre-Neuve. Au cours des dernières années, elle a enregistré à travers le pays une hausse que l'on attribue principalement à celle du bilinguisme chez les anglophones.

Aux fins de la présente publication, nous définirons le bilinguisme comme étant la capacité de tenir une conversation aussi bien en anglais qu'en français. Cette définition est conforme à celle du questionnaire de recensement. Dans certains documents, on remet en question la pertinence de ce niveau de connaissance de la langue seconde.

On ne devrait pas considérer les compétences linguistiques comme quelque chose que l'on possède ou que l'on ne possède pas, mais bien comme une capacité que chacun maîtrise plus ou moins. Il s'agit d'un continuum. La question du nombre de personnes qui sont bilingues présuppose qu'il n'y a pas de demi-mesures, c'est-à-dire que c'est noir ou blanc, alors qu'en fait, la majorité de la population se situe probablement dans cette zone grise entre l'unilinguisme total et le parfait bilinguisme. Les deux extrêmes sont certes assez rares.

Comme le soulignait la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme :

> *On croit encore communément qu'être bilingue, c'est posséder une égale connaissance des deux langues; c'est là un des principaux obstacles à la compréhension du bilinguisme... Or, cette égale connaissance est un phénomène si particulier que pour le désigner, on a créé un terme 'équilinguisme'.*[61]

Naturellement, il faut reconnaître l'importance que revêt l'incidence des niveaux élevés de raffinement de l'utilisation de la langue, bien que l'on dispose de peu de données fiables dans ce domaine.

---

[61] *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, tome 1, Les langues officielles, p. 6.

Tableau 3

Connaissance du français à l'extérieur du Québec

Année	Français seulement	Français et anglais	Total	Pourcentage
1951	207 570	689 317	896 887	9,0
1961	235 016	892 294	1 127 310	8,7
1971	211 240	1 236 365	1 447 605	9,3
1961	160 640	1 616 855	1 777 495	10,0
1991	151 370	1 985 670	2 137 040	10,6
1996	127 375	2 180 715	2 308 090	10,7

Source : Brian Harrison et Louise Marmen, *Le Canada à l'étude : les langues au Canada, op.cit.*, et Recensement du Canada de 1996.

Au cours des quarante-cinq dernières années, le nombre de personnes parlant le français à l'extérieur du Québec a plus que doublé. Leur proportion a elle aussi augmenté de façon constante, bien que plus modestement. Une partie de cette hausse est attribuable à celle du nombre de francophones, mais la majeure partie découle d'une augmentation du bilinguisme chez les anglophones. Compte tenu de la hausse récente du niveau de bilinguisme chez les jeunes anglophones, laquelle est avant tout liée au phénomène de l'immersion en français, cette tendance est susceptible de se poursuivre dans un avenir prévisible.

Certains peuvent se demander en quoi le niveau de bilinguisme des anglophones influence la vitalité des communautés francophones hors Québec. Les données du recensement de 1991 montraient clairement que dans les familles exogames, le bilinguisme du conjoint anglophone constitue une variable primordiale, peut-être la variable la plus importante. Au sein des familles dont les enfants sont âgés de 5 à 14 ans et dont la mère est francophone et le père ne parle pas le français, 60 p. 100 des enfants ne parlaient pas français et seulement 40 p. 100 le parlaient. Au moins 85 p. 100 de ces enfants n'avaient pas le français comme langue maternelle.

Cependant, dans les familles exogames dont le père anglophone pouvait parler français, 78 p. 100 des enfants parlaient français et seulement 22 p. 100 en étaient incapables. Qui plus est, une majorité (51 p. 100) avaient le français comme langue maternelle.[62] Au sein des familles exogames, le bilinguisme du conjoint anglophone semble constituer un facteur qui influe considérablement sur l'apprentissage ou le non-apprentissage du français et sur sa continuité comme langue maternelle. Cela laisse supposer que l'augmentation du bilinguisme chez les anglophones au sein de la société canadienne peut jouer un rôle important dans le renforcement de la vitalité

[62] Réjean Lachapelle, *« L'exogamie dans les populations francophones en situation minoritaire : facteurs, évolution et conséquence »*, Actes du Mini-colloque national sur l'exogamie et les structures d'accueil des immigrants et des immigrantes francophones, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 1994, p. 13-14.

des communautés de langue minoritaire. Bien que certaines recherches suggèrent que les anglophones bilingues n'utilisent pas leur français souvent, la seule capacité passive peut avoir un impact significatif en facilitant l'usage du français au sein d'une famille exogame.

Comme Allard et Landry l'indiquent dans leur recherche sur les enfants au sein des familles exogames, il existe des moyens de contrer la dominance de l'anglais :

> *L'exogamie est souvent considérée comme un fléau pour la francophonie. Or, nous l'avons vu, de nombreux couples exogames assurent le développement d'un bilinguisme additif chez leur enfant grâce à l'utilisation du français par le membre francophone du couple et à leur choix de l'école française. Le contact entre deux cultures et deux langues ne mène pas obligatoirement à un rapport de dominance d'une culture sur l'autre.*[63]

Tableau 4

Incidence du bilinguisme du père sur le degré de francisation des enfants (5 à 14 ans) des familles exogames (toutes les provinces à l'exception du Québec)

Connaissance du français par le père anglophone	Enfant ne parlant que l'anglais	Enfant bilingue, n'ayant pas le français comme langue maternelle	Enfant bilingue – deux langues maternelles	Enfant bilingue ayant le français comme langue maternelle	Enfant ne parlant que le français	Total
Père ne parlant pas le français	60 %	25 %	3 %	11 %	0 %	100 %
Père parlant l'anglais et le français	22 %	27 %	6 %	40 %	5 %	100 %

Source : Recensement du Canada de 1991.

Il ne fait aucun doute qu'il existe plusieurs indicateurs de l'utilité du français. Ainsi, son acquisition comme langue seconde par des non-francophones est un indicateur largement reconnu, dans la mesure où l'acquisition d'une langue seconde requiert généralement un investissement substantiel de temps et d'énergie. De même, l'utilisation d'une langue en milieu de travail peut constituer un indicateur de son

[63] Rodrigue Landry et Réal Allard, « L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XXIII, n° 3 (1997), p. 588.

utilité. L'Enquête sociale générale de 1986 a révélé que quelque 64 p. 100 de francophones utilisent le français au travail et 36 p. 100 le parlent plus souvent.[64]

La continuité linguistique et les transferts linguistiques

La continuité linguistique et les transferts linguistiques constituent des indicateurs utiles de la force relative d'une langue. Ils déterminent la mesure dans laquelle une population de langue maternelle donnée continue d'utiliser principalement cette langue en contexte familial au cours d'une vie. Le transfert de la langue maternelle à une autre langue se fait en général au début de la vie adulte et on observe peu de changements après l'âge de 35 ans. Par conséquent, on peut s'attendre à ce que le vieillissement de la population contribue à un transfert linguistique.

Ce type de transfert est en outre généralement associé aux familles exogames. La raison en est assez simple. Le niveau de bilinguisme (anglais-français) des anglophones hors Québec est de 6,9 p. 100, alors que celui des francophones hors Québec est de 83,8 p. 100. Compte tenu de ce déséquilibre, le choix de l'anglais comme langue la plus utilisée semblerait inévitable. Il importe cependant de se souvenir que la langue parlée le plus souvent à la maison peut très bien ne pas être la seule langue qui y est utilisée.

Les niveaux élevés de transfert linguistique sont le plus souvent associés à de faibles concentrations de francophones. Le Nouveau-Brunswick, qui possède la concentration la plus élevée de francophones, est la province qui enregistre le taux le plus élevé de continuité linguistique; celles où les francophones constituent un plus petit pourcentage de la population possèdent un niveau moins élevé de continuité linguistique. Essentiellement, on retrouve la même corrélation entre le pourcentage de la population et le taux d'exogamie.

De nombreux observateurs ont soulevé le fait qu'il existe un lien étroit entre l'exogamie et l'assimilation.

> *On peut conclure que l'exogamie est l'une des causes de l'assimilation mais on ne peut déterminer avec précision quelle en est l'importance parmi les facteurs responsables du processus d'assimilation.*[65]

---

[64] Enquête sociale générale, 1986, citée dans Brian Harrison et Louise Marmen, *Le Canada à l'étude : les langues au Canada*, *op.cit.*

[65] Roger Bernard, « Les enjeux de l'exogamie », Actes du Mini-colloque national sur l'exogamie, p. 7.

Tableau 5

Français langue maternelle, exogamie et continuité linguistique, par province et territoire, 1996

Province/territoire	%	Exogamie (%)	ICL*
Nouveau-Brunswick	33,2	15	0,92
Ontario	4,7	45	0,61
Manitoba	4,5	50	0,47
Île-du-Prince-Édouard	4,3	51	0,53
Nouvelle-Écosse	4,0	48	0,57
Yukon	3,8	65	0,46
Territoires du Nord-Ouest	2,2	70	0,43
Alberta	2,1	64	0,32
Saskatchewan	2,0	60	0,29
Colombie-Britannique	1,5	72	0,29
Terre-Neuve	0,4	67	0,42
Canada moins le Québec	4,5	42	0,64

*Indice de continuité linguistique – Représente la relation entre le nombre de personnes qui parlent le français le plus souvent à la maison et le nombre de personnes dont le français est la langue maternelle. Un indice de continuité linguistique inférieur à 1 signifie que le français enregistre plus de pertes que de gains dans ses échanges avec d'autres langues.

Source : Recensement du Canada de 1996.

Les recherches peuvent déterminer l'effet d'une exogamie à la hausse sur l'assimilation et souligner le fait que l'exogamie est le facteur déterminant du niveau de transfert linguistique. Bien que l'usage du français se soit accru aussi bien au sein des familles exogames que des familles endogames, l'importante hausse du nombre de familles exogames a tendance à faire grimper le taux de transfert linguistique du français à l'anglais.

> *Ailleurs au Canada, la transmission du français a eu tendance à diminuer depuis la fin des années cinquante... Cette évolution est attribuable à la progression de l'exogamie, car on observe plutôt une amélioration de la transmission du français lorsqu'on tient constante la répartition des pères selon leur langue maternelle.*[66]

[66] Réjean Lachapelle, *Nouveaux indicateurs de transfert de langue : validation et application*, mai 1987, p. 15. Inédit.

Le transfert linguistique au sein des communautés francophones hors Québec semble très sensible aux facteurs liés au cycle de vie. Il est donc important de pouvoir isoler les changements attribuables au vieillissement de la population.

> *L'anglicisation est un processus qui commence dès l'enfance, se poursuit durant l'adolescence et prend de l'ampleur au début de la vie adulte quand les hommes et les femmes entrent sur le marché du travail, quittent leur milieu familial d'origine et se marient ou vivent en situation de couple.*[67]

Tableau 6

Indice de continuité linguistique – français

Province et territoire	1971	1981	1991	1996
Terre-Neuve	0,63	0,72	0,47	0,42
Île-du-Prince-Édouard	0,60	0,64	0,53	0,53
Nouvelle-Écosse	0,69	0,69	0,59	0,57
Nouveau-Brunswick	0,92	0,93	0,93	0,92
Ontario	0,73	0,72	0,63	0,61
Manitoba	0,65	0,60	0,49	0,47
Saskatchewan	0,50	0,41	0,33	0,29
Alberta	0,49	0,49	0,36	0,32
Colombie-Britannique	0,30	0,35	0,28	0,29
Yukon	0,30	0,45	0,43	0,46
Territoires du Nord-Ouest	0,50	0,51	0,47	0,43
Canada moins le Québec	0,73	0,72	0,65	0,64

Source : Recensements du Canada de 1971, 1981, 1991 et 1996.

La continuité linguistique et le transfert linguistique sont en étroite corrélation avec les changements au niveau des cycles de vie qui surviennent au sein de la population. C'est chez les groupes plus jeunes que l'on observe le taux le plus élevé de continuité linguistique, de 75 p. 100 ou plus. La baisse la plus marquée survient dans les groupes d'âge de 20 à 24 ans et 25 à 29 ans. C'est en général la période de la vie au cours de laquelle les gens se marient et entrent sur le marché du travail, ce qui semble beaucoup contribuer au transfert linguistique. La continuité linguistique diminue de façon moins prononcée chez les 30 à 64 ans, période au cours de laquelle elle a tendance à se stabiliser aux environs de 60 p. 100, et elle augmente à nouveau chez les 65 ans et plus.

Au sein des populations visées par les recensements de 1971 et de 1996, le schème de transfert linguistique est assez similaire. Le plus important changement enregistré entre les deux périodes est l'augmentation de la continuité linguistique dans les

---

[67] Réjean Lachapelle, *La politique des langues officielles et la situation du français hors Québec*, avril 1991, p. 4. Inédit.

plus jeunes groupes d'âge. En comparant les données de recensement de 1971 et de 1996, on constate que chez les francophones de 0 à 9 ans, la tendance à passer du français (langue maternelle) à l'anglais (langue parlée à la maison) a diminué au cours des vingt-cinq dernières années. Cette diminution est possiblement une conséquence directe de l'effort de promotion de l'éducation de la minorité francophone et de l'accroissement du bilinguisme au sein de la population non francophone. Cela est remarquable étant donné que la tendance à passer du français à l'anglais s'est accrue de façon générale au sein de la communauté francophone.

La comparaison des données montre également une stabilité remarquable chez les 10 à 44 ans. Le taux de continuité linguistique a légèrement diminué au sein de ces groupes d'âge. Dans tous les cas, la baisse a été bien inférieure à celle qu'a connue l'ensemble de la communauté francophone.

La diminution du pourcentage de continuité linguistique entre 1971 et 1996 est particulièrement importante dans les groupes d'âge plus élevés. Chez tous ceux de plus de 50 ans, ce pourcentage est passé sous la moyenne. Cette diminution n'avait pas été décelée auparavant et mériterait probablement un examen plus approfondi. L'écart entre les groupes plus jeunes et les plus âgés semble s'être accentué au cours de la période de vingt-cinq ans. En termes de continuité linguistique de la langue, trois schèmes distincts se dessinent : une hausse chez les jeunes (0 à 9 ans), la stabilité chez les 15 à 44 ans et une baisse considérable chez les 45 ans et plus.

Lorsqu'on examine cette population, il est utile de se rappeler que la population francophone a vécu les conséquences de l'explosion démographique. En 1971, 45,9 p. 100 des francophones hors Québec étaient âgés de moins de 25 ans. En 1996, les moins de 25 ans ne représentaient plus que 25,7 p. 100 des francophones. Étant donné que ce vieillissement de la population se répercute considérablement sur le transfert linguistique, il est nécessaire de comprendre les tendances particulières au groupe d'âge ainsi que l'évolution de la continuité linguistique au sein de l'ensemble de la population.

Tableau 7

Indice de continuité linguistique - français selon le groupe d'âge

Canada moins le Québec	1971	1996	% de changement
Total	0,74	0,64	-13,8
0 à 4 ans	0,90	0,92	+1,9
5 à 9 ans	0,87	0,90	+3,2
10 à 14 ans	0,84	0,83	-1,5
15 à 19 ans	0,81	0,77	-4,3
20 à 24 ans	0,69	0,68	-1,5
25 à 29 ans	0,64	0,60	-5,6
30 à 34 ans	0,63	0,59	-6,2
35 à 39 ans	0,61	0,59	-4,0
40 à 44 ans	0,62	0,57	-7,6
45 à 49 ans	0,63	0,55	-12,5
50 à 54 ans	0,64	0,55	-13,8
55 à 59 ans	0,67	0,55	-17,4
60 à 64 ans	0,70	0,56	-19,7
65 ans et plus	0,74	0,60	-18,9

Source : Recensements du Canada, 1971 et 1996.

La transmission du français comme langue maternelle de génération en génération

L'accent placé sur le transfert de la langue a tendance à masquer le renforcement important du français dans les familles endogames et, de façon plus marquée encore, au sein des familles exogames. Si l'on examine la transmission du français comme langue maternelle chez les familles ayant des enfants de moins de 25 ans, on constate qu'elle a légèrement augmenté dans celles dont les deux parents sont francophones. Le niveau de transmission de génération en génération de la langue était déjà assez élevé dans les familles endogames en 1971.

Tableau 8

Familles de langue maternelle française (les deux parents) Langue maternelle des jeunes

0 à 24 ans	Français*	Anglais	Autre	Total
1991	92,2 %	7,7 %	0,1 %	100 %
1971	90,6 %	9,3 %	0,1 %	100 %

0 à 4 ans	Français*	Anglais	Autre	Total
1991	95,3 %	4,7 %	0,0 %	100 %
1971	92,7 %	7,2 %	0,1 %	100 %

*Inclut ceux qui ont déclaré avoir l'anglais et le français comme langue maternelle.
Source : Recensements du Canada, 1971 et 1991.

Il est plus étonnant encore de constater que la transmission de génération en génération du français est à la hausse au sein des familles mixtes. En 1971, l'exogamie était presque toujours synonyme de non-transmission du français comme langue maternelle. En 1991, on observe une hausse marquée de la transmission de génération en génération. Cela s'applique aussi bien au vaste échantillon de toutes les familles ayant des enfants de moins de 25 ans qu'à celui des 0 à 4 ans. Ce dernier échantillon peut, dans un sens, servir d'indicateur avancé, étant donné que la langue maternelle s'acquiert à cet âge et que l'échantillon des 0 à 4 ans confirme la tendance au renforcement du français observée en comparant les données de 1971 et de 1991.

Le renforcement du français comme langue parlée le plus souvent à la maison chez les francophones de moins de 10 ans et la transmission accrue du français comme langue maternelle confirment un renforcement général de la langue française à la maison. Ce renforcement étant facilement masqué par d'autres tendances, comme les niveaux d'exogamie à la hausse, il est cependant pratiquement passé inaperçu.

Tableau 9

Familles mixtes (mère francophone/père non francophone)
Langue maternelle des jeunes

0 à 24 ans	Français*	Anglais	Autre	Total
1991	24,0 %	74,3 %	1,4 %	100 %
1971	10,6 %	86,6 %	1,8 %	100 %

0 à 4 ans	Français*	Anglais	Autre	Total
1991	30,4 %	68,0 %	0,0 %	100 %
1971	13,4 %	84,3 %	2,2 %	100 %

*Inclut ceux qui ont déclaré avoir l'anglais et le français comme langue maternelle.
Source : Brian Harrison, *Les jeunes et les minorités de langue officielle, 1971 à 1991*, catalogue n° 91-545-XPF de Statistique Canada, 1996.

L'incidence de l'immigration

Il est facile de montrer l'importance que revêt l'immigration en tant que facteur explicatif de la diminution relative du pourcentage de francophones hors Québec. En 1996, les personnes nées à l'extérieur du pays (les immigrants et les résidents non permanents) représentaient 17,4 p. 100 de l'ensemble de la population canadienne. Au sein de la communauté francophone hors Québec, ils constituaient moins de 4 p. 100 de la population.

La majeure partie (79,6 p. 100) des personnes ayant immigré au Canada entre 1991 et 1996 n'ont ni l'anglais ni le français comme langue maternelle.[68] L'immigration et la migration interprovinciale n'ont contribué que de façon assez mineure à la taille globale et à la croissance des communautés francophones hors Québec.

La diminution du pourcentage de francophones au sein de la population hors Québec est en grande partie attribuable à l'immigration et à la baisse du taux de fécondité (un phénomène d'envergure nord-américaine); elle ne nous en révèle donc pas beaucoup sur l'assimilation et la vitalité des communautés francophones elles-mêmes. De plus, étant donné qu'aucun de ces facteurs n'est censé être influencé par la politique linguistique, la représentation à la baisse des francophones ne nous en dit pas beaucoup non plus sur l'efficacité de cette politique.

La concentration de francophones peut se répercuter sur le statut et sur l'utilité que pourrait avoir le français au sein de la société canadienne. Les preuves à l'appui

[68] Recensement du Canada de 1996.

d'une perte consécutive d'importance du statut et de l'utilisation du français ne sont pas encore très persuasives. On peut facilement douter du fait que la concentration des francophones minoritaires soit le seul facteur qui influe sur l'utilisation et le statut de la langue. D'autres, comme la politique gouvernementale, l'usage de la langue seconde, le contrôle et la complétude institutionnels sont depuis longtemps invoqués comme facteurs importants dans les documents sur la question.

La migration interprovinciale

Si les schèmes d'immigration n'ont que légèrement contribué à la croissance des communautés francophones hors Québec, on peut dire de même de la migration interprovinciale. Entre 1966 et 1991, la migration nette de francophones du Québec vers d'autres régions du pays a accru de quelque 43 300 la population francophone hors Québec. Ce schème semble cependant s'être renversé entre 1986 et 1991, période au cours de laquelle 5 200 francophones de plus ont en fait migré d'autres régions du pays vers le Québec. Il est cependant trop tôt pour dire si cela constitue un virage permanent dans le schème de migration interprovinciale.

Bien que le nombre net de francophones partant du Québec pour s'établir ailleurs au Canada soit assez peu élevé, il vaut la peine de souligner qu'il y a passablement de mobilité entre le Québec et les communautés francophones du reste du pays. Entre 1966 et 1991, quelque 221 800 francophones ont migré du Québec vers d'autres provinces et territoires et environ 178 550 résidents d'autres régions du Canada sont venus s'y établir. La migration interprovinciale constitue toutefois un facteur plus important en Alberta et en Colombie-Britannique.

Tableau 10

Migration des francophones entre le Québec et les autres provinces ou territoires

Période	Du Québec vers d'autres provinces	D'autres provinces vers le Québec	Migration nette
1966 - 1971	46 900	33 400	13 550
1971 - 1976	41 300	37 200	4 100
1976 - 1981	49 900	31 900	18 000
1981 - 1986	45 900	33 000	12 900
1986 - 1991	37 800	43 000	-5 200
Total	221 800	178 500	43 300

Source : Brian Harrison et Louise Marmen, *Le Canada à l'étude : les langues au Canada, op.cit.*

Le taux de fécondité

Un autre facteur important expliquant la baisse du pourcentage de francophones est le taux de fécondité, qui est passé de 4,95 enfants par femme entre 1956 et 1961 à 1,56 enfant pour la période de 1986 à 1991. Naturellement, cela soulève des questions concernant la viabilité à long terme des communautés francophones hors Québec.

Ce taux est inférieur à la moyenne de 1,69 enregistrée dans tous les groupes linguistiques de l'extérieur du Québec, mais il est plus élevé que celui de 1,49 calculé pour les francophones du Québec pour la période de 1986 à 1991. Bien que cette baisse se soit reflétée dans toutes les communautés linguistiques pendant la période d'après-guerre, les taux considérablement plus élevés de fécondité qu'avaient jusque-là connus les francophones hors Québec ont beaucoup contribué à la croissance de ces communautés.

En raison de l'immigration, la baisse du taux de fécondité s'est répercutée beaucoup plus sur le nombre de jeunes francophones que sur le nombre de jeunes non francophones. À l'extérieur du Québec, la population des jeunes francophones a chuté de 35 p. 100 entre 1971 et 1991, tandis que celle des jeunes non francophones ne diminuait que de 1 p. 100.

Tableau 11

Taux de fécondité
Français langue maternelle – Canada moins le Québec

Période	Taux de fécondité
1956-1961	4,95
1961-1966	4,34
1966-1971	2,87
1971-1976	2,12
1976-1981	1,76
1981-1986	1,60
1986-1991	1,56

Source: Brian Harrison et Louise Marmen, *Le Canada à l'étude : les langues au Canada, op.cit.*

Les jeunes

La cohorte des jeunes est l'une des plus intéressantes à observer, pour plusieurs raisons. Non seulement ses tendances présagent-elles le profil à venir des communautés francophones, mais c'est également au sein de ce groupe que l'on a le plus de chances de déceler l'incidence des politiques linguistiques mises en place il y a environ vingt-cinq ans. Dans son analyse des jeunes de langue minoritaire, Harrison fournit une importante source de données sur la situation des jeunes francophones hors Québec, de même que sur l'évolution de leur situation au cours d'une période de vingt ans.[69]

Nous avons déjà mentionné la baisse du taux de transfert vers l'anglais au sein des groupes de 0 à 9 ans; l'éducation constitue un autre domaine qui a connu une importante évolution. Traditionnellement, les francophones atteignaient des niveaux de scolarité moins élevés que les non-francophones. Chez les plus jeunes, cet écart s'est largement dissipé. Les taux de décrochage scolaire chez les francophones hors Québec de 15 à 17 ans sont passés de 24 p. 100 en 1981 à 11 p. 100 en 1991. Chez les 18 à 24 ans, ils ont chuté de 72 p. 100 en 1981 à 54 p. 100 en 1991. En 1991, 53 p. 100 des francophones hors Québec de 25 à 34 ans, un groupe dont la plupart des membres ont terminé leurs études, possédaient un diplôme universitaire ou avaient effectué des études postsecondaires. Seulement 4 p. 100 n'avaient pas atteint la neuvième année, comparativement à 31 p. 100 en 1971.

Chez les 20 à 24 ans, la proportion de francophones hors Québec possédant un diplôme universitaire est en fait plus élevée qu'au sein de la population non francophone de l'extérieur du Québec. Elle est passée de 3,9 p. 100 en 1971 à 10,8 p. 100 en 1991. Le taux applicable aux francophones a depuis augmenté et il

[69] Brian Harrison, *Les jeunes et les minorités de langue officielle, op.cit.*

atteint aujourd'hui pratiquement celui des non-francophones, soit 11,1 p. 100. Quant au taux de chômage chez les jeunes francophones en 1991, il était identique ou moins élevé que celui des non-francophones dans toutes les provinces à l'exception du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les principales tendances démographiques – faits saillants

- Le pourcentage global de francophones hors Québec a diminué, en raison principalement de l'immigration et des faibles taux de fécondité.
- Le nombre de francophones hors Québec est essentiellement demeuré le même.
- Au sortir de l'explosion démographique, on compte moins de jeunes francophones.
- On a observé une augmentation du transfert du français (comme langue maternelle) à l'anglais (comme langue parlée le plus souvent à la maison) au sein de la communauté minoritaire.
- Il y a eu diminution du transfert linguistique chez les jeunes francophones (de moins de 10 ans).
- Le pourcentage de familles exogames a augmenté.
- Le taux de transmission de la langue maternelle minoritaire de génération en génération a augmenté.
- Le nombre de personnes dont le français est la langue maternelle ou la langue seconde s'est accru au Canada.

Conclusion

Survivre ce n'est pas un objectif.
René-Daniel Dubois

Dans toute société, l'usage de la langue est un phénomène complexe et subtil à la fois. Là où coexistent plusieurs langues, les schèmes d'utilisation peuvent varier considérablement. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il n'y ait encore aucune théorie générale de la vitalité linguistique. Les recherches dans le domaine commencent à peine à jeter un nouvel éclairage sur ces phénomènes sociaux complexes. Les données sur les minorités francophones hors Québec proposent plusieurs pistes de recherche intéressantes et prouvent la nécessité de raffiner les diverses théories. Comme toujours, une analyse des données existantes soulève de nombreuses questions pour lesquelles il n'y a encore aucune réponse ou que des réponses partielles.

Le présent document s'intitule *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*. Certains pourraient soutenir qu'il aurait plutôt fallu écrire assimilation ou vitalité. Il y a toutefois des preuves que ces deux caractéristiques existent et, de fait, coexistent dans chaque communauté minoritaire. Le défi que l'assimilation représente pour toutes les communautés minoritaires est réel et sans doute permanent. Tout comme nous parlons de développement durable, nous devrions peut-être nous demander quel est le taux d'assimilation compatible avec la persistance à long terme des communautés minoritaires. Même si le développement communautaire est nécessairement un processus sans fin, on observe des signes de progrès incontestables. Comme Angéline Martel le faisait remarquer dans une entrevue récente : « *Quand on compare la situation des communautés francophones et acadiennes avec celle d'il y a vingt ans, on constate que des progrès énormes ont été accomplis.* »[70]

Beaucoup d'analyses antérieures ont seulement tenu compte de la proportion des communautés hors Québec par rapport à la population totale. Bien que ce soit là un bon indicateur de l'effet de l'immigration sur la société canadienne durant le dernier quart de siècle, il s'agit d'un très mauvais indicateur de l'assimilation des communautés francophones. En fait, le dernier recensement indiquait aussi une baisse de la proportion des anglophones au Canada. Pourtant, personne n'a attribué cette situation à l'assimilation. De 1971 à 1996, le nombre de francophones hors Québec a augmenté de 44 000, ou de 4,7 p. 100. Aujourd'hui, peu importe la façon de l'exprimer, le Canada en compte un million au total, soit une importante partie de sa population.

Depuis vingt-cinq ans, on note une augmentation de la tendance des personnes de langue maternelle française à parler une autre langue à la maison. Ce phénomène est lié au vieillissement de la population francophone et à l'accroissement de

---

[70] Angéline Martel, dans le *Bulletin du Conseil de la langue française*, vol. 12, n° 1 (janvier 1995).

l'exogamie. Voilà certes deux défis importants pour l'avenir des communautés, mais qui ne donnent pas une image intégrale de la situation.

Les principaux indicateurs de la vitalité des communautés minoritaires nous permettent de tracer un portrait plus complet de leur état actuel et de leurs perspectives d'avenir. Les résultats des derniers recensements montrent une augmentation notable de la transmission du français d'une génération à l'autre dans les communautés hors Québec et, fait significatif, même dans les familles mixtes (anglais-français). Pourquoi est-il important de connaître la situation de la prochaine génération dans ces familles mixtes? Vu le taux d'exogamie, il s'agit d'un indicateur décisif pour l'avenir des communautés francophones.

Selon le recensement, durant la période de 1971 à 1996, il y a eu diminution de la tendance des jeunes francophones à transférer à l'anglais. La force de la langue française observée chez la cohorte très jeune persistera-t-elle jusqu'au début de l'âge adulte? Voilà une question à laquelle seul le temps nous permettra de répondre.

Ces informations donnent fortement lieu de penser que les écoles et l'infrastructure communautaire mises en place au cours des 25 dernières années ont eu un impact mesurable. Les multiples interventions ont effectivement amélioré le statut de la langue française dans les milieux minoritaires et dans l'ensemble de la société canadienne.

Toutefois, le débat sur la vitalité des communautés ne peut ni ne devrait se réduire à une simple question de chiffres. L'esprit, la détermination et le sentiment d'identité d'une communauté, voilà ce qui fait son dynamisme et pas uniquement le nombre de ses membres.

Notre document n'avait pas pour objet de rendre un verdict quant à l'avenir des communautés francophones mais plutôt d'essayer de mettre en perspective les énormes défis auxquels elles font face. Les réponses à de nombreuses questions continuent cependant à nous échapper en partie. Même si le présent survol des théories et des données démographiques en évoque quelques-unes, il demeure forcément incomplet. Notre compréhension des questions linguistiques doit continuer d'évoluer.

Au sujet de l'auteur

Michael O'Keefe possède un baccalauréat spécialisé en histoire et en sciences politiques de l'Université McGill et une maîtrise en politique et en administration publiques de l'Université Concordia. Il s'est joint à la fonction publique du Canada en 1988 en tant qu'analyste des politiques auprès du Bureau du Commissaire aux langues officielles. En 1991, il est devenu chef de l'Élaboration des politiques et de la planification au sein du Programme de promotion des langues officielles du ministère du Secrétariat d'État. Il occupe actuellement les fonctions de gestionnaire de la Politique et de la Recherche aux Programmes d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien.

Remerciements

Plusieurs personnes ont commenté le présent texte et m'ont appuyé dans ce projet de publication. Je souhaite remercier particulièrement Réjean Lachapelle et Brian Harrison de Statistique Canada pour leurs commentaires et leur appui statistique. Au ministère du Patrimoine canadien, j'ai eu le privilège de recevoir bon nombre de commentaires éclairants de la part de Pierre Gaudet et d'Yvan Déry, sans compter l'aide de Barbara Neve et Sylvie Lapointe. Je souhaite également remercier Rodrigue Landry pour sa précieuse collaboration et pour la préface de cet ouvrage qu'il a accepté de rédiger. Il va de soi que je demeure entièrement responsable du texte final de cette publication.

Annexe A : La Charte canadienne des droits et libertés

Langues officielles du Canada

16. (1) Le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada; ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada. (2) Le français et l'anglais sont les langues officielles du Nouveau-Brunswick; ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions de la Législature et du gouvernement du Nouveau-Brunswick. (3) La présente charte ne limite pas le pouvoir du Parlement et des législatures de favoriser la progression vers l'égalité de statut ou d'usage du français et de l'anglais.

(1)1) La communauté linguistique française et la communauté linguistique anglaise du Nouveau-Brunswick ont un statut et des droits et privilèges égaux, notamment le droit à des institutions d'enseignement distinctes et aux institutions culturelles distinctes nécessaires à leur protection et à leur promotion. 2) Le rôle de la Législature et du gouvernement du Nouveau-Brunswick de protéger et de promouvoir le statut, les droits et les privilèges visés au paragraphe 1) est confirmé.

17. (1) Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans les débats et travaux du Parlement. (2) Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans les débats et travaux de la Législature du Nouveau-Brunswick.

18. (1) Les lois, les archives, les comptes rendus et les procès-verbaux du Parlement sont imprimés et publiés en français et en anglais, les deux versions des lois ayant également force de loi et celles des autres documents ayant même valeur. (2) Les lois, les archives, les comptes rendus et les procès-verbaux de la Législature du Nouveau-Brunswick sont imprimés et publiés en français et en anglais, les deux versions des lois ayant également force de loi et celles des autres documents ayant même valeur.

19. (1) Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans toutes les affaires dont sont saisis les tribunaux établis par le Parlement et dans tous les actes de procédure qui en découlent. (2) Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans toutes les affaires dont sont saisis les tribunaux du Nouveau-Brunswick et dans tous les actes de procédure qui en découlent.

20. (1) Le public a, au Canada, droit à l'emploi du français ou de l'anglais pour communiquer avec le siège ou l'administration centrale des institutions du Parlement ou du gouvernement du Canada ou pour en recevoir les services; il a le même droit à l'égard de tout autre bureau de ces institutions là où, selon le cas : **a)** l'emploi du français ou de l'anglais fait l'objet d'une demande importante; **b)** l'emploi du français et de l'anglais se justifie par la vocation du bureau. (2) Le public a, au Nouveau-Brunswick, droit à l'emploi du français ou de l'anglais pour communiquer avec tout bureau des institutions de la Législature ou du gouvernement ou pour en recevoir les services.

21. Les articles **16** à **20** n'ont pas pour effet, en ce qui a trait à la langue française ou anglaise ou à ces deux langues, de porter atteinte aux droits, privilèges ou obligations qui existent ou sont maintenues aux termes d'une autre disposition de la Constitution du Canada.

22. Les article 16 à 20 n'ont pas pour effet de porter atteinte aux droits et privilèges, antérieurs ou postérieurs à l'entrée en vigueur de la présente charte et découlant de la loi ou de la coutume, des langues autres que le français ou l'anglais.

Droits à l'instruction dans la langue de la minorité

23. (1) Les citoyens canadiens : **a)** dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident, ou **b)** qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province, ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue. (2) Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français ou en anglais au Canada ont le droit de faire instruire tous leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de cette instruction. (3) Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes (1) et (2) de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province : **a)** s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité; et **b)** comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics.

59.* (1) L'alinéa **23**(1)**a)** entre en vigueur pour le Québec à la date fixée par proclamation de la Reine ou du gouverneur général sous le grand sceau du Canada. (2) La proclamation visée au paragraphe (1) ne peut être prise qu'après autorisation de l'assemblée législative ou du gouvernement du Québec. (3) Le présent article peut être abrogé à la date d'entrée en vigueur de l'alinéa **23**(1)**a)** pour le Québec et la présente loi faire l'objet, dès cette abrogation, des modifications et changements de numérotation qui en découlent, par proclamation de la Reine ou du gouverneur général sous le grand sceau du Canada.

---

* L'article 59 de la *Loi constitutionnelle de 1982* ne fait pas partie de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Il est toutefois reproduit ici parce qu'il se rapporte directement à l'instruction dans la langue de la minorité.

Annexe B : La Loi sur les langues officielles (1988)

Promotion du français et de l'anglais
Partie VII, articles 41 à 44

41. Le gouvernement fédéral s'engage
a) à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et
b) à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

42. Le ministre du Patrimoine canadien, en consultation avec les autres ministres fédéraux, suscite et encourage la coordination de la mise en oeuvre par les institutions fédérales de cet engagement.

43. (1) Le ministre du Patrimoine canadien prend les mesures qu'il estime indiquées pour favoriser la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne et, notamment, toute mesure :
a) de nature à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement;
b) pour encourager et appuyer l'apprentissage du français et de l'anglais;
c) pour encourager le public à mieux accepter et apprécier le français et l'anglais;
d) pour encourager et aider les gouvernements provinciaux à favoriser le développement des minorités francophones et anglophones, et notamment à leur offrir des services provinciaux et municipaux en français et en anglais et à leur permettre de recevoir leur instruction dans leur propre langue;
e) pour encourager et aider ces gouvernements à donner à tous la possibilité d'apprendre le français et l'anglais;
f) pour encourager les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles et autres à fournir leurs services en français et en anglais et à favoriser la reconnaissance et l'usage de ces deux langues, et pour collaborer avec eux à ces fins;
g) pour encourager et aider les organisations, associations ou autres organismes à refléter et promouvoir, au Canada et à l'étranger, le caractère bilingue du Canada;
h) sous réserve de l'aval du gouverneur en conseil, pour conclure avec des gouvernements étrangers des accords ou arrangements reconnaissant et renforçant l'identité bilingue du Canada.

(2) Le ministre du Patrimoine canadien prend les mesures qu'il juge aptes à assurer la consultation publique sur l'élaboration des principes d'application et la révision des programmes favorisant la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

44. Dans les meilleurs délais après la fin de chaque exercice, le ministre du Patrimoine canadien dépose un rapport annuel au Parlement sur les questions relevant de sa mission en matière de langues officielles.

Bibliographie sommaire

Banque mondiale. *Priorities and Strategies for Education: A World Bank Review*, Washington DC, 1995.

Batley, Edward, Michel Candelier, Gisela Hermann-Brennecke et al. *Languages Policies for the World of the Twenty-first Century*, Report for UNESCO, avril 1993.

Bernard, Roger. « Les enjeux de l'exogamie », *Actes du mini-colloque national sur l'exogamie et les structures d'accueil des immigrants et immigrantes francophones*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 1994.

Bernard, Roger. *Le déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie : Francophonie hors Québec 1980-1989*, Vision d'avenir, livre I, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1990.

Bradley, David. "Minority Language Policy and Endangered Languages in China and Southeast Asia", International Symposium on Endangered Languages, Université de Tokyo, novembre 1995.

Breton, Albert. *Le bilinguisme : une approche économique*, Institut C.D. Howe, 1978.

Breton, Raymond. "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants", American Journal of Sociology (Juillet 1964).

Breton, Raymond. « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie », *Sociologie et Société 26,1* (Printemps 1964).

Conseil de la langue française. *Pour un renforcement de la solidarité entre francophones au Canada*, Québec, le Conseil, 1995.

Coulmas, Florian. *Language and Economy*, Cambridge, Blackwell, 1992.

Fishman, Joshua A. "Critiques of Language Planning: A Minority Languages Perspective", *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol.15, n° 2 et 3 (1994).

Giles, Howard, éd. *Language Ethnicity and Intergroup Relations*, Academic Press, London, 1977.

Gold, Gerald L. « La revendication de nos droits : the Quebec Referendum and Francophone minorities in Canada », *Ethnic and Racial Studies*, vol.7, n° 1 (janvier 1984).

Grin, François. « Recherche européenne en économie de la langue : résultats récents et pertinence pour le Canada », ministère du Patrimoine canadien, *Langues officielles et économie*, Série Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa, le ministère, 1997.

Grin, François. "Towards a Threshold Theory of Minority Language Survival", *Kyklos*, vol. 45 (1992), p.69-97.

Guindon, René et Pierre Poulin. *Liens dans la francophonie canadienne*, Série Nouvelles perspectives canadiennes, Ottawa, ministère du Patrimoine canadien, 1996.

Harrison, Brian, et Louise Marmen. *Le Canada à l'étude : les langues au Canada*, Scarborough (Ont.), Statistique Canada et Prentice Hall Canada, 1994.

Lachapelle, Réjean. *« L'exogamie dans les populations francophones en situation minoritaire : facteurs, évolution et conséquence »*, Actes du Mini-colloque national sur l'exogamie et les structures d'accueil des immigrants et immigrantes francophones, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 1994.

Lachapelle, Réjean. "Demography and Official Languages in Canada", *Towards Reconciliation: The Language Issue in Canada in the 1990's*, Kingston, Ontario: Institute of Intergovernmental Relations, 1992.

Lachapelle, Réjean. « Évolution démographique des francophones et diffusion du français au Canada », Language Spread and Social Change, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990.

Landry, Rodrigue, Réal Allard et Richard Y.Bourhis. « Profils sociolangagiers des jeunes francophones et anglophones du Québec en fonction de la vitalité des communautés linguistiques », dans G. Budach and J. Erfurt, *Identité Franco-canadienne et société civile québécoise*, Leipzig, Leipiger Universitätsverlag. À paraître.

Landry, Rodrigue et Réal Allard. « L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol.23, n° 3 (1997), p. 561-592.

Landry, Rodrigue et Richard Y. Bourhis. "Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality: An Empirical Study", *Journal of Language and Social Psychology*, vol.16, n° 1 (mars 1997).

Landry, Rodrigue et Réal Allard. « Vitalité ethnolinguistique : une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne », *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et fait de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, sous la direction de Jürgen Erfurt, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 1996.

Landry, Rodrigue et Réal Allard. "Diglossia, Ethnolinguistic Vitality and Language Behavior", *International Journal of Sociology of Language*, n° 108 (1994), p. 15-42.

Landry, Rodrigue et Réal Allard. "Ethnolinguistic Vitality: A Viable Construct", *International Journal of Sociology of Language*, n° 108 (1994), p. 5-13.

Laponce, Jean A. *Languages and their Territories*, Toronto, University of Toronto Press, 1987.

McConnell, Grant D. *The Macro-sociolinguistic Analysis of Language Vitality, Geolinguistic Profiles and Scenarios of Language Contact in India*, Centre international de recherche en aménagement linguistique, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991.

Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967.

Stebbins, Robert A. *The Franco-Calgarians, French Language Leisure, and Linguistic Life-style in an Anglophone City*, Toronto, University of Toronto Press, 1994.

Weber, Eugen. *Peasants into Frenchmen: The Modernization of Rural France, 1870-1914*, Stanford, Stanford University Press, 1976.

Woodfield, Andrew. "The Conservation of Endangered Languages", Seminar on the Conservation of Endangered Languages, Centre for Theories of Language and Learning, Université de Bristol, 21 avril 1995.

Bon de commande

PROGRAMMES D'APPUI AUX LANGUES OFFICIELLES
MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0M5

TÉL : (819) 994-2224
FAX : (819) 953-9353
INTERNET : http://www.pch.gc.ca/offlangoff

NOM : _____

ADRESSE : _____

✉ _____

_____

TÉLÉPHONE : _____

☎

Veuillez cocher le titre de la publication désirée dans la case appropriée.

- ❑ Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés (bilingue)
- ❑ Les liens dans la francophonie canadienne (bilingue)
- ❑ L'expérience canadienne de l'enseignement des langues officielles
- ❑ Le dynamisme socio-économique des communautés de langue officielle
- ❑ Langues officielles et économie
- ❑ Droits à l'instruction dans la langue de la minorité : état de la situation (bilingue)